

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 79

MONTRÉAL, LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 AVRIL 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

**LIVRES**

**Les Écrits II de Borduas: un nouvel éclairage sur l'œuvre peinte, page D 1**



**LES ARTS**

**Ces objets qui nous chantent, page B 1**



**LE MONDE**

**En Inde, le gouvernement Gowda est tombé, page A 10**



**ENCART**

**Un numéro spécial de la revue Parcours sur Jean-Paul Riopelle**

**PERSPECTIVES**

## L'État terroriste

Les ambassadeurs des membres de l'Union européenne et du Canada à Téhéran vont bientôt quitter l'Iran après le jugement retentissant d'une cour allemande impliquant le gouvernement iranien dans des actions terroristes en Allemagne. Il semble toutefois que ce retrait, tout symbolique, ne modifiera pas les relations entre l'Europe et l'Iran. Nos informations en page A 10.

Le verdict est tombé dru. Le tribunal criminel de Berlin, écartant la raison d'État et faisant preuve d'une totale indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, a accusé jeudi le régime iranien de terrorisme. Rendant son verdict dans une affaire de quadruple meurtre politique en Allemagne, le juge a estimé « que les ramifications du crime vont jusqu'au plus haut sommet de l'État iranien » et que « la direction politique de l'Iran est responsable de l'attentat » de 1992. Quatre opposants kurdes avaient alors été abattus dans un restaurant.

La réaction du gouvernement iranien a été à l'image de ces régimes à la langue de bois, imbus de slogans. L'Iran a accusé le tribunal d'avoir agi « sous la pression de l'opposition contre-révolutionnaire » et de « ses ennemis de toujours, les États-Unis et Israël », auprès de qui elle avait pourtant acheté des armes il y a peu.

Voilà donc affirmé par un tribunal ce que tout le monde savait. Bien sûr, ne soyons pas naïfs. Plusieurs États ont utilisé ou utilisent des méthodes terroristes pour lutter contre d'autres États ou certains ennemis, mais peu font preuve d'autant d'acharnement que l'Iran à éliminer leurs propres ressortissants à l'étranger. Depuis le renversement du régime impérial par les islamistes, en janvier 1979, plus de 220 attentats ont été commis dans le monde contre des opposants iraniens. Seuls 14 procès ont été ouverts en Europe. Dans la plupart des cas, les terroristes ont disparu sans être identifiés et les suspects ont bénéficié de l'immunité diplomatique ou ont été relâchés, faute de preuves.

L'affaire la plus spectaculaire concerne l'assassinat de l'ancien premier ministre Chapour Bakhtiar, en France, en 1991. Deux suspects iraniens ont été condamnés mais le cerveau du meurtre a en revanche été acquitté et expulsé. En 1993, la France s'était de nouveau fait remarquer en renvoyant dans leur pays deux Iraniens recherchés par la justice suisse pour le meurtre d'un ancien ambassadeur iranien à Genève. Le gouvernement français avait alors motivé sa décision par des « intérêts nationaux ».

Cela, sans oublier le sort réservé à l'écrivain Salman Rushdie depuis 1989. Pour avoir écrit un roman jugé blasphématoire envers l'islam, l'écrivain d'origine indienne a été vilipendé publiquement par les dirigeants iraniens. Une fatwa de Khomeiny l'a même condamné à mort et une somme de 2,5 millions de dollars est promise à qui le tuera.

Pour protester contre l'affaire Rushdie, sans toutefois mettre en péril leurs juteux contrats avec le régime en place, les Européens ont inauguré en 1992 un « dialogue critique », visant, disait-on à l'époque, à réintégrer l'Iran au sein de la communauté internationale. Cinq critères ont été adoptés pour juger des progrès de Téhéran. Il s'agit du respect du droit international et des droits de l'homme, de la lutte contre le terrorisme et sa condamnation, du soutien au processus de paix au Proche-Orient et de la renonciation aux armes de destruction massive.

Après le jugement de Berlin, on est en droit de se demander si le « dialogue critique » se poursuivra, lui qui semble ne pas avoir donné de résultats convaincants en matière de terrorisme. À voir les réactions des Européens et des Iraniens, il semble bien que oui. Tant à Paris qu'à Londres et Berlin, les gouvernements européens ont indiqué que le « dialogue critique » était suspendu et non pas annulé. Ils ont aussi écarté toute sanction économique et commerciale avec l'Iran. À Téhéran, les autorités ont reçu le message et en ont profité pour ironiser sur le précédent retrait des ambassadeurs européens après l'affaire Rushdie. « Les ambassadeurs sont ensuite revenus humblement et en présentant des excuses », a dit le président Rafsanjani, en affirmant que la position de l'Union européenne ressemblait « à la coquetterie d'une femme âgée ».

L'histoire enseigne que les régimes révolutionnaires s'apaisent au fil du temps et de la consolidation de leur pouvoir. D'abord soucieux d'exporter leur révolution et d'éliminer les « ennemis du peuple », ils aspirent ensuite à la stabilité intérieure et à la respectabilité internationale. Ainsi, en ex-Union soviétique, 25 ans ont séparé le début de la révolution — et ses aspirations mondiales — à l'assassinat du plus célèbre opposant au régime stalinien, Léon Trotski, et au démantèlement du Komintern — la main de Moscou à l'étranger — dans les années quarante. Après, les bolchéviques se sont calmés. À l'évidence, l'Iran n'est pas encore sortie de sa phase révolutionnaire et reste un État terroriste.

Après le jugement de Berlin, on est en droit de se demander si le « dialogue critique » se poursuivra, lui qui semble ne pas avoir donné de résultats convaincants en matière de terrorisme. À voir les réactions des Européens et des Iraniens, il semble bien que oui. Tant à Paris qu'à Londres et Berlin, les gouvernements européens ont indiqué que le « dialogue critique » était suspendu et non pas annulé. Ils ont aussi écarté toute sanction économique et commerciale avec l'Iran. À Téhéran, les autorités ont reçu le message et en ont profité pour ironiser sur le précédent retrait des ambassadeurs européens après l'affaire Rushdie. « Les ambassadeurs sont ensuite revenus humblement et en présentant des excuses », a dit le président Rafsanjani, en affirmant que la position de l'Union européenne ressemblait « à la coquetterie d'une femme âgée ».

L'histoire enseigne que les régimes révolutionnaires s'apaisent au fil du temps et de la consolidation de leur pouvoir. D'abord soucieux d'exporter leur révolution et d'éliminer les « ennemis du peuple », ils aspirent ensuite à la stabilité intérieure et à la respectabilité internationale. Ainsi, en ex-Union soviétique, 25 ans ont séparé le début de la révolution — et ses aspirations mondiales — à l'assassinat du plus célèbre opposant au régime stalinien, Léon Trotski, et au démantèlement du Komintern — la main de Moscou à l'étranger — dans les années quarante. Après, les bolchéviques se sont calmés. À l'évidence, l'Iran n'est pas encore sortie de sa phase révolutionnaire et reste un État terroriste.

L'histoire enseigne que les régimes révolutionnaires s'apaisent au fil du temps et de la consolidation de leur pouvoir. D'abord soucieux d'exporter leur révolution et d'éliminer les « ennemis du peuple », ils aspirent ensuite à la stabilité intérieure et à la respectabilité internationale. Ainsi, en ex-Union soviétique, 25 ans ont séparé le début de la révolution — et ses aspirations mondiales — à l'assassinat du plus célèbre opposant au régime stalinien, Léon Trotski, et au démantèlement du Komintern — la main de Moscou à l'étranger — dans les années quarante. Après, les bolchéviques se sont calmés. À l'évidence, l'Iran n'est pas encore sortie de sa phase révolutionnaire et reste un État terroriste.

## Quebecor achète TQS

ROBERT DUTRISAC  
PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Télévision Quatre Saisons a été vendue à un consortium, contrôlé par Quebecor, auquel participe Cancom, filiale du grand télédiffuseur canadien WIC.

Le fiduciaire André H. Caron, chargé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de vendre TQS, a annoncé hier son choix parmi un groupe de prétendants qui figuraient notamment Cogeco et le Réseau Premier Choix, filiale d'Astral Communications. À la fin de février, le CRTC a ordonné à Vidéotron de vendre TQS et la présente transaction est sujette à son approbation.

Quebecor et Cancom se sont engagées à respecter le court échéancier imposé par le CRTC. Le consortium dé-

posera au plus tard le 29 avril prochain une demande de transfert de contrôle des licences de TQS. Le 2 mai, le CRTC publiera un avis d'audience publique qui doit se dérouler à compter du 7 juillet. Le 22 août, le CRTC a promis de rendre sa décision.

« Nous sommes très heureux et Pierre Péladeau est très content d'être associé à WIC et à CFCF », a souligné André Gourd, vice-président aux affaires gouvernementales et au développement corporatif de Quebecor. M. Gourd est le frère d'Alain Gourd, le président de Cancom.

« Nous avons deux objectifs: faire de la bonne télévision locale, près des gens, et avoir une entreprise rentable. Keep it simple », a dit M. Gourd, reprenant le leitmotiv du patriarche.

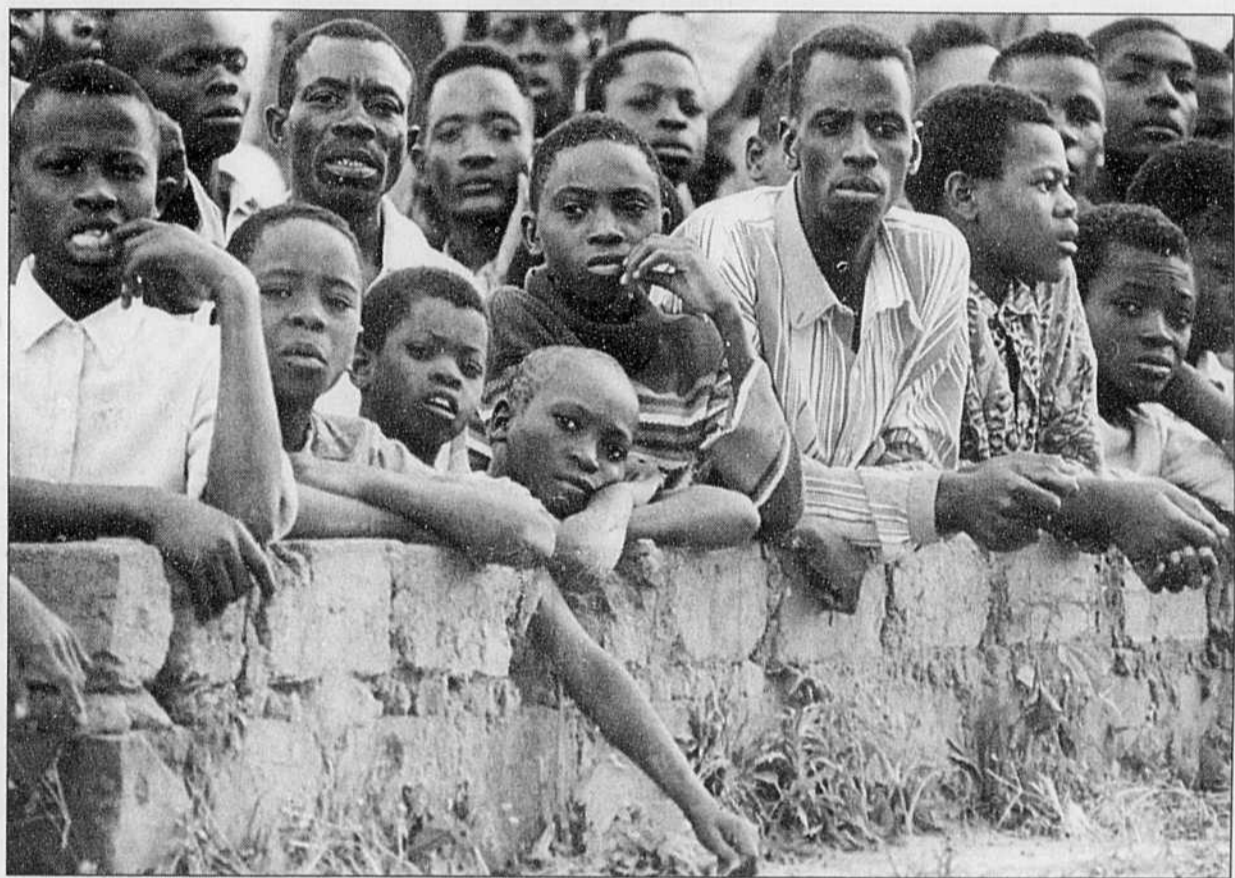
L'acquisition d'une station de télévision francophone à

VOIR PAGE A 14: TQS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Pierre Péladeau à la sortie des bureaux de Quebecor, à Montréal: la meilleure offre possible dans les circonstances.

## L'attente



PETER ANDREWS REUTERS

**PENDANT QUE** les autorités politiques zairoises décident de leur sort, la population ne peut qu'attendre... Alors que le premier ministre du pays venait d'annoncer la formation d'un gouvernement de salut national au Zaïre, ce groupe de citoyens postés à Kasumbalesa observait des soldats rebelles à la frontière du Zaïre et de la Zambie. L'ultimatum de trois jours, lancé jeudi par le leader rebelle Laurent-Désiré Kabila, se termine demain et laisse les Zairois en attente quant au maintien du président Mobutu Sese Seko au pouvoir. Nos informations en page A 10.

### Commissions scolaires linguistiques

## Pourquoi cette soudaine sollicitude?, se demandent les évêques

« Si M. Chrétien veut notre appui ferme, son cabinet n'a qu'à nous le demander par lettre »

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

« Si M. Chrétien veut notre appui ferme, son cabinet n'a qu'à nous le demander par lettre! », s'est exclamée Monique Mathieu, porte-parole de l'Assemblée des évêques du Québec.

Les évêques québécois ont été interpellés avant-hier par le premier ministre du Canada et son ministre Stéphane Dion, qui veulent vérifier si le projet d'amendement constitutionnel à l'article 93 de la Constitution demandé par Qué-

bec recueille leur appui. Pourtant, *Le Devoir* publiait le 26 mars une entrevue avec le président de l'Assemblée des évêques, M<sup>r</sup> André Gaumond, qui réitérait la position des évêques: ceux-ci approuvent la création des commissions scolaires linguistiques, et la façon d'y parvenir leur importe peu. « Nous ne nous prononçons pas sur le choix des moyens », déclarait M<sup>r</sup> Gaumond. Plus encore: l'Assemblée des évêques n'entendait faire aucune bataille pour le maintien de commissions scolaires confessionnelles.

VOIR PAGE A 14: ÉVÊQUES

## La commission Doyon remet en question la production privée

Pas de banditisme, mais trop de laxisme et des « pertes » pour Hydro

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

La commission Doyon remet en question pour une foule de raisons le programme d'achat d'électricité par Hydro-Québec auprès des producteurs privés, laissant entrevoir qu'Hydro-Québec pourrait désormais aménager avantageusement cette partie du parc hydraulique québécois moyennant certains changements dans son organisation.

La commission conclut son impressionnant rapport de 556 pages, dont *Le Devoir* a obtenu copie dans une enveloppe anonyme, en affirmant de façon lapidaire que le programme des petites centrales et de cogénération a réduit et continuera de réduire la rentabilité d'Hydro-Québec:

« Comme Hydro-Québec vend ces surplus à un prix inférieur au tarif payé aux producteurs privés, il en résulte qu'il y a des pertes financières », écrivent les commissaires.

« Si la production privée a pu être une solution à une problématique ponctuelle, conclut le rapport, solution qui, par ailleurs, s'est révélée moins satisfaisante que prévue, il y a lieu de douter de son opportunité sociale actuelle, notamment à l'égard de ses impacts environnementaux. À tout le moins son maintien nécessite-t-il qu'on prenne le temps de réévaluer en profondeur ses objectifs et ses conditions d'application. »

La commission, qui a relevé « un manque de transparence et non un comportement malhonnête de la part de la société d'État », estime toutefois que sa manière de fixer les prix offerts aux producteurs n'a jamais atteint son objectif de rentabilité « et il est peu probable qu'il en sera d'ailleurs autrement », prédit-elle...

La commission, qui n'a pas constaté de « favoritisme poli-

VOIR PAGE A 14: DOYON

### ÉCONOMIE

## Loi Helms-Burton: Washington et l'UE concluent une entente

Alors que les États-Unis et l'Union européenne viennent tout juste de conclure une entente concernant la loi américaine Helms-Burton, le Canada se manifeste et réclame un accord similaire. Les États-Unis sont disposés à discuter d'une telle possibilité avec le Canada.

■ Lire notre reportage en page C 3

## «Mister Clean»

À moins de vingt jours des élections britanniques, un étrange chevalier blanc vient voler la vedette aux chefs conservateur et travailliste

Dans le complet blanc immaculé qu'il porte depuis des années, Martin Bell ne passe jamais inaperçu, que ce soit à Sarajevo, à Beyrouth où dans les coins les plus reculés de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui, dans la petite circonscription de Tatton, entre Liverpool et Manchester, l'homme affronte les micros et les caméras avec la même



EN GRANDE-BRETAGNE

morgue qu'il destinait il n'y a pas si longtemps aux balles serbes et bosniaques. L'ex-correspondant de guerre de la télévision britannique (BBC), blessé à Sarajevo et depuis quelques jours candidat indépendant, avoue pourtant livrer le combat le plus difficile de sa carrière.

CHRISTIAN RIOUX  
ENVOYÉ DU DEVOIR À LONDRES

À 58 ans, sans argent, sans organisation et sans expérience politique, celui que l'on surnomme « Mister Clean » part en guerre contre le député conservateur le plus décrié de cette campagne. Neil Hamilton est soupçonné d'avoir reçu des faveurs de Mohamed Al Fayed, le patron égyptien des grands magasins Harrods. En change, il devait poser des questions en Chambre et faire du lobbying auprès

de certains ministres. *The Guardian* (de gauche) l'accuse d'avoir touché jusqu'à 20 000 \$. Une enquête est en cours. Mais Hamilton a déjà reconnu publiquement avoir accepté des cadeaux de Mohamed Al Fayed, dont quelques week-ends gratuits au Ritz de Paris.

« Je me présente pour qu'il y ait dans Tatton un candidat unique sur une plateforme de gouvernement propre et de lutte contre la corruption », explique Martin Bell du bar du petit hôtel de Knutsford où il a installé son quartier général. En quelques jours, il a attiré l'attention de tout le pays. Bell est devenu le

symbole de la lutte contre la corruption, rejetant dans l'ombre la guerre de titans que se livrent le travailliste Tony Blair et le conservateur John Major. Un combat qui — si l'on se fie à l'avance du Parti travailliste dans les sondages — pourrait mettre fin à 18 ans de gouvernement conservateur.

Convaincu que son adversaire serait remplacé par un autre candidat, Bell s'attendait à mener la plus courte campagne électorale de l'histoire. Jusqu'à ce que l'association conservatrice de Tatton

VOIR PAGE A 14: GRANDE-BRETAGNE

**MÉTÉO**

Montréal  
Neige fondante ou pluie. Venteux.  
Max: 3 Min: -5

Québec  
Samedi: ensoléillé. Dimanche: neige.  
Max: 2 Min: -7  
Détails, page C 6

**INDEX**

Agenda ..... B 10 Idées ..... A 13  
Annonces ..... C 12 Livres ..... D 1  
Les Arts ..... B 1 Le monde ..... A 10  
Avis publics ..... C 6 Les sports ..... C 14  
Bourse ..... C 10 Montréal ..... A 3  
Économie ..... C 1 Mots croisés ..... C 6  
Éditorial ..... A 12 Politique ..... A 8



# Nous croyons que le virage technologique a de nombreux visages.

## En voici un.

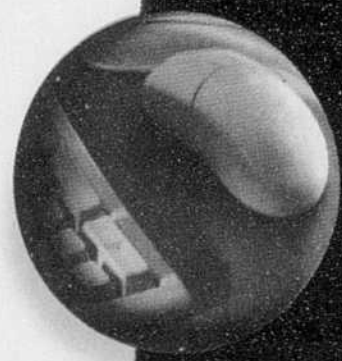
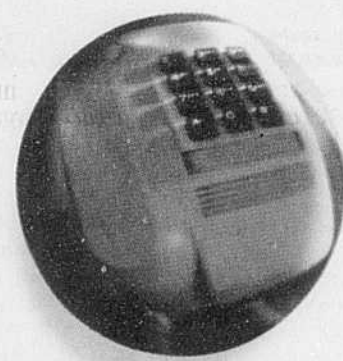
À compter du 19 mai, Lyne Mongeau travaillera à plein temps au sein de l'équipe des conseillers du Service aux particuliers de la Banque Laurentienne. Autrement dit, elle deviendra officiellement l'un de nos 700 banquiers personnels.

Lyne sera le banquier personnel de chacun de ses clients. Elle saura leur proposer des stratégies taillées sur mesure parmi la gamme de produits d'investissement la plus étendue sur le marché. Elle pourra aussi répondre à tous leurs besoins financiers, qu'il s'agisse de prêt-auto, de prêt hypothécaire ou de marge de crédit.

La vaste majorité de notre clientèle sait déjà qu'elle peut compter sur les services automatisés les plus simples et les plus pratiques qui soient pour les transactions courantes – le guichet Oscar\*, le service téléphonique BLCDirect\*, le Paiement direct Interac<sup>MD</sup> – en profitant de l'Innovateur\*, le meilleur forfait bancaire sur le marché.

Des outils quotidiens qui permettent à Lyne d'avoir les mains libres pour donner à ses clients le meilleur de la Banque : des choix, des conseils, des stratégies.

Lyne a un atout dans son jeu : elle connaît bien sa clientèle. Avec bon nombre de ses collègues caissiers et caissières, elle a entrepris sa formation de conseillère il y a déjà plusieurs mois. Car la Banque Laurentienne accomplit sa restructuration en respectant intégralement la sécurité d'emploi de son personnel et en n'effectuant aucune mise à pied. Sans vouloir nous vanter, peu d'entreprises peuvent en dire autant.



Tout simplement.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Transport urbain

## 50 millions pour réduire les embouteillages

Jacques Brassard annonce des mesures visant à encourager les automobilistes à utiliser les transports en commun

Les autobus seront-ils de plus en plus visibles à Montréal? Le métro fonctionnera-t-il à plein régime? Le ministre des Transports, Jacques Brassard, veut emprunter la voie de la «décongestion» déjà choisie par certaines villes européennes. Pour faire la guerre aux embouteillages montréalais, il annonce un investissement de 50 millions de dollars.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Automobilistes, soyez sur vos gardes! Le gouvernement du Québec compte retirer des véhicules de la route afin de relancer le transport en commun dans la région de Montréal.

Cette «annonce d'intention», formulée hier par le ministre provincial des Transports, Jacques Brassard, devrait se traduire dès la semaine prochaine par des investissements immédiats de 50 millions de dollars dans des projets visant à «décongestionner le centre».

Le ministre Brassard s'est bien gardé de dévoiler ses plans hâtivement. Il a par contre laissé entendre que de nouvelles voies réservées et d'autres stationnements incitatifs pourraient être aménagés sur le territoire métropolitain. «Les interventions viseront à assurer une meilleure fluidité de la circulation dans la grande région de Montréal».

Grâce à cette série de mesures, le ministre Brassard espère provoquer un «transfert intermodal». C'est-à-dire qu'il souhaite que les automobilistes abandonnent en grand nombre le volant et sautent dans l'autobus ou le métro. «Il est impossible et même déraisonnable de penser que nous répondrons à la demande croissante de transport, en milieu urbain, par du bitume et encore du bitume».

C'est que Jacques Brassard estime, comme de nombreux spécialistes du transport, qu'il y a trop d'automobilistes dans le réseau métropolitain à l'heure actuelle. «Déjà, en ce moment, aux heures de pointe, c'est clair. [...] Il y a des tronçons qui sont saturés.»

Si la donne ne change pas, la situation risque d'empirer. Les embouteillages seront plus nombreux. Il faudra de plus en plus de temps pour se déplacer dans la région. C'est du moins ce qui ressort des projections réalisées par le ministère des Transports.

Québec estime en effet qu'au rythme où vont les choses, il y aura plus de 1,7 million de voitures dans la région métropolitaine. «C'est un demi-million de voitures de plus qu'en 1990», souligne Jacques Brassard. Bref, les ponts reliant l'île à la banlieue pourraient devenir de véri-

tables stationnements aux heures de pointe... «En plus des embouteillages que nous pourrions constater sur les ponts dans douze ou treize ans, on pourrait se retrouver avec un centre-ville déserté par des gens qui le quittent et qui n'y reviennent plus», a-t-il ajouté.

Au total, 150 millions, répartis sur trois ans, seront injectés afin d'agir directement sur la congestion routière. Ces montants — annoncés dans le récent budget Landry — s'ajoutent aux investissements déjà prévus par le ministère des Transports dans la conservation du réseau routier.

Le ministre Brassard espère ainsi «favoriser la revitalisation et la consolidation» du centre, ce qui s'inscrit tout à fait en continuité avec les annonces récentes faites par le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, et son homologue des Affaires municipales, Remy Trudel.

### Privatisation et péage

Le ministre Brassard a par ailleurs ouvert la porte au maillage entre les secteurs public et privé hier afin de construire de nouvelles routes. «Nous manifestons de l'ouverture pour des propositions en provenance du secteur privé, des propositions relatives au développement autoroutier, a-t-il confirmé. Ça veut dire l'ajout de nouveaux tronçons.»

En clair, il se pourrait que le privé prenne la relève de l'État dans la construction d'autoroutes. Le péage risque de faire surface sur ces nouvelles routes. «Il faudra que le promoteur puisse se rembourser, a déclaré M. Brassard. Le péage pourrait être envisagé sur ces tronçons nouveaux.»

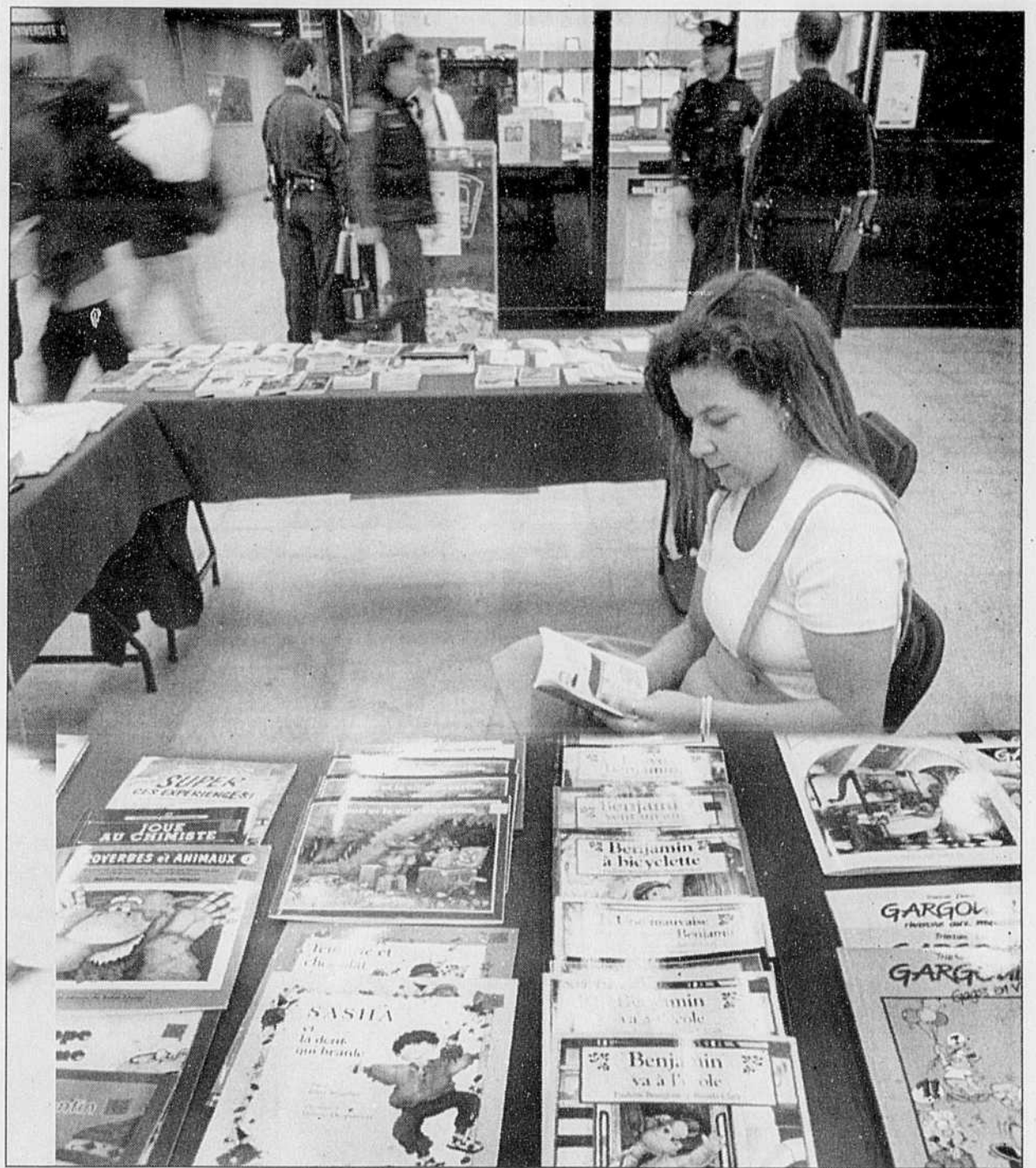
M. Brassard a par ailleurs indiqué que le Plan de transport du ministère sera prêt à l'automne. Ce plan, qui guidera le ministère pour les vingt prochaines années, devrait permettre une véritable relance du transport en commun dans la région de Montréal. C'est du moins le vœu formulé hier par le ministre Brassard. «C'est clair qu'il y a une volonté de privilégier et de prioriser le transport en commun», a-t-il dit.

Il sera également question dans ce document de l'intégration des services de transport. Il s'agirait de confier la gestion des différents services de transport (scolaire, adapté, en commun) à un seul organisme. Il existe une «multiplicité» d'organismes responsables sur un même territoire, un «doublage» des services, une «sous-utilisation» des équipements, une «mauvaise utilisation» des ressources matérielles et financières et un «cloisonnement» entre les différents modes de transport. Voilà autant de situations que le ministre Brassard voudrait corriger.

M. Brassard a déjà annoncé quelques mesures, hier, dans le cadre d'un déjeuner-causerie organisé par Transport 2000. Ainsi, l'enveloppe destinée au transport adapté sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal sera augmentée de façon récurrente de 600 000 \$.

Transport 2000, un groupe de pression voué à la défense du transport en commun, fête son 20<sup>e</sup> anniversaire. Le ministre a en profité pour rendre hommage à son «partenaire». «Par votre expertise, par vos projets, vous éclairez le gouvernement», a-t-il lancé.

## Des livres dans le métro



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ON FÊTE Le Printemps du livre jeunesse québécois à la station de métro Berri-UQAM. Avant de sauter dans le métro, si vous passez par là, pourquoi ne pas faire un brin de lecture en vous arrêtant à ce stand qui, depuis mercredi et aujourd'hui encore, donne la vedette aux auteurs et illustrateurs de livres jeunesse québécois?

### EN BREF

#### Non aux heures supplémentaires

(Le Devoir) — Quelque 1300 salariés de l'usine Goodyear à Valleyfield refusent depuis quelque temps de faire des heures supplémentaires; ils entendent ainsi forcer l'employeur à respecter le «contrat social», fait savoir le Syndicat canadien de la fonction publique. Ce syndicat a signé avec la société Goodyear un contrat de dix ans, en vigueur jusqu'en 2007. Le différend qui a mené à cette décision des syndiqués a surgi

lorsque l'employeur a agi de sorte que l'attribution des dates de vacances estivales ne se fasse plus dans le sens de permettre au plus grand nombre de travailleurs de prendre leurs vacances en été. Le vice-président du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ), François L'Heureux, déclare que son syndicat étudie des recours pour forcer la compagnie à respecter la lettre et l'esprit du contrat social. D'un commun accord, la question devait être soumise à un arbitre, selon le syndicat, mais la compagnie a fait volte-face.



TOUT NOUVEAU  
LES SAISONS LITTÉRAIRES TOME 10  
Équinoxe vernal 1997

#### Guérin littéraire

222 pages, 8,95 \$

#### ESSAIS

Clément Loranger  
Signore Maschere  
«L'ennui»

Yvon Paillé

Le visage et ses masques  
L'ennui, première maladie de l'âme

Michel Brunelle  
Apologie de Séraphin Poudrier

Marc-Aimé Guérin  
L'oncle Abel

Yvon Boucher  
La fille du calendrier

#### FICTIONS

François Landry  
XX. Hecho en Mexico

Michel Karlof  
Les miaulements du chat

B.Y. Mook

La femme

Romain Gaudreault  
Chronique de l'équipe des femmes pirates

Jean Chaumely  
Le persan bleu

Bien longtemps après la fin des maladies

Manon Leroux  
Aphrodite

Denyse Giguère  
La cousine Maryse

Paul-André Bibeau  
Blonde, légère

Marie Hébert  
La ville yermelle

Ginette Faucher  
La lettre

Gilles Dumoulin  
Fin de séjour

Jean Grignon  
L'homme qui nourrissait les requins

Claude Messier  
Quelques heures à peine

La muse  
La dernière lettre

#### POÉSIES

Jean Grignon  
Internet

Joanne Di Tomasso  
Amoureuse

Tes yeux  
De toi  
Pour te vivre

Roland Michel Tremblay  
L'anarchiste

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

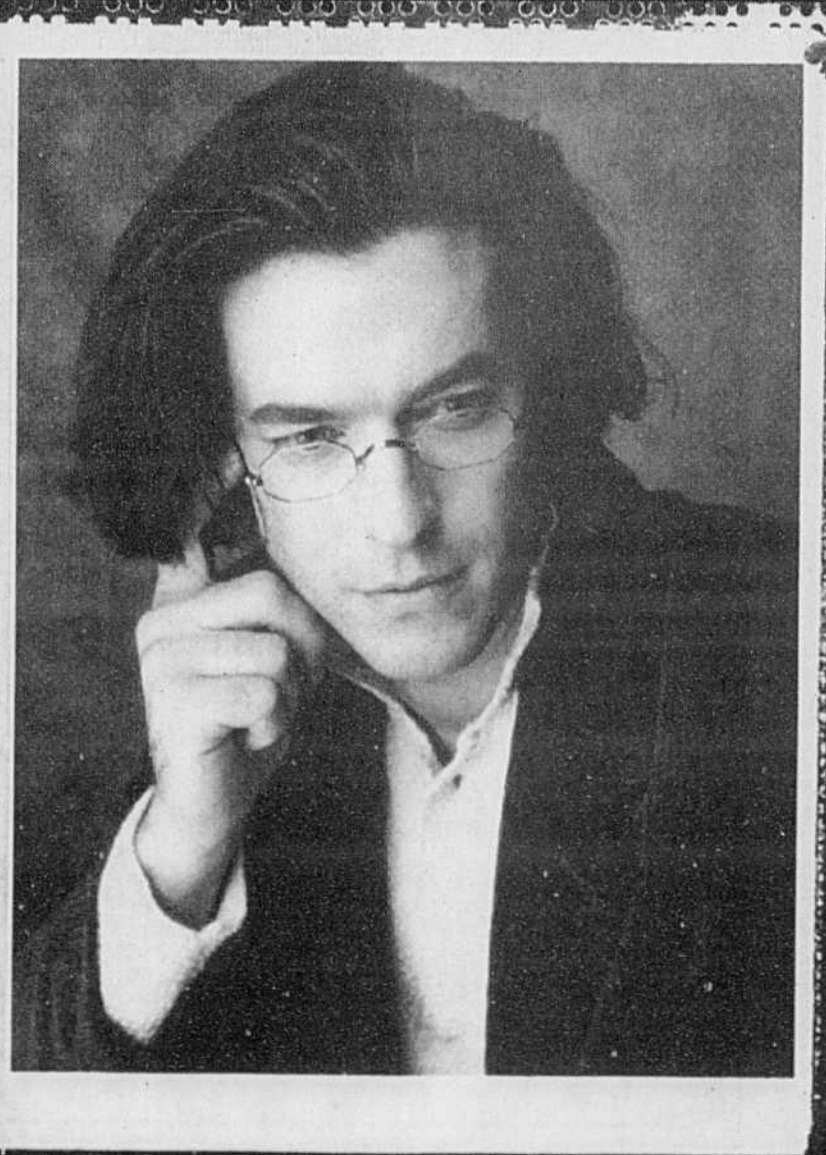
Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: <http://www.guerin.qc.ca>

## TOULCH

OPTOMÉTRISTES



Lunor  
en exclusivité  
dans nos boutiques  
au Québec

Des  
lunettes  
pour  
être vu

4129, rue Saint-Denis  
Montréal  
849-0559

4021, boul. Saint-Laurent  
Montréal  
849-1433

1327, av. Greene  
Westmount  
937-0446



Donnez du sang.  
Le plus beau des cadeaux.

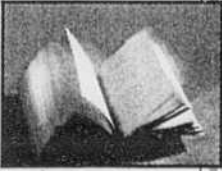
Croix-Rouge canadienne

Le Québec  
par l'autre bout de la lorgnette

Guide des lieux à découvrir

PUL-IG

Catherine  
Sagués et  
Nathalie  
De Grandmont



De consultation aisée, ce guide de voyage pratique offre un menu d'activités à la carte qui permet aux vacanciers d'ici et d'ailleurs de découvrir et de savourer les particularités architecturales, industrielles, historiques, botaniques, zoologiques et scientifiques disséminées aux abords des routes de notre belle province, mais surtout hors des sentiers battus.

Le Québec par l'autre bout de la lorgnette, un compagnon de voyage qui surprendra même celui qui croyait tout connaître du Québec...

318 pages ♦ 19,95 \$

EN VENTE  
CHEZ VOTRE LIBRAIRE  
ou par commande postale:  
Presses de l'Université Laval  
Pavillon Maurice-Pollack, 3103  
Cité université-Pollack  
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4  
Tél. (418) 656-7381 - Téléc. 656-3305

# • MONTRÉAL •

## L'opération pelletage a commencé

Le ministre a entrepris des discussions avec les maires de la CUM au sujet du transfert de responsabilités

Le pelletage de Québec vers les municipalités s'en vient. Les autorités locales auront à faire preuve d'imagination pour ne pas refiler la facture aux contribuables comme l'a recommandé Québec.

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel a entrepris une tournée pour rendre digestes les transferts de responsabilités aux municipalités qui seront annoncés le 24 avril prochain.

Jeudi dernier, le ministre Trudel rencontrait les élus de la Communauté urbaine de Montréal. Ces discussions préliminaires concernent la facture de 500 millions que le gouvernement a décidé de refiler aux municipalités à compter de 1998. Pour les derniers mois de 1997, les responsabilités actuellement financées ou gérées par le gouvernement et transférées aux municipalités s'élèveront à 125 millions.

Le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, estime que 500 millions par année, c'est peu comparativement

aux budgets municipaux qui totalisent dix milliards annuellement. «Je suis convaincu qu'on gère mieux l'argent qu'on a eu l'odieuse de taxer que celui qu'on a reçu en subvention», a déclaré au Devoir M. Ménard.

En contrepartie, le premier ministre lui-même a récemment ouvert la porte à la possibilité d'imposer des réductions salariales aux fonctionnaires municipaux par une loi spéciale, si nécessaire.

Serge Ménard laisse entendre que le transfert de responsabilité pourrait prendre la forme d'arrêts de certaines subventions actuellement consenties aux municipalités. Dans ce contexte, la Ville de Montréal n'aurait pas à s'inquiéter outre mesure, selon le ministre Ménard, puisqu'elle assume déjà une double facture avec les services spécialisés de police et le transport scolaire.

Connaissant les résistances au pelletage gouvernemental, Serge Ménard prévient: «Si les municipalités pensent qu'elles ne peuvent gérer autrement les responsabilités qui étaient jusque-là subventionnées, ça risque de leur coûter plus cher. Mais on croit que les choses que l'on veut leur transférer seront mieux gérées au niveau local que national», affirme-t-il.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, qui attend toujours un pacte fiscal de Québec, se montre relativement optimiste. «Je m'attends à ce que, dans la décentralisation que



Rémy Trudel



Serge Ménard



Pierre Bourque

Québec va annoncer pour 500 millions, on soit le moins touché possible», dit-il.

Le maire Bourque croit par ailleurs que les municipalités pourraient se voir confier la gestion des routes (en lieu et place de Transports Québec), d'écoles, de CLSC.

Quand on demande au maire Bourque comment sont ses relations avec Québec, il répond, après une longue hésitation, qu'elles vont de mieux en mieux. Il ajoute toutefois: «Mais je juge aux résultats.»

D'ailleurs, Pierre Bourque réclame, conjointement avec ses collègues des villes de Québec, Hull, Chicoutimi, Trois-Rivières et Sherbrooke qu'il rencontrait hier matin à Mont-

réal, la fusion des municipalités avoisinantes pour renforcer sa municipalité. «C'est évident que la facture doit être partagée», explique M. Bourque.

Selon lui, la forme de péréquation qui découle du regroupement au sein de la Communauté urbaine de Montréal ne suffit plus. «C'est une première étape et il faut passer à la suivante. Il doit y avoir une solidarité. Les gens des couronnes ne paieront pas tant que les banlieues de l'île ne paieront pas», indique M. Bourque.

Le maire de Montréal presse le gouvernement d'agir dans ce sens. Pierre Bourque soutient que c'est le rôle de Québec de voir à l'équité fiscale sur l'île de Montréal, qui pourrait passer par l'uniformisation de la taxe non résidentielle.

Le ministre des Affaires municipales reçoit jusqu'au 30 juin prochain les projets de regroupement des municipalités et présentera un plan en septembre prochain.

«Si on veut faire une société qui se tient, on ne peut pas avoir des disparités telles que la classe moyenne se trouve là et les moins favorisés ici. Ce n'est pas évident que c'est une bonne chose de garder les villes cossues isolées, pas conscientes des problèmes sociaux qui les entourent», explique Pierre Bourque, qui souhaite que cela se fasse dans le dialogue plutôt que sur le champ de bataille.

Je m'inscris  
dans  
l'histoire...

### Et sur la liste électorale permanente — le Registre national des électeurs.

Dans le but de créer une liste électorale permanente — le Registre national des électeurs — les recenseurs d'Élections Canada vont vous rendre visite du jeudi 10 avril au mercredi 16 avril 1997. Puisque le registre servira dorénavant à chaque scrutin fédéral, il nous permettra à tous d'économiser beaucoup de temps et d'argent. Ça vaut le coup d'ouvrir aux recenseurs et de s'inscrire, une fois pour toutes. Pour plus de renseignements, appelez Élections Canada au 1-800-INFO-VOTE (1-800-463-6868) ATS/ATM : 1-800-361-8935 Internet : <http://www.elections.ca>



Une fois  
pour toutes.

Élections Canada est l'organisme non partisan chargé de la conduite des élections et des référendums fédéraux. Si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui a de la difficulté à lire, faites-lui part du contenu de cette annonce.

## LES ACTUALITÉS

## Transplantations pulmonaires

## C'est toujours à Montréal que ça se passe

Aucune greffe de poumon n'a été effectuée à Québec depuis l'annonce du transfert du programme

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Aucun malade n'a encore subi de greffes depuis le transfert du programme de transplantations pulmonaires de Montréal à Québec annoncé par le ministre de la Santé Jean Rochon à la mi-janvier. Depuis ce temps, les opérations se sont malgré tout poursuivies à Montréal, où cinq patients ont reçu de nouveaux poumons au pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

En dépit d'un transfert annoncé en grande pompe en janvier dernier, il ne s'est toujours pas réalisé de transplantations pulmonaires à l'hôpital Laval de Québec, officiellement chargé du programme de greffes de poumons au Québec depuis le 15 janvier 1997. À l'automne 1996, le ministre Rochon avait dû défendre cette décision fort contestée. À la suite des protestations des patients en attente de greffes pulmonaires, il avait finalement accepté que les malades déjà sur la liste d'attente puissent être greffés à Montréal par leur médecin traitant.

Depuis la mi-janvier, les greffes se poursuivent dans la métropole, où des patients ont reçu des poumons le 16 janvier et les 8, 15 et 20 février derniers. Il s'est aussi réalisé une greffe cœur-poumon, selon les chiffres obtenus de Québec-Transplant.

Au cabinet du ministre Rochon, on affirme toutefois que le programme de greffe de l'hôpital Laval «est pleinement fonctionnel» et «qu'ils ont tout ce qu'il faut pour procéder». «Il y a une liste d'attente antérieure à Montréal, et ça se peut que cette liste ne soit pas encore vide», a fait valoir hier Martin Caillé, l'attaché de presse du ministre Rochon. La direction de l'hôpital Laval n'a pas rappelé Le Devoir.

## Crise à Québec-Transplant

Face à la crise qui secoue Québec-Transplant — dont le conseil d'administration a relevé mardi de ses fonctions la directrice générale, Louise Bibeau — l'attaché de presse du ministre Rochon a affirmé n'avoir aucun commentaire sur ce changement de direction.

«Le conseil d'administration a pris une décision, soit Québec-Transplant a maintenant des devoirs à faire, dont celui de suivre le rapport Montambault. On suit de très près ce qui se passe là-bas», a dit hier M. Caillé.

Pourtant, le rapport Montambault, réalisé à la demande du ministre Rochon, recommandait justement à Québec-Transplant de redonner à la directrice ses pleins pouvoirs. Un accompagnateur, le Dr Harvey Barkun, a en outre été nommé par Québec pour s'assurer que les recommandations du rapport Montambault soient suivies. Or, hier, l'attaché de presse du ministre Rochon affirmait que, malgré le vote survenu à Québec-Transplant, contraire à l'esprit du rapport, l'accompagnateur gardait toute la confiance de Jean Rochon. «C'est une décision du conseil d'administration où l'accompagnateur n'a pas de vote», dit-il.

Malgré cette crise, le ministère de la Santé continue à soutenir la qualité et l'efficacité des services de prélèvements, de transferts et de répartition des organes ne sont pas affectés.

À Québec-Transplant, on tente maintenant de rebâtir l'image de l'organisme en rappelant qu'au-delà des crises administratives, les patients continuent à recevoir des organes. «Il y a eu 27 donneurs et 90 transplantations en trois mois depuis 1997, ce qui correspond à ce qui a été fait en 1996. Les gens qui ont un proche atteint doivent savoir que les activités professionnelles ne sont pas affectées», a insisté hier le Dr Denis Marleau, qui a dû remplacer au pied levé la directrice, relevée de ses fonctions par le conseil d'administration.

Un autre important conseil d'administration de Québec-Transplant, où la structure même de l'organisme sera remise en question, doit avoir lieu la semaine prochaine. L'avenir de l'organisme sera aussi sûrement affecté par le dépôt, en juillet prochain, d'un comité présidé par Guy Gélneau, mandaté par le ministre Rochon de faire le point sur l'ensemble des activités de dons, de prélèvements et de transplantations d'organes et de tissus au Québec.

## Quartango à la PdA

## Les Chevaliers O'Keefe du tango

QUARTANGO

À la cinquième salle de la PdA  
Ce soir à 20h

SYLVAIN CORMIER

Là d'où je viens, on ne peut pas ne pas connaître les Chevaliers O'Keefe. Ils sont à la balle molle québécoise ce que les Harlem Globetrotters sont au basket américain: de fameux ambassadeurs. Des propagateurs. Des drilles proverbialement joyeux et des gars passablement habiles qui amusent les gens tout en disséminant les spores de l'amour du noble sport de balle. Ils s'amènent sur le terrain, font les pitres entre un triple-retrait et un circuit à l'intérieur, et la foule passe, bien plus sûrement qu'avec les Expos, un bon moment.

Quartango, je le constatais encore jeudi au premier de leurs trois soirs à la cinquième salle de la PdA (j'ai découvert le quartet en première partie d'André Gagnon à l'Hémicycle du Centre Molson), c'est un peu le même principe. Ils aiment le tango: c'est patient. Ils savent en jouer: c'est l'évidence même. Mais ils sont d'abord animés par un désir fou de faire aimer le tango. Et ils y parviennent, de toutes les façons. Même ceux qui ne se sont jamais agenouillés à l'église de Piazzola ressortent troublés, voire croyants. Et leurs arrangements étonnants (du tango sans bandoneón!), farcis de contrepoints subtils, ont de quoi satisfaire les férus du genre. Comme les Chevaliers, Quartango vise et atteint tous les publics.

Leur spectacle est à cette fin brillamment calibré: il y a le nombre minimum d'immortelles (l'incontournable *Cumparsita*, *A media luz*, *El Choclo*, *Milonga de mis amores*), le quota requis des tangos d'Astor Piazzola (*Milonga del Angel*, la déchirante *Adios Nonino*), un lot pas trop lourd de musiques originales pour mettre en valeur nos quatre tangueux (le *Barracuda* du pianiste Richard Hunt, les *Tohu-bohu*, *Androgyne* et *Adagio*, *Tango & Luno* de l'accordéoniste Mario Leblanc), et de quoi justifier amplement la présence de l'artiste invité, l'excellent flûtiste Robert Cram. L'équilibre n'est jamais rompu: les morceaux légers tempèrent les lascifs, les dansantes justifient les moins orthodoxes.

Et tel un Gregory Hines revisitant

les grands moments de l'histoire de la danse à claquettes ou un Stephen Barry démontant un à un les différents styles de blues, un spectacle de Quartango ne va pas sans une saine dose de ressassement des acquis: les grands courants de cette musique issue de Buenos Aires sont évoqués dans *L'Histoire du tango* de Piazzola, pièce à quatre mouvements conçue pour flûte et guitare mais réinventée pour flûte et quatuor violon-accordeon-piano-contrebasse. C'est le moment clé du spectacle: on passe avec ravissement du pétillant *Bordel 1900* au mélancolique (et splendide) *Salon 1930*, puis du bal dansant du *Nightclub 1960* à la «confusion» toute contemporaine du *Concert 1990*.


Et si la musique ne suffit pas, les compères offrent un autre spectacle: on rit beaucoup avec Quartango. Fous du tango, ils sont un peu dingos tout court, et l'admettent d'emblée. Si le contrebassiste René Gosselin se vante des applaudissements un tantinet plus nourris, il faut blâmer ses mille mimiques et stappettes, sans compter son rapport particulièrement sensuel au massif instrument. Et il faut voir le «vé-nérable» Richard Hunt, dont le sourcil aussi blanc que sa barbe est formidablement mobile, jouer comme un gamain à la fin des pièces. Leblanc et le violoniste Stéphane Allard, plus discrets, se révèlent à l'usage de redoutables pince-sans-rire. La comparaison avec les Chevaliers O'Keefe est sans doute un peu dans le champ gauche, mais je suis sorti de la cinquième salle certain de ceci: par les uns comme par les autres, baseball et tango sont bien servis.

## Pour chats seulement!

- soins dentaires complets
- soins médicaux et chirurgie
- toilette et pension
- nourriture et articles divers

Chats Montréal

Clinique vétérinaire pour chats

Charles Bradley D.V.M.   
1830, rue Sherbrooke o. Guy  
(514) 939-2287

## CONTRASTES



Marie-Andrée Chartier est travailleuse sociale au Centre Dollard-Cormier. Pendant dix ans, elle et d'autres employés ont bataillé pour obtenir des conditions normales de travail.

## La grande évasion

Il y a un peu plus d'une semaine, le personnel et les patients du Centre Domrémy ont plié armes et bagages. Ils ont quitté un immeuble hermétique, un immeuble pratiquement aveugle, pour un édifice avec fenêtres. Et alors? Pour avoir droit à un peu de soleil, il aura fallu dix ans, dix ans de négociations et de patience.

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

Le topo est le suivant: en 1988, le ministère de la Santé décide de chambarder toute l'infrastructure alors en place pour soigner les alcooliques et les toxicomanes. La veille de ce bouleversement administratif, il y avait le Centre Préfontaine qui traitait les itinérants, le Centre alternatives qui soignait les toxicomanes jeunes et adultes, et le Centre Domrémy où l'on s'occupait des personnes souffrant notamment d'alcoolisme et d'abus de médicaments. À ces lieux, ajoutons la Résidence Sainte-Geneviève, qui comprenait 86 lits.

Ainsi donc, en 1988, c'est le grand chambardement. Quel en était le signe le plus éclatant? Ces trois centres publics qui avaient tant de vocations différentes sont fusionnés en un seul. On rassemble le personnel. On informe la clientèle. Et on s'installe au 10 140, rue Lajeunesse.

Plus précisément, en 1988, les 250 employés, dont 50 professionnels, ainsi que les 4000 patients des trois centres se sont retrouvés dans un immeuble enclavé par deux édifices résidentiels. Un immeuble proposant des fenêtres seulement sur le devant et l'arrière. Sur les murs de côté, les murs les plus longs: rien. Pas d'ouverture. Dans les environs, il y avait, il y a toujours le restaurant La Fonderie, le motel Idéal et un garage. M. Muffer. C'est là que les problèmes commencent.

Au début, l'administration avait prévu installer le personnel soignant, le personnel comprenant des psychologues, criminologues, ergothérapeutes, travailleurs sociaux et autres, dans des aires ouvertes. Imaginez des employés obligés d'observer des règles élémentaires de discrétion — on est dans le domaine de la santé —, travaillant dans la promiscuité. Passons sur ce chapitre.

Passons et signalons que tout le personnel qui faisait de la thérapie a été installé dans des bureaux de sept mètres carrés seulement et sans fenêtre. Des bureaux totalement fermés. Des bureaux-cellules. Des bureaux où quotidiennement les psys et autres professionnels rencontrent leurs patients.

Marie-Andrée Chartier est travailleuse sociale, Jacques Normand est psychologue. Tous deux travaillent au Centre Dollard-Cormier qui remplace, pour ainsi dire, le Centre Domrémy. Et alors? Tous deux ont souligné que l'un des dénominateurs communs des patients est l'anxiété.

En se retrouvant dans des bureaux exigus, des bureaux sans fenêtre, des bureaux mal aérés, toutes ces personnes souffrant d'avoir des nœuds dans la tête se... «À cause de la proximité obligée, la charge émotive des patients était plus marquée que dans un lieu normal ou plus adéquat à la thérapie.»

Ainsi que l'ont expliqué ces deux professionnels, «la thérapie était d'autant plus difficile à mener à bien que la charge émotive provoquée par le contexte influait sur notre travail». Il faut dire qu'outre la configuration hermétique du lieu, le personnel soignant comme les

patients ont dû composer avec de constants problèmes de ventilation.

Ces employés du ministère de la Santé, après avoir formé un comité santé, ont développé toute une expertise qui leur a permis de constater que l'entrée d'air frais dans ce bâtiment loué par le ministère de la Santé était de 5 % seulement alors que la norme exige une rentrée d'air frais de 15 %. Pour des questions de coûts comme de restrictions budgétaires, «ils avaient calculé l'air par bureau en fonction d'une personne». Pour des gens qui passent une partie de leur temps à faire des rencontres...

Tout naturellement, les employés pris dans leurs petits bureaux faisaient tout pour s'en échapper. Mais il y a eu plus grave. Au moins 8 des 60 personnes travaillant sur le front thérapeutique ont éprouvé les troubles qui vont avec le syndrome des édifices hermétiques. Soit des problèmes de concentration, de mémoire, de grande fatigue, d'assèchement des muqueuses, d'étourdissements et autres symptômes.

Jusqu'aux patients qui «se plaignaient de fatigue». Certains des employés «ont été marqués profondément. Ils ont pris des congés sans solde, des congés de maladie. Vous savez, l'hiver, pour réchauffer nos bureaux, on utilisait au maximum les lampes halogènes». C'est dire.

En novembre 1993, les employés apprennent enfin que le Centre sera démantelé. Un comité-conseil a été formé. «Nous avons tout de suite signalé que pour le bien des patients comme pour celui des employés, le nouvel immeuble devrait comprendre des bureaux d'une superficie raisonnable avec fenêtres.»

Grâce à leur constante vigilance, les employés du Centre Dollard-Cormier ont obtenu gain de cause. Reste qu'il aura fallu dix ans pour que le ministère de la Santé accorde des conditions de travail tout bêtement normales.

## SIMONE DE BEAUVOIR



## LETTRES À NELSON ALGREN

Un amour transatlantique  
1947-1964

Texte établi, traduit de l'anglais et annoté par Sylvie Le Bon de Beauvoir

Pendant que naissent devant nous *Le Deuxième Sexe*, *Les Mandarins*, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Simone de Beauvoir nous livre d'elle-même une autre image, celle d'une femme amoureuse.

640 pages, 39,95 \$

GALLIMARD

Ouverture mardi 15 avril 10h. a.m.

Visitez  
notre  
nouvelle  
boutique  
Altitude du  
1472, rue Peel

Profitez de rabais de  
20% 30%  
40%  
50%  
sur articles  
sélectionnés

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

tentes, sacs à dos,  
sacs de couchage,  
vêtements, etc...

GAGNEZ  
des prix d'une  
valeur de  
999\$

Promotion valide  
jusqu'au 1er juin 1997

ALTITUDE

SPORTS PLEIN AIR

1472, Peel ••• Montréal ••• 266-8010 Peel

Le rendez-vous des

# insomniaques !

## Marathon d'écriture

intercollégial

7<sup>e</sup> édition

## De la première édition...

En 1991, les membres du journal étudiant du cégep André-Laurendeau souhaitent organiser une activité qui sortirait de l'ordinaire et qui leur permettrait d'aller au bout de leurs idées, de leur imagination et d'eux-mêmes. À partir de ce désir, et avec l'appui de l'équipe de pastorale, le premier marathon d'écriture voit le jour. Cette année-là, 18 étudiants noircissent plus de 550 feuilles en 24 heures! Dès 1993, le cégep André-Laurendeau s'allie au cégep de Chicoutimi et à l'Institut maritime du Québec à Rimouski afin de rendre cette activité accessible à tous les collégiens québécois.

## ...à la septième!

Les 14 et 15 mars derniers, ce marathon, désormais tradition, s'est tenu pour une septième année au cégep André-Laurendeau, toujours en collaboration avec le cégep de Chicoutimi et l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Pendant 24 heures consécutives, soit de 14h30 à 14h30, 155 étudiants provenant de 26 institutions collégiales à travers le Québec, dont 29 d'André-Laurendeau, ont pu ne faire qu'un avec l'écriture, faisant fi du temps et de la tempête qui, à l'extérieur, faisait rage. Sous le thème *Tant de feuilles, temps de passion*, Yves Beauchemin présidait cet événement d'envergure qui a entre autres été rendu possible grâce aux subventions de la Fondation du cégep André-Laurendeau, de la Direction générale de l'enseignement collégial, de Louise Beaudoin, ministre de la culture et de Liza Frulla, députée de Marguerite-Bourgeoys.

## Une année exceptionnelle

Le marathon a connu cette année un succès encore inégalé autant au point de vue du nombre de participants, qu'au point de vue du nombre d'ateliers. Ces derniers, qui ponctuent les périodes de création libres et auxquels s'ajoutent des surprises, ont atteint leur objectif sur l'échelle de l'enthousiasme. Lise Bissonnette, qui vient de lancer son dernier ouvrage intitulé *Quintes et doubles*, a ouvert le bal avec un atelier sur la lettre d'opinion qui a été suivi avec beaucoup d'attention. Durant l'atelier sur l'écriture romanesque, Yves Beauchemin a lui aussi captivé l'auditoire en confiant sans retenue les trucs et secrets qui ont fait de lui un des auteurs les plus prolifiques du Québec. "Il n'y a pas de recette pour écrire. Il faut trouver notre méthode..." La pratique fait l'élimination entre l'imitateur et le créateur" a toutefois précisé l'auteur du *Matou*. Lili Gulliver, la grande "sexploratrice", n'a pas tardé à réchauffer l'atmosphère en invitant les personnes présentes à rédiger un court récit érotique. Avec un tel exercice, la nuit s'amorçait bien... À preuve, il fallait voir les participants, toujours aussi alertes à 3h, faire la file pour avoir le privilège de lire leur texte de science-fiction au micro, sous l'oreille attentive de leur mentor, nul autre que le désormais célèbre Stanley Péan.

## Quand le soleil se lève...

Tout ce dynamisme et cette fougue n'ont pas empêché les marathoniens d'accueillir bruyamment le soleil lorsque celui-ci s'est finalement levé. Tous savaient qu'une fois la lumière revenue, le sommeil se ferait moins menaçant. Sergio Kokis, auteur, docteur en psychologie et artiste-peintre, a fini d'éclairer les participants en décorifiant avec brio le processus de la création. Arrivé peu de temps après, Serge Chapleau a quant à lui été ovationné avant même d'avoir débuté son exposé. Durant ce dernier, les marathoniens ont littéralement bu les paroles du maître de la caricature avant de tenter de surpasser son cynisme en prêtant à ses dessins de nouveaux textes. Parce que peindre est également un acte de création, au même titre que l'écriture et le dessin, la peintre Manon Otis a mis son talent au service du marathon de 21h à 3h, illustrant brillamment certains thèmes d'ateliers. Deux enseignants du cégep André-Laurendeau ont aussi préparé des ateliers. Jean-Paul Roger, afin de garder éveillés les moins insomniaques, a dirigé un exercice littéraire qui alliait érotisme et sensualité. Pour sa part, Julie Roberge avait conçu un atelier en 3 parties qui maniait savamment écriture et histoire en utilisant comme plaque tournante le mur de Berlin.

## Allo, Paris?

Plusieurs comédiens, artistes et animateurs ont pu prendre part à ce gigantesque événement grâce à l'audio-visuel. Parmi eux, soulignons Marc Labrèche, Pierre Brassard, André Robitaille, Lucien Francoeur, Martine Saint-Clair et nul autre que Marie Eikyl, alias *Passe-Partout*, qui a su, grâce au seul timbre de sa voix, ramener à l'enfance la bande de jeunes adultes enjoués. Michel Tremblay, en direct de Key West, en Floride, et Christyne Brouillet, de Paris, ont manifesté leur soutien par des appels téléphoniques.

Après autant d'émotions, les étudiants s'en sont retournés, affichant un sourire qui trahissait leur épuisement. Il quittaient des lieux où, au fil des heures, ils avaient vu naître et mourir des milliers de rêves, de fantasmes, de personnages et de situations qui viendraient encore longtemps les émuvoir de par leur folie, leur absurdité ou leur beauté. C'est ainsi que du cégep André-Laurendeau, ils garderaient le souvenir d'avoir touché, pendant 24 heures, à cette dimension floue mais combien riche qu'est l'univers de la création.

## Le concours littéraire

Chaque année, le président d'honneur du marathon choisit un thème qui demeure secret jusqu'au concours littéraire, concours auquel doivent participer tous les marathoniens, qu'ils soient à André-Laurendeau, à Chicoutimi ou à Rimouski. C'est ainsi qu'à 16h, le 14 mars, M. Beauchemin a dévoilé le thème pour lequel il avait opté quelques instants auparavant: *La Tache bleue*. Dès ce moment, les participants disposaient d'une heure pour rédiger un texte d'environ 250 mots.

Au cégep André-Laurendeau, un jury local a dans un premier temps retenu les neuf meilleurs textes. Sept autres compositions ont aussi été choisies à Chicoutimi et à Rimouski. Par la suite, le jury provincial, composé des enseignants de français Michel Bélanger (cégep de Trois-Rivières), Francine Bergeron (cégep de Sorel-Tracy), Stéphane Desrosiers (cégep de Limoilou), Lucienne Nicolas (collège Bois-de-Boulogne) et René Robitaille (cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu), a lu et relu les textes des 16 finalistes avant de décerner le 1<sup>er</sup> prix à Sophie Traversy et le 2<sup>e</sup> prix à Chantal Guérard. Les gagnantes étudiantes toutes deux au cégep André-Laurendeau. Elles se sont, entre autres, mérités respectivement *Le Dictionnaire historique de la langue française* et le *Dictionnaire Robert* sur cédérom. Pour leur effort et leur performance, nous tenons à féliciter tous les participants du concours littéraire, dont les finalistes étaient les suivants:

## Au cégep André-Laurendeau:

Mathieu Arsenault (cégep Marie-Victorin)  
Jean-Philippe Morency (collège Ahuntsic)  
Stéphane Johnson (cégep André-Laurendeau)  
Étienne Paquette (cégep de Trois-Rivières)  
Ismaël Amodéo (cégep Joliette-de-Lanaudière)  
Geneviève Blais (cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)  
Marylène Cossette (cégep Shawinigan)

## À l'Institut maritime du Québec à Rimouski:

Amélie Coulombe Boulet (cégep de Rimouski)  
Julie Deschenaux (cégep de Rimouski)  
Hélène Morais (Institut maritime du Québec à Rimouski)

## Au cégep de Chicoutimi

(et toutes étudiantes de ce cégep)

Geneviève Asselin  
Amélie Proulx  
Automne Thibault  
Caroline Nadeau

1<sup>er</sup> prix: Sophie Traversy (cégep André-Laurendeau)

Il y a déjà un moment que tout le monde au cégep André-Laurendeau reconnaît à Sophie un don certain pour l'écriture. Rédactrice en chef du journal étudiant, elle entend poursuivre des études en journalisme à l'université du Québec à Montréal.

## Derrière l'iris

Elle est toujours là, obsédante. Dans le noir du jour, elle est l'incessant rappel des yeux agressés, du regard saisi, du cœur abasourdi. Elle danse quand il y a de la musique, tremble quand il relève trop vite la tête, pâlit un peu quand on devine au zénith l'astre qui luit trop fort. Parfois, il a l'impression qu'elle sourit à une amante imaginaire, ou qu'elle pleure doucement, sans bruit, perdant avec chaque larme un peu de son opacité. Elle est bien vivante la tache bleue derrière l'iris de l'aveugle.

Charles observe la tache. Elle est la seule chose qu'il peut regarder, ses doigts sont crispés sur la canne qui le catégorise, ses pieds explorent le ciment glacé, sa tête s'emplit d'odeurs de moteur, de chien et d'alcool vieilli. La tache sursaute à chaque pas, voudrait qu'il s'arrête. Mais Charles continue, il a peur de l'immobilité de la couleur, c'est comme une mer sans houle, comme un ciel sans vent ni nuage qu'il ne peut percevoir. Les pas claquent sur le trottoir. La tache frissonne. Elle voudrait parler, se greffer à l'imaginaire de Charles pour illustrer le souvenir. L'aveugle résiste, serre les paupières pour refréner l'envie impossible de ses yeux de voir et de toucher les parfums et les sons qu'ils ne connaissent qu'à moitié.

Charles ne veut pas revivre ce qui a fait naître la tache. Il refuse, et pourtant le souvenir s'installe lentement, son corps se prépare. La tache bleue devient poudre, se désagrège en poussières d'étoiles dans le firmament de son univers sombre. Le souffle court, l'aveugle s'adosse contre un mur qu'il tâte du bout des doigts. Sa tête s'appuie trop fort contre les imperfections de la brique, il a mal. La canne blanche tombe contre le sol avec un bruit sourd, il ne la ramasse pas. Les passants marchent vite, effleurent ses vêtements. Dans son corps et dans sa tête, c'est déjà la tempête. Ses mains ratissent le mur à la recherche d'une prise, tout son visage est clos, la sueur lui mouille le front. Son cœur gronde et résonne avec fracas dans toutes les cavités de son corps.

Le ciel s'ouvre, le sol se dérobe. Le bruit est assourdissant. Charles plisse les lèvres pour ne pas crier, le vent se lève. Tout est blanc, immaculé, éclatant de virginité. Dans un éclair, les yeux de Charles voient, renaissent, communient avec la vie. La pupille saisit l'infini de la seconde bénie, capte les millions de couleurs, découvre l'origine des sons et des odeurs. L'œil s'emballé, court sous son globe, puis s'arrête, à nouveau immobile, teinté de frayeur. Dans la rue anonyme, les passants s'arrêtent un instant pour regarder l'aveugle qui s'effondre avec un cri de vertige.

Étendu sur le sol froid, ses yeux blêmes figés, Charles est épuisé. La tache bleue est revenue dans sa noirceur, dernier vestige de ce qu'il a vu dans la trop brève seconde.

Impuissant, meurtri, Charles fixe avec amertume la tache bleue derrière son iris, plus splendide que jamais, qui a la triste forme d'un œil qui voit.

2<sup>e</sup> prix: Chantal Guérard (cégep André-Laurendeau)

Chantal n'est pas de celles qui ne cultivent qu'un intérêt. En plus d'être une passionnée d'écriture, elle étudie en science de la santé et aspire à rien de moins qu'une carrière en médecine. Chantal n'a sans doute pas fini de nous étonner.

## La Tache bleue

Comme à chaque matin, j'ai le corps qui craque, qui gémit. Comme à chaque matin, j'aspère mon visage d'eau chaude afin de dissoudre la colle laissée par les larmes. Ensuite, comme à chaque matin, j'attends que ma vue, comparable à celle que j'ai lorsque je nage sous l'eau les yeux ouverts, me permette de distinguer mon reflet dans la glace. C'est alors que ce matin devient différent de tous les matins: sur ma joue, il y a une tache bleue, d'un beau bleu mauve profond, en forme de croissant de lune. Cette tache, je sais d'où elle vient, je sais ce qu'elle veut. La belle tache en forme de croissant de lune veut livrer mon secret. Elle est comme un sourire sur ma joue, qui m'encourage ou me moque au fil des secondes qui passent. Elle raconte mon histoire de méchante fille, de fille désobéissante et cervelée. Elle raconte aussi mon histoire de victime, de mal aimée, de bête traquée. Elle crie ma haine et ma rage en même temps que ma tristesse et mon désespoir. Cette tache, c'est ma trahison et aussi ma délivrance. Y poser le doigt m'arrache une grimace de douleur et de dégoût. Cette tache est comme le cratère d'un volcan. Tout autour, il y a un renflement. La tache elle-même fait un trou peu profond dans ma joue, avec, à l'intérieur, une lave qui me brûle.

Je cligne des yeux. Je ne suis plus perdue dans mes pensées, mais mon regard est toujours fixe. Je n'aime pas revenir à la réalité de façon brusque. J'ai conscience de ce que m'entoure mais je garde volontairement cette confortable fixité du regard. Ensuite, doucement, je recommence à vraiment regarder autour de moi. Je m'habille, lentement. Je descends à la cuisine. Ma mère est déjà levée. Devant la tache bleue, elle a un regard lourd de sens. Elle m'amène dans sa chambre, sors ses fards et m'assoit devant elle. D'un même mouvement, nous détournons les yeux de la bague de mon père, une bague en forme de croissant de lune, posée sur la table de chevet.

Sous le maquillage, la tache se tait. Elle a cessé de raconter mon histoire. Elle a maintenant l'air d'une ecchymose plutôt ovale. Ceux qui me côtoient, connaissant ma maladresse, croient sûrement à un accident. Je suis prête à partir pour l'école. Sur ma joue, la tache silencieuse ne l'est pas vraiment. Je l'entends qui piaille et je sens son martèlement, au même rythme que les battements de mon cœur. C'est insupportable. Aussitôt, arrivée à l'école, je cours en direction de la salle de bain. Aujourd'hui, ce n'est pas pour pleurer. Je frotte la tache bleue jusqu'à ce que le maquillage disparaisse. La tache me sourit de nouveau et je lui souris à mon tour. La tache va raconter mon secret. Moi aussi. Enfin.



Sophie Traversy, à droite, gagnante du 1<sup>er</sup> prix, et Chantal Guérard, gagnante du 2<sup>e</sup> prix, entourent le président d'honneur du 7<sup>e</sup> marathon d'écriture intercollégial, M. Yves Beauchemin.

## Les gagnantes du concours littéraire

De toutes les activités qui se déroulent pendant le marathon d'écriture intercollégial, le concours littéraire national est sans doute celle que les participants attendent avec le plus d'impatience. Cette année, Yves Beauchemin, le président d'honneur du marathon, a imposé le thème *La Tache bleue*, à partir duquel tous les participants devaient écrire un texte de 250 mots. Voici les textes primés par le jury provincial.



Plus de 150 étudiantes et étudiants ont participé à la belle fête des mots qu'est le marathon d'écriture intercollégial. Par la passion et la détermination quasi palpables qu'ils affichent chaque année, les marathoniennes et marathoniens ne manquent jamais de m'impressionner. De savoir ces jeunes adultes aussi persévérants, avides et passionnés du français me ravit. Constatant de quelle étoffe seront faits celles et ceux à qui nous remettrons le flambeau, j'accepte en toute quiétude de me porter garant de l'avenir.

Président de la Fondation du cégep André-Laurendeau

Louis Martin



Les participantes et participants du 7<sup>e</sup> marathon d'écriture intercollégial ont choisi de laisser libre cours, pendant 24 heures, aux mots, aux images, aux idées. Je rends hommage à leur audace et à leur créativité. À nous, maintenant, le plaisir de lire les textes gagnants!

La ministre de l'Éducation

Pauline Marois

"La langue est une fête qui fait de moi un maître. Parler, lire et chanter C'est chaque jour renaître."

Ces vers anonymes expriment certaines vérités au sujet de la langue. D'abord, que les mots nous donnent du pouvoir et constituent des instruments inestimables à la maîtrise de notre environnement social. Ensuite, que la langue se confond, pour une grande part, avec ce souffle intérieur qui fait de nous des êtres humains.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'ÉducationComité organisateur du 7<sup>e</sup> marathon d'écriture intercollégial

## Au cégep André-Laurendeau

Gilbert Forest, coordination provinciale  
Jean-Jacques Barette, ressources matérielles  
Annie Bonneville, COOP  
Manon Desroches, affaires étudiantes  
Francine Duquette, direction des études  
Marie-Josée Fiset, ressources matérielles  
Line Légaré, communications  
Lyne Perras, affaires étudiantes  
Julie Roberge, Département de lettres

## Au cégep de Chicoutimi

Ghislain Lespérance, coordination

## À l'Institut maritime du Québec à Rimouski

Catherine Cloutier, coordination

• LES ACTUALITÉS •

La plainte du Conseil des citoyens contre Black

# Le champion de la concentration de la presse ?

La Cour fédérale a évité de se prononcer sur le litige entre la diversité des contenus et la loi du marché marchés différents

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

La dernière tentative judiciaire de bloquer la prise de contrôle de la chaîne de journaux canadiens Southam par le magnat de la presse Conrad Black a échoué mercredi en Cour fédérale d'appel.

Le Conseil des Canadiens a en effet été débouté et renonce à toute nouvelle tentative de contester devant les tribunaux la mainmise de M. Black et de son holding Hollinger sur les 20 journaux de la chaîne qui compte entre autres *The Montreal Gazette* et *The Ottawa Citizen*.

En prenant le contrôle de 41 % des actions de Southam par le rachat des parts de Power Corporation, en mai 1996, M. Black s'assurait la mainmise sur la majorité des 104 quotidiens publiés à travers le Canada. Avant la transaction à Southam, M. Black possédait déjà 38 journaux, dont une vingtaine qu'il avait achetées au cours de l'année précédente. Au total, M. Black détient le droit de vie ou de mort sur 58 quotidiens au Canada, dont quatre au Québec (*Le Soleil*, *Le Droit*, *Le Quotidien* de Chicoutimi et *The Gazette*), qui réunissent 43 % du tirage au pays.

Dans trois provinces (Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et Terre-Neuve), tous les quotidiens sont la propriété du même homme, ce milliardaire qui ne se cache pas de vouloir tirer

un peu plus à droite des journaux qu'il trouvait avoir sombré dans un gauchisme mou et prévisible.

### Le grand ménage

En détenant la propriété de la majorité des journaux au pays, ce magnat, dont l'empire s'étend au *Jerusalem Post* et au *Daily Telegraph* de Londres, contrôle du fait même la seule agence de presse pancanadienne, Presse canadienne, et son pendant radiophonique, Broadcast News.

Dès qu'il a mis la main sur Southam, M. Black a d'abord menacé la PC de fermeture pour ensuite lui imposer une cure sévère d'amaigrissement.

M. Black est réputé pour faire le ménage des journaux dont il prend possession afin de réduire ses coûts et maximiser ses profits. Bien que M. Black affirme vouloir améliorer la qualité des journaux qu'il achète, ses détracteurs observent que dans certains cas, dont celui du *Leader-Post* de Regina, l'utilisation des agences de presse internationales a fait un bond de 40 % depuis qu'il est la propriété de Black, pendant que les chroniques spécialisées en agriculture, en santé et en politique municipale n'occupent plus que 20 % de l'espace qui leur était consacré auparavant.

Le Conseil des Canadiens voulait faire renverser par la Cour fédérale une décision du Bureau fédéral de la concurrence qui a donné le feu vert à la transaction.

Cet organisme fondé en 1985 par des Canadiens inquiets de la domination étrangère sur l'économie canadienne estimait que le Bureau fédéral de la concurrence avait erré en autorisant la fusion entre Hollinger et Southam.

### Marché et intérêt public

Selon les plaignants, l'organisme fédéral aurait dû tenir compte du fait que cette transaction mettrait en péril la diversité des contenus et des opinions dans la presse au Canada dans son analyse des impacts de la fusion sur la concurrence dans ce secteur d'activité.

Par exemple, le Bureau de la concurrence a jugé que la prise de contrôle par le même homme des quatre quotidiens publiés en Saskatchewan n'avait aucun effet sur la concurrence parce que les quatre journaux concernés sont publiés dans quatre marchés différents. En somme, puisque, auparavant, dans une ville, il n'y avait qu'un journal, et qu'il y en a toujours un aujourd'hui, il n'y a pas moins de concurrence qu'il n'y en avait auparavant. Donc, *no problem*.

Le Conseil des Canadiens avait porté en appel cette décision à la Cour fédérale qui a débouté une première fois les appelants en décembre pour une question de procédure.

En effet, le tribunal ne s'est jamais prononcé sur le fond de la question. La requête a tout bonnement été rejetée parce que les plaignants avaient outre-

passé le délai de 30 jours prévu pour faire appel. En sus, le juge Bud Cullen avait indiqué qu'à son avis, les appelants n'avaient pas un «*intérêt direct*» dans cette cause.

La présidente du Conseil des Canadiens, Maude Barlow, réagit en disant que cette décision est la preuve que l'intérêt public perd du terrain au Canada au profit des grandes compagnies et de l'économisme triomphant.

À la question de la concentration entre les mains d'un même homme d'autant de journaux au pays, les ministres Manley (Industrie) et Robillard (Patrimoine) s'étaient refusés à toute intervention. Mme Robillard n'avait même envisagé aucune étude sur le sujet. Son collègue Manley avait pour sa part justifié la décision du Bureau de la concurrence en disant que le seul rôle de son directeur était «*d'examiner les implications économiques d'une concentration de la propriété. Ça ne touche pas au contenu*», avait-il déclaré.

Plusieurs experts des médias s'entendent pour dire que le Canada est le champion de la concentration de la presse, un sujet qui fait épisodiquement l'objet d'inquiétudes au pays. En 1970, le Comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse trouvait alarmant le fait que la part du tirage des trois principales chaînes de journaux était passée de 25 % à 45 % depuis 1958.

Dix ans plus tard, quand la commis-

sion Kent a été créée, la part de ces trois empires était passée à 57 % et atteint 72 % aujourd'hui.

Aux États-Unis, malgré les fusions colossales qui défraient les manchettes, la plus grande entreprise de presse écrite, Gannett, ne détient que 10 % du marché.

Au Québec, trois groupes se partagent l'essentiel du marché: Quebecor, avec 43 % du tirage francophone et deux titres (mais sans compter les innombrables hebdomadaires régionaux qu'il possède), Power Corporation, avec quatre quotidiens et 34 % du tirage, et Unimédia (qui appartient à Hollinger) avec trois journaux et 18 % des exemplaires vendus. *Le Devoir* fait bande à part avec la portion congrue du marché.

Le Conseil des Canadiens organise, en collaboration avec une coalition principalement composée de syndicats regroupés sous la bannière «*la Campagne pour la liberté de presse et de diffusion*», organise une «*journée de la liberté de la presse*», le 16 avril prochain.

De son côté, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a invité ses membres à un colloque sur le sujet de la concentration de la presse le dimanche 4 mai prochain. Ce colloque est organisé dans la foulée de la décision du CRTC de rejeter la fusion entre Télévision Quatre Saisons et Télé-Métropole. La FPJQ avait appuyé, sous conditions, cette transaction.

EN BREF

## Démenti du Grand Conseil des Cris

Ottawa (PC) — Contrairement à des informations diffusées par certains médias hier, les Cris soutiennent n'avoir jamais déposé de plainte à l'encontre du juge Réjean Paul, qui a été suspendu jeudi à la suite d'allégations d'irrégularités dans ses dépenses de déplacement. «*Les Cris réaffirment plutôt leur appui à l'égard du juge Paul et du renouvellement par le gouvernement canadien, en 1996, du mandat de celui-ci à la tête de la Commission crie-naskapie*», dit un communiqué de la communauté crie.

## S.O.S. Montfort continue la bataille

(Le Devoir) — Les Franco-Ontariens ne sont pas prêts à rendre les armes! Profitant d'une visite du premier ministre ontarien Mike Harris mercredi prochain dans la capitale nationale, le comité de survie S.O.S. Montfort se transformera en «*comité d'accueil*». S.O.S. Montfort sollicite cette fois non seulement les Franco-Ontariens mais aussi la communauté anglophone, les communautés culturelles et tous les Canadiens qui voudront leur prêter main forte. Ce deuxième rassemblement aura lieu mercredi à l'hôtel Westin d'Ottawa où se trouvera le premier ministre Harris pour un dîner-bénéfice au profit du Parti conservateur d'Ontario. «*Mike Harris doit se rendre compte que ses commentaires de cette semaine n'ont pas découragé la communauté francophone, que notre lutte est loin d'être terminée et qu'elle n'est plus uniquement la cause des Franco-Ontariens, mais bien de tous les Canadiens*».

REVUE DE PRESSE

## L'enjeu électoral: le Québec

GILLES LESAGE  
De notre bureau de Québec

Le Québec sera l'enjeu principal de l'imminente campagne électorale fédérale et, que ça agace ou non, le lancinant problème de l'unité canadienne ne cessera de hanter les candidats et les électeurs.

Telle est la trame de fond de plusieurs commentaires de la presse écrite du Canada anglais où, de plus en plus intensément, l'on tient pour acquis que le premier ministre Chrétien déclenchera les élections pour le début de juin (s'il exauce le souhait formulé par sa femme, Aline, jeudi).

Québec est l'enjeu électoral, c'est d'ailleurs le titre de l'éditorial du directeur du *Macleans Magazine*. «*Le fait brutal est que l'unité nationale est le plus important défi du pays*, écrit Robert Lewis, mais des réalités incontournables rendent virtuellement impossible toute discussion sensée sur ce sujet. Certes, le chômage est à bon droit la préoccupation principale de la plupart des Canadiens. Mais sans un pays uni — et le Québec comme partie intégrale de l'ensemble — tout le monde en souffrira.»

«*À l'évidence, les Canadiens doivent faire face à cet enjeu, sinon durant la prochaine campagne, du moins après*, écrit Lewis. Il ne disparaîtra pas.»

C'est aussi l'avis de Rosemary Speirs, columnist à Ottawa pour *The Toronto Star*. La crise de l'unité continuera de mijoter sur le réchaud, et M. Chrétien doit prouver qu'il fera mieux face au troisième référendum (promis par M. Bouchard) qu'à celui d'octobre 1995. «*Chrétien devrait demander aux Canadiens le mandat de reconnaître le Québec comme société distincte au sein de la fédération. Il ne peut continuer de laisser la question de la séparation du Québec en arrière-plan comme il a tenté de le faire depuis trois ans, et comme il veut le faire encore cette année*».

Mme Speirs estime que M. Chrétien améliorerait ses chances dans sa propre province — où sa popularité est au plus mal — s'il s'engageait à remplir les engagements qu'il a pris à la veille du référendum. «*Ce serait une élection à l'arraché, pas la promesse que les libéraux anticipent. Et Chrétien gagnerait*», assure la columnist du *Star* (et de *The Gazette*, pour cette chronique).

C'est un invité qui n'est pas le bienvenu, titre Jeffrey Simpson, mais le problème de l'unité canadienne ne disparaîtra pas par enchantement. Personne ne veut trop en parler — à l'exception du Bloc québécois — mais tout le monde sait, aussi bien les politiciens que les stratèges, que la question de la sécession fera surface, écrit-il dans *The Globe and Mail*.

En vue du référendum promis par M. Bouchard, le prochain gouvernement fédéral devra y faire face. «*Le problème central de la campagne devrait donc être celui-ci: quel chef et quel parti sont les mieux placés pour diriger cette bataille référendaire. Les partis sont nerveux, sachant que la question surgira, peut-être dans les débats des chefs ou parce que, en bout de*

piste, un parti martèlera cet enjeu. C'est d'ailleurs le seul qui mettra une émotion imprévue dans une campagne qui, autrement, s'en tiendra à un script bien serré», conclut Simpson.

Dans une autre chronique, il écrit que les libéraux de Jean Chrétien se proposent d'augmenter leurs chances au Québec en accentuant la polarisation entre les fédéralistes et les sécessionnistes. «*Les conservateurs voudraient que les électeurs fédéralistes pensent à une autre option. Les libéraux veulent polariser les votes entre eux et le Bloc. Les libéraux doivent donc, pour faire mieux qu'en 1993, cibler les conservateurs. Et vice versa. Aussi, la vieille rivalité libérale-conservatrice au Québec, loin d'être un à-côté, est au centre des espoirs des deux partis*».

### La presse

Le jeune chef tory demeure le meilleur espoir des fédéralistes de gruger le vote du Bloc québécois, opine Gretta Chambers, dans sa «*colonne*» hebdomadaire à *The Gazette*. «*Ça fait l'affaire du Canada du PQ que Chrétien assume seul tout le fardeau fédéral. Ça simplifie la campagne. Mais s'il y avait une autre voix fédéraliste crédible, le discours souverainiste devrait être livré avec une précision plus embarrassante*».

Le Québec est en processus de sécession depuis si longtemps, écrit le columnist David Frum, qu'on a fini par s'y faire. Ça fait 25 ans que c'est en marche, graduellement, explique-t-il dans *The Financial Post*. «*La tendance est claire. Avec chaque année qui passe, de plus en plus de Canadiens français votent de manière à se rapprocher de la séparation [...] Le départ du Québec du Canada semble aussi soutenu et inévitable que le mouvement d'une plaque géologique à l'autre*».

«*L'élection fédérale imminente, conclut Frum — probablement la dernière du 20<sup>e</sup> siècle — peut tout aussi bien être la dernière élection d'un Canada uni. C'est peut-être le temps de commencer à se préparer pour cet avenir*».

Un conseil d'Andrew Coyne, columnist pour *Southam News*: préparons-nous pour des promesses creuses. Les partis politiques vont promettre de créer des emplois. Mais ils ne savent pas comment.

Parmi les spéculations électorales sans fin, des chroniqueurs s'inquiètent par ailleurs de ce que Preston Manning ne soit pas invité au débat des chefs en français. Le chef réformiste y perdra s'il n'est pas capable de communiquer en français, conclut Jeffrey Simpson dans *The Globe and Mail*. «*Mais tous les électeurs, francophones ou anglophones, y perdront si, dans une élection démocratique, ils ne peuvent pas entendre l'un des chefs des partis nationaux dans un débat télévisé. Et les élections sont un ingrédient de la démocratie, pas pour le plaisir des réseaux*».

Manning mérite d'être entendu, croit également *The Gazette*. Qu'il s'exprime bien ou non en français, peu importe. Il a le droit d'essayer, et les francophones ont le droit de l'entendre. Bonne télévision ou non, Manning doit être entendu, conclut le quotidien montréalais.

10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE passionnant



une NSX pour l'été

VOUS NE RÊVEZ PAS! POUR CÉLÉBRER LEUR 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE, LES CONCESSIONNAIRES ACURA DU QUÉBEC METTENT UNE INCROYABLE NSX À LA DISPOSITION D'UN ACHETEUR CHANCEUX. ACHÉTEZ L'ACURA NEUVE DE VOTRE CHOIX, D'ICI AU 20 JUIN 1997 CHEZ UN CONCESSIONNAIRE ACURA PARTICIPANT, ET OBTENEZ UNE CHANCE DE GAGNER L'UTILISATION D'UNE RUTLIANE NSX POUR L'ÉTÉ!

\* Pour être déclarée gagnante, la personne choisie au hasard devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Valeur approximative du prix: 15 000 \$. Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. La version complète des règlements de ce concours peut être obtenue chez les concessionnaires Acura du Québec participants.

# ACURA



**LOCATION**  
Pour un temps limité  
L'Acura 2.2CL 1997  
**358\$\***  
Transport et préparation inclus



**LOCATION**  
Pour un temps limité  
La Série TL  
**408\$\***  
Transport et préparation inclus



**LOCATION**  
Pour un temps limité  
L'Acura 3.5RL 1997  
**598\$\***  
Transport et préparation inclus

**Financement 4,8%**  
sur la Série TL et la 3.5RL



**ACURA**

Une vision qui inspire un élan de passion.

**ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIALES**

<b>ACURA GABRIEL</b> 4648, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux. 696-7777	<b>LES GALERIES ACURA</b> 7100, boul. Métropolitain Est, Anjou. 354-8811	<b>ACURA BROSSARD</b> 9100, boul. Taschereau Brossard. 659-1616	<b>ACURA PLUS</b> 255, boul. de la Seigneurie, Blainville. 435-4455
		<b>LUCIANI ACURA</b> 4040, rue Jean Talon O., Montréal. 340-1344	

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

Financement des universités

## Le groupe de travail lance un cri d'alarme

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Dans son rapport remis hier à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, le groupe de travail sur le financement des universités estime que l'on devrait remettre en question tout le système universitaire québécois si certains établissements devenaient incapables de rembourser leur dette. On constate que les compressions forceront le départ de 900 professeurs d'ici 18 mois et que les déficits accumulés atteignent 180 millions en 1996-1997.

Sans mentionner l'idée d'augmenter les frais de scolarité, le groupe recommande au gouvernement de répartir sur plusieurs années les compressions budgétaires prévues dans les subventions de fonctionnement qui sont de l'ordre de 52 millions cette année.

Présidé par Marcel Gilbert, le comité de sept membres conclut que le réseau universitaire subira inévitablement des modifications importantes au cours des prochaines années.

«Il est nécessaire, précise le groupe dans un communiqué émis en fin de journée, d'entreprendre une réflexion globale sur la mission des universités, sur les choix poursuivis — qui devront être modifiés en fonction des ressources — et sur le rôle que l'État jouera dans l'avenir. Le tout devra tenir compte du contexte international à l'intérieur duquel évolue l'économie du Québec.»

Entre autres recommandations, le groupe de travail suggère de cesser d'investir dans les «bâtiments» et de s'attaquer aux problèmes des universités situées dans les régions périphériques, comme à Rimouski et à Chicoutimi. Il croit qu'il faut dégager

des sommes pour financer les projets communs et propose que l'on crée également un fonds, de cinq à dix millions, consacré à la rationalisation des programmes d'études.

Le comité Gilbert ne propose pas, par ailleurs, de modifications fondamentales aux règles de financement actuelles, notamment pour ne pas déstabiliser davantage les universités en période de compressions. On recommande toutefois d'assouplir la formule de financement qui diminue rapidement avec les baisses d'effectifs présentement.

Selon les membres du groupe, les règles budgétaires ne sont pas le meilleur moyen de favoriser la diminution de la durée des études et le nombre des abandons, une application plus stricte des règlements pédagogiques leur paraissant plus indiquée. Ils évoquent toutefois la possibilité d'une incitation financière pour encourager les étudiants à terminer rapidement leurs études ou, en dernier recours, d'une augmentation des frais de scolarité à partir d'un nombre donné d'unités.

Selon le représentant des étudiants au sein du comité, Nicolas Girard, «les recommandations sont satisfaisantes dans le contexte actuel de compressions budgétaires, mais il faudra, à moyen terme, améliorer l'encadrement en engageant plus de professeurs.»

Pour sa part, la professeure de l'Université Laval, Christine Piette, croit que le rapport du comité met bien en lumière les problèmes du financement des universités. «Il faudra toutefois poursuivre cette réflexion selon les pistes qu'on a établies.»

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, on indiquait hier que Mme Marois n'avait pas encore eu le temps de prendre connaissance du document.

La mise à la retraite de 15 000 fonctionnaires

## 1000 appels par jour pour des demandes d'information

Les répercussions de l'entente conclue récemment entre le gouvernement et les employés du secteur public commencent à poindre. Inquiets, curieux, les employés de l'État sollicitent la CARRA comme jamais elle ne l'a été. Pour répondre à la demande, l'organisme multiplie les dollars et recrute du personnel supplémentaire.

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

La CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances) est débordée d'appels et de visites de la part des 100 000 employés de l'État touchés par le programme temporaire de retraites et de départs assistés qui est le résultat des ententes conclues entre le gouvernement et les syndicats du secteur public en mars.

Même si elle a triplé le nombre de personnes répondant au téléphone, la CARRA reçoit en moyenne 1000 appels par jour pour des demandes d'information, en plus de 125 visiteurs sur une base quotidienne, et ce, depuis le début de la semaine. Hier seulement, les préposés de la CARRA ont rencontré plus de 200 personnes. C'est dix fois plus de syndiqués de l'État que d'habitants qui veulent savoir actuellement s'ils sont admissibles et quels sont les montants auxquels ils auront droit en prenant leur retraite. Le gouvernement espère que 15 000 employés prendront en effet cette décision d'ici le 1er juillet.

«Le délai est très court pour satisfaire 100 000 personnes au niveau de l'information, reconnaît le président de la CARRA, Michel Sanschagrin. Si on avait eu entre cinq et six mois, cela aurait été un peu plus simple. On veut aider les gens à prendre la bonne décision. Celle-ci est irrémédiable, c'est

donc la plus importante de leur vie de travailleur.»

Pour répondre à la demande, la CARRA a embauché une quarantaine d'employés et bénéficie d'un budget supplémentaire de 2,5 millions. Même si le nombre de préposés téléphoniques a triplé pour dépasser la trentaine, on estime perdre de nombreux appels à tous les jours tellement les lignes téléphoniques sont surchargées. Au siège social de la CARRA, qui ne reçoit généralement qu'entre 10 et 20 visiteurs par jour, on a également dû réquisitionner toutes les salles de conférence pour les transformer en salles d'attente.

Mais M. Sanschagrin croit que les

demandes d'information seront en baisse à partir de la semaine prochaine, au moment où débiteront une centaine de séances d'information qui auront lieu à travers toute la province jusqu'à la mi-mai. Déjà, les 100 000 employés de l'État visés par le programme ont reçu un bulletin d'information et des représentants de la CARRA ont rencontré les employeurs, c'est-à-dire les directions des ressources humaines de l'ensemble des trois réseaux touchés, la santé, l'éducation et la fonction publique.

La campagne d'information rejoint donc tous les cotisants du RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics), ceux du RRF (Régime de retraite des fonctionnaires) qui ont au moins 50 ans et au moins dix années de service et ceux du RRE (Régime de retraite des enseignants) qui ont 55 ans et plus ainsi que suffisamment d'années de service pour atteindre le facteur 80.

Le système informatique de la Commission a dû être ajusté afin de répondre de façon adéquate aux demandes d'estimation de plus en plus précises des employés de l'État. Ainsi, les préposés à l'information peuvent aller plus loin dans le calcul des montants en incluant, par exemple, les rachats d'années de service.

«La multitude de tous ces cas ajoute à la complexité de notre tâche, estime Michel Sanschagrin, tout comme l'annonce faite cette semaine par la ministre Harel des bonifications aux régimes de retraite privés. Il y a un peu de brouillage dans le message, mais notre échéancier est et sera respecté.»

Les cotisants aux régimes de retraite administrés par la CARRA ont jusqu'au 2 juillet pour prendre leur retraite ou 30 jours après la date de réception de l'estimation de rente envoyée par la Commission. En raison de l'affluence des demandes de rente dans le cadre de ce programme temporaire, la CARRA versera systématiquement des avances de fonds aux nouveaux retraités afin de limiter les inconvénients liés à une possible interruption de leurs revenus. Mais la Commission prend soin de souligner aux cotisants qu'il s'agit là d'une mesure exceptionnelle offerte uniquement à ceux et celles qui prendront leur retraite dans le cadre de ce programme.

En outre, dans son bulletin d'information, la CARRA avertit les syndiqués du secteur public, tentés de profiter des rentes de retraite avantageuses offertes en ce moment, qu'ils s'engagent «à ne pas accepter d'emploi dans les secteurs public, parapublic et péripublic comme employé régulier, occasionnel ou contractuel au cours des deux années suivant la date effective de votre retraite...»

### LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE RETRAITES

Voici des exemples de rentes brutes versées par le gouvernement en vertu du programme temporaire de retraites et de départs assistés.

Régime de retraite	Âge	Expérience	Revenus moyens	Rente actuelle	Avec le programme
Employés du gouvernement et organismes publics	56	24 ans	25 000 \$	10 080 \$	12 000 \$
	55	30 ans*	25 000 \$	9040 \$	15 280 \$
	55	20 ans*	30 000 \$	7400 \$	11 116 \$
Fonctionnaires	55	35 ans*	40 000 \$	16 400 \$	26 450 \$
	57	37 ans*	45 000 \$	20 424 \$	29 849 \$
	55	32 ans	50 000 \$	28 160 \$	32 000 \$
Enseignants	52	33 ans	40 000 \$	nil	26 400 \$
	55	30 ans	50 000 \$	26 400 \$	30 000 \$

\* avec rachat de rentes et/ou d'années de service

Protocole entre les deux ministères

## Le ministère de la Culture dépensera 850 000 \$ de plus dans l'éducation

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le nouveau protocole d'entente entre le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des Communications permettra d'investir environ 850 000 \$ supplémentaires dans les programmes gérés par le ministère de la Culture.

Les programmes du ministère de la Culture ayant un rapport avec le monde scolaire représentent déjà environ huit millions de dollars.

Mercredi dernier la ministre de l'Éducation Pauline Marois et la ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin signaient un protocole d'entente qui renforcera leur partenariat et établira des liens plus étroits entre le milieu de la culture et celui de l'éducation.

Ce partenariat présente de multiples volets et, de façon générale, il veut favoriser une plus grande ouverture du milieu de l'éducation à l'égard des ressources culturelles disponibles et une plus grande ouverture du milieu culturel aux besoins des établissements d'enseignement.

La concertation verra le mot d'ordre absolu. Ainsi, parmi les actions prioritaires pour l'année 1997-98, les deux ministères veulent inciter les organismes scolaires et municipaux à mieux se concerter pour développer et utiliser leurs équipements culturels.

«Ce n'est pas un préalable pour obtenir des subventions, explique Hugo Séguin, du cabinet de la ministre Beaudoin, mais il est évident que les projets qui pourront intégrer ces dimensions seront vus d'un très bon œil.»

M. Séguin donne comme exemple le cas du cégep Édouard-Montpetit à Longueuil, où la salle de spectacle a été conçue pour servir l'ensemble de la ville, et celui d'une petite municipalité de la Côte-Nord où la bibliothèque scolaire, construite dans une nouvelle école, a été agrandie pour devenir la bibliothèque de toute la communauté municipale.

La ministre Beaudoin lançait d'ailleurs cette semaine un «Guide de la concertation scolaire-municipale en matière de bibliothèque», histoire de mieux suggérer des moyens et des stratégies pour faciliter les collabora-

tions formelles.

Un autre exemple concret de ce partenariat, c'est le projet-pilote en éducation cinématographique au secondaire. Ce projet actuellement en développement sera bientôt étendu à toutes les écoles du Québec qui le désirent. On ajoutera au secondaire un module d'éducation cinématographique, dans le cadre du programme en arts plastiques et en communication.

Le ministère de la Culture sera d'ailleurs associé à la réforme du contenu des matières enseignées au primaire et au secondaire, histoire de mieux soutenir la place qui devrait être accordée aux arts dans les programmes.

Les deux ministères veulent aussi intensifier et mieux promouvoir les programmes déjà existants de sensibilisation aux arts, comme «Artistes à l'école», «Tournée des écrivains», et les projets artistiques qui se tiennent dans les écoles, comme la «Semaine québécoise des arts» ou le «Prix Essor».

Dans les cégeps les deux ministères veulent harmoniser leurs programmes respectifs d'aide financière aux productions étudiantes dans le domaine culturel, et un projet-pilote favorisant la sensibilisation et la diffusion de spectacles de chanson française sera mis sur pied.

De la même façon, les deux ministères travailleront avec l'Union des écrivains québécois à mettre en œuvre un nouveau programme d'amélioration de la qualité de la langue.

Un des principaux objectifs de l'entente consiste à harmoniser la formation en arts. Les établissements d'éducation spécialisés en arts verront leur statut et leurs mécanismes de financement révisés, sans qu'on sache trop pour le moment ce que cela veut dire.

Et le ministère de la Culture travaillera étroitement avec celui de l'Éducation pour revoir les programmes d'études professionnels et techniques reliés au secteur des arts, afin que l'offre soit mieux adaptée aux exigences du milieu du travail.

Les deux ministères projettent également d'organiser l'automne prochain un colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques.

Voici l'histoire des prix les plus bas sur les matelas de qualité Simmons et Sealy de Linen Chest.

## Boucles D'or... et les trois lits



Il était une fois une petite acheteuse avisée, à la recherche d'un nouveau matelas. Elle entra dans un premier magasin qui ne lui offrait qu'un bien petit choix. «Trop petit», se dit-elle. Le magasin suivant, bien que plus gros, n'avait aucun employé d'expérience pour la conseiller. Enfin, elle entra chez Linen Chest. «Ce magasin est parfait!», s'exclama-t-elle. Linen Chest offrait le plus grand choix, les plus bas prix et un service à l'ancienne comme personne. Maintenant, il ne lui restait plus qu'à sélectionner une option d'achat...

### Pas de TPS et de TVQ ou Rien à payer pendant un an!

#### OPTION 1

Payez le PRIX LE PLUS BAS GARANTI, offert sur toute la gamme de matelas Sealy et Simmons ET NOUS PAIERONS LA TPS ET LA TVQ!

#### OPTION 2

NE PAYEZ RIEN PENDANT UN AN! Repartez maintenant avec le matelas choisi. • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT

Nous avons la gamme complète des matelas Sealy et Simmons.

### ÉCONOMIES-BONIS EN PLUS :

LIVRAISON GRATUITE • GARANTIE «30 NUITS» SANS CONDITION OU ARGENT REMIS!  
CADRE DE LIT GRATUIT AVEC ENSEMBLES DE MATELAS • CHOIX DE PLUS DE 100 MODÈLES ET STYLES

SIMMONS  
Beautyrest

Tout nouveau profil avec ressorts indépendants assurant confort et support uniques.

Plus de 100 styles!	Charmeur de Sealy	Beautysleep Evasion de Simmons	Posturepedic de Sealy	Beautyrest de Simmons
SIMPLE	119 \$ ens. 229 \$	199 \$ ens. 329 \$	349 \$ ens. 499 \$	399 \$ ens. 649 \$
DOUBLE	139 \$ ens. 269 \$	249 \$ ens. 399 \$	419 \$ ens. 599 \$	499 \$ ens. 799 \$
GRAND	169 \$ ens. 329 \$	279 \$ ens. 449 \$	489 \$ ens. 699 \$	569 \$ ens. 899 \$
TRÈS GRAND	LITS EN LAITON ET EN FER Plus de 1 000 modèles et styles à des prix imbattables.		749 \$ ens. 999 \$	699 \$ ens. 1099 \$

MATELAS «PAYEZ ET EMPORTEZ», A PARTIR DE 36,95\$

Boucles D'or régla vite l'histoire des options, trouva le matelas parfait... et dormit enfin heureuse et en tout confort.



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON  
**LINEN CHEST**

CENTRE  
ROCKLAND  
341-7810

LES PROMENADES DE LA  
CATHÉDRALE  
282-9525

LES GALERIES  
LAVAL  
681-9090

PLACE PORTOBELLO  
BROSSARD  
671-2202

Sealy  
Posturepedic

Équilibre innovateur permet un plus de confort de sommeil!  
New Sleepers™ réduire stress une durabilité maximale!  
Ergo™ Posturepedic™ facilité d'offrir tout le support requis.



CHaque jour toute l'année  
Si vous trouvez le même matelas ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

## • POLITIQUE •

Malgré la promesse du gouvernement de «dépolitiser» l'organisme

# Gisèle Gallichan nommée commissaire au BAPE

David Cliche a approuvé la nomination de la directrice du cabinet politique du ministre Guy Chevrette

L'ancien gouvernement libéral avait nommé huit personnes qui lui étaient proches à des postes de commissaire ou au sein du personnel du BAPE, un organisme dont la crédibilité est fonction de son indépendance. Le Parti québécois avait déchiré sa chemise sur la place publique sur cette question, promettant de se porter à la défense de ce bastion de la démocratie directe en «dépolitiser» le BAPE. Deux ans plus tard, qu'en est-il exactement?

LOUIS-GILLES  
FRANCEUR  
LE DEVOIR

Le gouvernement a annoncé hier la nomination de Gisèle Gallichan, la directrice du cabinet politique du ministre des Ressources naturelles Guy Chevrette, comme commissaire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). La nouvelle a provoqué une réaction d'indignation immédiate dans les milieux environnementaux, qui avaient accordé leur appui électoral au Parti québécois le 9 septembre 1994 en échange de la promesse de son chef, Jacques Parizeau, de «dépolitiser» cet organisme chargé d'évaluer en toute indépendance des

projets privés et publics, des politiques gouvernementales et la gestion par les ministères des différents dossiers soumis au BAPE. L'engagement du chef péquiste et l'adhésion du milieu environnemental avaient été en grande partie le fait du candidat dans Chomedey, David Cliche, aujourd'hui ministre responsable du BAPE.

Jeudi, Mme Gallichan agissait encore comme plénipotentiaire du ministre Chevrette, actuellement en tournée en Chine.

Dans une discussion avec son attaché de presse, Harold Lebel, ce dernier déclarait au *Devoir* à propos d'un autre dossier: «Je vais en parler à Mme Gallichan.» Cette dernière avait été nommée au BAPE par le

conseil des ministres à sa séance de la veille.

Il a été impossible d'avoir hier la réaction personnelle du ministre Cliche à cette nomination. Son attaché de presse, Claude Beauchamp, a toutefois soutenu qu'une telle nomination n'était pas visée par ce que l'ex-premier ministre Parizeau visait lorsqu'il avait promis au nom de son parti de «dépolitiser» le BAPE, en raison, a-t-il dit, de la «compétence» de Mme Gallichan et de ses nombreuses années comme journaliste.

M. Beauchamp a confirmé que son patron «avait été consulté et avait entériné cette décision» du cabinet.

«Comme directrice de cabinet du ministre des Ressources naturelles, a-t-il dit, Mme Gallichan a acquis une expertise qui pourrait être profitable dans les dossiers énergétiques», nommeux à se pointer en direction du BAPE au cours des prochains mois...

Denis Bergeron, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), n'en revenait tout simplement pas.

«Si Mme Gallichan avait voulu retourner à Radio-Canada comme jour-

naliste, on aurait exigé d'elle un purgatoire d'au moins un an. Et voilà qu'elle passe directement, du jour au lendemain, du poste de première responsable politique d'un des plus importants ministères publics à celui de commissaire censément neutre et indépendant. C'est extrêmement inquiétant pour la crédibilité du BAPE. Et cette nomination est d'autant plus étonnante que la dépolitisation du BAPE avait été un des principaux chevaux de bataille du Parti québécois au plan environnemental lors de la dernière élection.»

«Il faut par ailleurs se demander, poursuit le porte-parole de l'UQCN, si c'est là un nouveau recul du ministre Cliche devant ses collègues du cabinet qui s'apprentent à faire mousser plusieurs projets qui vont se retrouver devant cet organisme. Ça n'a tout simplement pas de bon sens. Ce serait d'ailleurs de l'angélisme politique que de penser que le gouvernement n'a pas vu l'incidence d'une telle nomination qui laisse entrevoir une marginalisation complète de l'environnement dans les politiques gouvernementales.»

François Tanguay, le directeur de

Greenpeace Québec, évoquait à tout le moins «un conflit d'intérêts apparent» et se disait d'autant plus inquiet des répercussions d'une telle nomination que le BAPE entre dans une période où il devra examiner plusieurs projets énergétiques issus de la politique énergétique sur laquelle Mme Gallichan a personnellement travaillé.

Et, ajoutait-il, il faudra définir les futurs rapports entre la Régie de l'énergie et le BAPE, une tâche qui aurait dû être au-dessus de tout soupçon politique.

«On avait tellement critiqué la politisation du BAPE et on s'est tellement fait dire que les nominations seraient dépolitisées que j'arrive mal à y croire. C'est gros, une nomination d'un cabinet politique; mais ça fera surtout mal à l'institution et à sa crédibilité, qui continue de décroître, ce qui est fort malheureux.»

«Tout le milieu environnemental a vu dans la promesse de Jacques Parizeau et de David Cliche, en septembre 1994, un moyen de faire cesser des nominations qui éclaboussaient le BAPE.»

EN BREF

## Poursuite autorisée contre Beaudoin

La Centrale de l'enseignement du Québec et le Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Radio-Québec ont été autorisés par le Tribunal du travail à poursuivre le ministre de la Culture, Louise Beaudoin, pour certaines déclarations publiques faites en avril 1996 et contravenant au Code du travail. Les déclarations de Mme Beaudoin avaient été faites alors que le syndicat réclamait, à la suite de la restructuration de Radio-Québec, l'application des articles 45 et 46 du Code du travail protégeant l'accréditation syndicale et la convention collective lors d'une cession d'entreprise. Pour forcer le retrait des recours juridiques du syndicat, Mme Beaudoin avait menacé de fermer Radio-Québec. Or, fait valoir la CEQ dans sa requête en poursuite — acceptée par le Tribunal du travail —, l'article 12 du Code du travail stipule qu'«aucun employeur [...] ne cherchera d'aucune manière à dominer, entraver [...] les activités d'une association de salariés». L'article 14 prévoit qu'«aucun employeur ne doit chercher par intimidation [...] à contraindre un salarié à s'abstenir d'exercer un droit résultant du présent code». Mme Beaudoin a 30 jours pour plaider coupable (elle paierait alors une amende) ou non coupable. Son porte-parole a simplement déclaré hier que la ministre avait pris connaissance de la poursuite.

Infrastructures

## Ottawa et Québec reconduisent le programme

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le programme Canada-Québec des infrastructures a été reconduit, ce qui se traduira par l'injection d'un demi-milliard de dollars dans l'économie de la province d'ici à mars 1998 si l'on tient compte de l'ajout des sommes non dépensées l'année dernière.

Ottawa et Québec en ont fait l'annonce conjointe, hier.

L'argent servira à réaliser des projets de revitalisation municipale, à financer des travaux de construction et de réfection du réseau routier et à appuyer des initiatives de développement technologique. Un comité conjoint fédéral-provincial approuvera les projets.

Le fédéral assume un tiers de la facture, soit 185 millions. La province et les municipalités se partageront le reste.

L'accord d'hier porte sur des investissements de 335 millions. S'ajoutent à cette somme 219 millions qui n'avaient pas été dépensés en vertu du programme précédent des infrastructures, venu à échéance l'année dernière. Ce qui portera le total des investissements d'ici mars 1998 à 554 millions. On prévoit que 5300 emplois seront ainsi créés.

Le Québec est la septième province à reconduire son entente sur les infrastructures. L'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard ne l'ont pas encore fait.

Selon des sources fédérales, Québec a refusé de prendre part à une séance de signature conjointe, comme cela avait été fait dans le cas des ententes avec les autres provinces. Québec et Ottawa ont émis des communiqués distincts, qui présentaient des différences dans le calcul des sommes investies. Les chiffres fédéraux étaient plus avantageux que ceux du Québec puisqu'ils comprenaient l'argent non utilisé de l'ancienne entente.

Pour Ottawa, l'annonce arrive à point, quelques semaines avant le déclenchement probable d'élections fédérales. Mais le président du Conseil du trésor fédéral, Marcel Massé, s'est défendu de faire de la politique avec le programme.

Pour sa part, le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, y voit une suite du Sommet sur l'économie et l'emploi de l'automne dernier. «Cette décision s'inscrit dans la foulée du Sommet où l'ensemble des partenaires, dont les unions municipales, avaient souhaité la prolongation du programme», écrit-on dans un communiqué.

Le programme annoncé hier se divisera en trois volets: ■ amélioration et réfection des grands axes routiers; ■ réfection des infrastructures municipales, particulièrement dans les vieux quartiers, et amélioration du traitement de l'eau potable dans les petites municipalités; ■ financement de projets à incidence technologique ou qui peuvent contribuer au développement économique d'une ville ou d'une région.

Depuis sa création en 1994, le programme des infrastructures aura entraîné au Québec des investissements de 2,2 milliards et la création de 30 000 emplois, selon Ottawa.

Depuis Londres

## Nouvel ultimatum de Mercredi à Ottawa

Il presse le gouvernement d'être à l'écoute des revendications des autochtones

HELEN BRANSWELL  
PRESSE CANADIENNE

Londres — Ovide Mercredi a lancé hier un ultimatum aux membres du gouvernement canadien: soyez à l'écoute des revendications des Premières Nations ou alors nous ferons savoir à l'Europe entière à quel point le Canada traite mal ses autochtones.

Le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations affirme que la réputation du Canada à l'étranger pourrait être grandement entachée par une telle campagne internationale de sensibilisation à la cause autochtone.

«Mon approche a toujours été d'utiliser les voies politiques et judiciaires à la maison. Mais je me rends maintenant compte qu'il est impossible de provoquer des changements sans recourir aux pressions internationales. Voilà pourquoi je dois maintenant rechercher de l'aide à l'extérieur du Canada», a dit M. Mercredi, hier, devant le palais de Buckingham où des représentants autochtones canadiens ont tenu une manifestation.

«Lorsque nous informons les populations à propos de la véritable situation [des autochtones], elles n'en reviennent pas de voir à quel point le Canada peut être ignorant et arrogant à notre égard.» M. Mercredi espérait rencontrer la reine Elisabeth pour lui demander d'intervenir afin que les engagements pris par les anciens souverains britanniques dans des traités avec les autochtones soient respectés. Mais lorsque sa requête a été rejetée, il a décidé, en compagnie des autres leaders autochtones qui l'accompagnent à Londres, de tenir une cérémonie de prière en face du palais de Buckingham, au pied d'une statue érigée à la mémoire de la reine Victoria.

Le spectacle de ces chefs autochtones vêtus de leurs habits traditionnels n'a pas manqué de retenir l'attention, d'autant plus que la cérémonie de prière s'est déroulée juste avant le changement de la garde au palais de Buckingham. Ovide Mercredi ne s'est d'ailleurs pas gêné pour faire passer son message.

«On nous dit souvent que nous vivons dans le meilleur pays au monde et que nous bénéficions du niveau de vie le plus élevé. Mais ce ne sont là que de vaines paroles pour mon peuple, parce qu'il vit dans les pires conditions au Canada», a dit le chef autochtone.

La ville de Londres représentait la dernière étape d'une tournée européenne de dix jours dans huit villes pour deux délégations de l'Assemblée des Premières Nations, l'une ayant à sa tête Ovide Mercredi et l'autre



Ovide Mercredi devant la statue de la reine Victoria près du palais de Buckingham.

Ghislain Picard, principal dirigeant de l'assemblée au Québec.

Selon M. Mercredi, il s'agit là «de l'amorce d'une stratégie» pour recueillir des appuis en Europe concernant certaines revendications, en ce qui a trait notamment au commerce de la fourrure par les trappeurs autochtones ainsi que le droit pour les peuples autochtones du territoire québécois de demeurer au Canada en

cas de souveraineté du Québec.

«Le peuple innu ne peut être inclus contre son gré dans un Québec souverain», a déclaré Armand McKenzie, un représentant de la nation innue qui prend part à la tournée européenne.

«Il n'y a pas qu'un seul peuple au Québec. Il y a aussi des peuples autochtones. Et ils ont droit à l'autodétermination au même titre que le Québec.» M. McKenzie a dit avoir recueilli

des appuis à cet égard auprès de certains parlementaires européens qu'il a rencontrés.

## Bouchard veut examiner les organismes du gouvernement

(Le Devoir) — Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a annoncé hier la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'examiner le rôle et les fonctions de quelque 200 organismes gouvernementaux. Le comité, composé de députés, devra notamment voir au regroupement et à l'intégration des organismes dont les missions sont liées, revoir les critères de constitution des organismes, revoir leur mode de gestion et leurs sources de financement et ne conserver que les organismes requis pour que le gouvernement remplisse sa mission de façon adéquate. «La création de ce groupe de travail s'inscrit dans notre volonté ferme de moderniser l'État québécois ainsi que de rationaliser et rendre plus efficaces les organismes qui en dépendent», a expliqué Lucien Bouchard. Ce groupe de travail est présidé par le député de Fabre et adjoint parlementaire du premier ministre Joseph Facal.

## Claude-Robillard devient un centre multisports

(Le Devoir) — Voilà que politique et sport font bon ménage. L'espace de quelques instants, Québec et Ottawa ont mis hier les heurts de côté pour annoncer la mutation du Centre Claude-Robillard en centre national multisports offrant aux athlètes tout ce dont ils ont besoin. L'annonce, faite conjointement par le ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps et le ministre des Affaires municipales Remy Trudel. Politiciens et partenaires ont convenu de payer les 870 000 \$ nécessaires pour la première année afin de permettre aux athlètes de pointe montréalais de s'entraîner chez eux. Ce changement de statut permettra à Montréal — et au Québec — de se placer en meilleure posture sur l'échiquier olympique. Les athlètes montréalais de haut niveau, brevetés à l'échelle nationale, n'auront plus besoin de s'expatrier afin de s'entraîner convenablement. Le complexe sportif Claude-Robillard offrira gratuitement aux athlètes des services médico-sportifs en plus de les aider à se trouver un emploi.

GRANDE CONFÉRENCE

LISE

# BISSONNETTE

PROBLÈMES ET DÉFIS DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE DEPUIS 1960

Le mardi 15 avril à 19 h 30  
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant  
Frais : 20 \$; 3<sup>e</sup> âge : 17 \$; étudiants : 13 \$

Renseignements et réservations  
(514) 343-2020 (extérieur) 1 800 363-8876  
(de 9 h à 17 h) Visa et MasterCard

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

Directrice et éditrice  
du quotidien  
Le Devoir

LES BELLES SOIRÉES

Conférence reprise au Musée de la Civilisation à Québec, le jeudi 17 avril à 19 h 30. (418) 643-2158

BOUCLES D'OREILLES À DIAMANT SOLITAIRE OR 14 CARATS



TOTAL  
5 pts VENTE 58 \$  
10 pts VENTE 88 \$  
25 pts VENTE 268 \$  
40 pts VENTE 478 \$  
50 pts VENTE 688 \$

LE PARCHEMIN DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemologique du Canada.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri  
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Animateurs et intervieweurs, chroniqueurs et chercheurs, journalistes et réalisateurs, producteurs et programmeurs, artisans des médias communautaires, chercheurs et étudiants

COLLOQUE LIZETTE GERVAIS 1997

ARRÊT SUR LE PUBLIC pour qui travaillons-nous ?

Le samedi 3 mai 1997 de 9h00 à 17h00

Salle Marie-Gérin-Lajoie Université du Québec à Montréal

© Métro Berri-UQAM

CONFÉRENCES ET DÉBATS  
Inscription : 35,00 \$/20,00 \$ (étudiants)  
INFORMATION : (514) 987-3177

Une réalisation du PRIX LIZETTE-GERVAIS et du Service aux collectivités de l'UQAM

# LE DEVOIR

# LE MONDE

REVUE DE PRESSE

## Autogolpe et violence policière

Pérou, Brésil, Burkina Faso, Indonésie, Chine... Où l'on surfe, au gré des pages étrangères, de l'autoritarisme d'État à la violence policière, en passant par les méandres de la spéculation boursière sur les titres aurifères...

François Brousseau  
Le Devoir

Il y a exactement cinq ans, le président péruvien Alberto Fujimori y allait de sont fameux autogolpe («auto-coup d'État»), appelant la rescousse les militaires pour suspendre les libertés, dissoudre la Chambre élue et renforcer son propre pouvoir. Opération qui, on le sait, fut couronnée de succès et lui valut, pendant un certain temps, des appuis populaires de l'ordre de 80 %. Apres aujourd'hui retombés au niveau plus modeste mais toujours respectable de quelque 45 %. A cette occasion, le magazine *Caretas*, principal hebdomadaire au Pérou, y va d'un bilan critique et sceptique.

«Il est prématuré, écrit *Caretas*, de savoir dans quelle mesure ces cinq années sont l'oeuvre et l'inspiration d'un homme qui par pragmatisme a été capable de changer de peau, d'amitiés et de loyautés (nous ne dirons pas «d'idées», parce qu'il se vante justement de n'avoir aucune idéologie), et dans quelle mesure il s'est agi au contraire d'une machination avec ses personnages de l'ombre, ses intentions cachées et ses projets totalitaires. Ce qui est clair, c'est qu'il y a une branche du pouvoir qui, aujourd'hui, souhaite de plus en plus l'impunité, l'absence de transparence, et recourt aux menaces voilées pour maintenir les choses en l'état.» Ce qui pourrait, selon *Caretas*, être «fatal» à un pays «qui aspire à faire partie des nations démocratiques».

Vous avez vu cette police militaire de Sao Paulo? Le film diffusé début avril par un vidéaste amateur de la grande ville brésilienne, où l'on voyait des policiers terroriser, rançonner, tabasser — et même, dans un cas, tuer — des automobiles, a fait le tour du monde.

La presse locale en a évidemment été toute retournée. Un sondage de la *Folha de Sao Paulo*, l'un des principaux quotidiens de la métropole économique brésilienne, révèle que 19 % des habitants de la ville déclarent avoir été physiquement agressés par des policiers. 70 % des personnes interrogées pensent que la police est, de façon générale, «corrompue, brutale et inefficace».

La presse  
du monde

La *Folha* publie une opinion de Pierre Sané, secrétaire général d'Amnistie internationale, qui souligne que «s'il est vrai que les autorités de l'État de Sao Paulo ont réussi à réduire le nombre de civils tués (183 en 1996 contre 1470 en 1992) par la police militaire, l'impunité dont jouit cette dernière représente le principal obstacle à une régression encore plus notable de la violence.»

Dans un éditorial emporté, le journal écrit en écho que «l'heure est venue de procéder à un grand nettoyage. [...] de cesser de soutenir le crime au sein de l'État.»

Mais le problème ne se poserait pas qu'à Sao Paulo, selon les grands journaux du pays, corroborés par des organisations comme Amnistie internationale et Human Rights Watch-Americas. Il toucherait toutes les grandes villes brésiéliennes, ainsi que les campagnes où la répression violente des paysans sans terre continue d'alimenter la chronique.

Le quotidien *O Globo* de Rio de Janeiro, révèle par exemple qu'entre 1993 et 1996, pas moins de 1403 personnes ont été abattues par la police militaire carioca. «La violence caractérise la police militaire de tout le Brésil», écrit *O Globo*.

4300 étudiants pour un amphithéâtre de 150 places: tel est l'un des exemples que donne le *Journal du jeudi*, petit hebdomadaire indépendant (15 000 exemplaires) de Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, pour se lamenter de l'état de l'éducation supérieure en Afrique. L'exemple est emprunté au Bénin voisin, plus précisément à la faculté d'études juridiques de Cotonou, où l'on se pile littéralement sur les pieds.

L'hebdomadaire opine qu'il y a un lien direct entre les soulèvements politiques des dix dernières années en Afrique francophone, et l'état lamentable des établissements d'enseignement supérieur dans cette région. Tout simplement parce que c'est là, d'abord et avant tout, que l'esprit de révolte est né et a prospéré. Conclusion: «L'enseignement supérieur est à l'image des États eux-mêmes.»

L'auteur ne dit pas si, paradoxalement, cette misère n'aura pas été, jusqu'à un certain point, un mal pour un bien, puisque changement politique il y a eu — et bien eu — au Bénin et au Burkina Faso (entre autres), au cours de cette période qui a vu bon nombre de dictateurs quitter la scène.

L'affaire Bre-X — avec cet incertain gisement d'or dans le Kalimantan indonésien, et l'effondrement boursier qui s'en est suivi — est-elle un autre exemple du capitalisme spéculatif et pourri? L'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review*, qui donne souvent le ton sur les questions asiatiques, propose en éditorial une autre interprétation de l'événement.

«Au sujet du marché, il faut souligner qu'il n'est pas censé éliminer l'échec, et encore moins le péché originel. Au contraire, il est basé tout autant sur l'échec que sur le succès. Dans un monde parfait, nous devrions fermer nos portes de granges pour empêcher les chevaux de s'enfuir. Mais en réalité, les mauvais exemples — Barings, Jardine Fleming, la Banque de Commerce de Bangkok, pour n'en nommer que quelques-uns — poussent en général à l'amélioration des pratiques.» Une belle leçon d'optimisme capitaliste et libéral...

Petite nouvelle glanée dans le *Bulletin du Forum mondial des rédacteurs en chef*. Rupert Murdoch, le super-magnat de presse australien, s'associe... au gouvernement chinois pour mettre sur Internet une version électronique du *Quotidien du peuple*, le très strict porte-étendard de la plus grande dictature monopartite du monde! Où l'on retrouve, littéralement, l'alliance du grand capital international et du communisme mao-stalino-mandarin...

Du même coup, la publication nous apprend que le gouvernement chinois vient de publier une «charte des six critères» du journalisme. Y figurent notamment les principes selon lesquels il faut «être de tout coeur avec le peuple» et «maintenir l'esprit d'unité». Pour ne pas prendre de risque, les autorités ont créé un numéro de téléphone de type «911», spécifiquement conçu pour enregistrer les dénonciations de journalistes qui ne défendraient pas les «valeurs socialistes».

Quand la compétence technique et gestionnaire d'un Murdoch s'associe ainsi à la claire vision des fermes timoniers de Pékin, on peut certainement s'attendre à des sommets d'efficacité. Vive la liberté de presse et d'entreprise!

Après une décision controversée d'une cour allemande

## L'Europe et l'Iran calment le jeu

### Le Canada rappelle son ambassadeur

L'ambassadeur du Canada en Iran, Michel de Salaberry, a été rappelé pour consultation à Ottawa, à la suite du verdict intervenu à Berlin mettant en cause l'État iranien dans l'assassinat d'opposants kurdes en 1992, a annoncé hier le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. La Suisse, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fait de même.

D'APRÈS L'AFP ET REUTERS

Bruxelles — L'Union européenne a réagi symboliquement à la mise en cause des plus hauts dirigeants iraniens à l'assassinat d'opposants en Allemagne, mais elle ne prendra sans doute aucune autre mesure contre l'Iran. A Téhéran, le président Rafsanjani, tout en fustigeant le verdict, a minimisé son impact diplomatique en parlant d'orage passager.

L'Allemagne s'est montrée soucieuse hier d'éviter toute escalade avec Téhéran, laissant transparaître qu'elle avait suspendu à regret le «dialogue critique» que le chef de la diplomatie, Klaus Kinkel, défendait pour des raisons encore une fois exposées hier par son porte-parole.

Après la mise en cause, jeudi par un tribunal de Berlin, du «plus haut sommet» de la République islamique dans l'assassinat d'opposants kurdes iraniens à Berlin en 1992, l'Allemagne a rappelé son ambassadeur à Téhéran, Horst Baechmann, rentré hier à Bonn, et ordonné l'expulsion de quatre diplomates iraniens considérés comme des agents des services secrets. Comme il est de tradition dans ce genre d'affaire, Téhéran a pris des mesures similaires.

Premier partenaire commercial de l'Iran, Bonn s'est montré désireux d'éviter toute escalade: ainsi, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Martin Erdmann, a prudemment refusé de dire si d'autres mesures seront prises contre l'Iran et estimé «impossible à prévoir» la durée du gel du «dialogue critique», lors

d'une conférence de presse.

«Il n'est pas dans notre intérêt de jeter de l'huile sur le feu dans la situation présente», a-t-il souligné, rappelant que le gouvernement fédéral avait une responsabilité vis-à-vis des quelque 530 ressortissants allemands encore en Iran. Pour sa part, la France a écarté hier toute sanction économique ou commerciale contre l'Iran.

Paris a par ailleurs mis en garde l'Iran contre toute réaction inappropriée vis-à-vis de l'Allemagne ou de l'Europe.

### LES ASSASSINATS D'OPPOSANTS IRANIENS EN EUROPE



I N D E

## Le cabinet Gowda tombe

### Des élections générales pourraient être déclenchées

AGENCE FRANCE-PRESSE

New Delhi — Le gouvernement de coalition du premier ministre indien H. D. Deve Gowda est tombé hier soir après avoir perdu un vote de confiance, ce qui pourrait ouvrir la voie à des élections anticipées.

Le gouvernement du Front uni, au pouvoir depuis dix mois, a été renversé par 292 voix contre 158 à l'issue d'un débat marathon qui s'est prolongé tard dans la soirée.

M. Gowda avait dû se soumettre à un vote de confiance après que son ancien allié, le parti du Congrès, eut décidé de lui retirer le soutien qu'il lui apportait au parlement.

Le premier ministre, qui avait rejeté dans la matinée un appel de certains de ses partenaires du Front à démissionner pour sauver le gouvernement de coalition, s'est montré éloquent et combatif devant la Chambre.

Après le vote, il s'est rendu au palais présidentiel pour remettre sa démission au président Shankar Dayal Sharma, à qui il reviendra de décider s'il appelle un autre parti à essayer de constituer un gouvernement ou si des élections anticipées doivent être convoquées. M. Sharma a demandé à M. Gowda de continuer à expédier les affaires courantes.

Dans une longue allocution avant le vote, M. Gowda a défendu son bilan et accepté sa défaite avec dignité. «La destinée m'a mis à cette place. Je n'avais jamais sollicité cette responsabilité», a-t-il dit.

Mais il s'est aussi montré mordant pour le parti qui a provoqué sa chute. «Le Congrès a dit que j'étais incompetent. Mais le jugement final appartient aux 950 millions d'Indiens», a-t-il lancé en accusant le Congrès de «faire de la sale politique».

«Je ne pratique pas la politique de la manipulation. Je ne suis pas du genre à poignarder les gens dans le dos», a-t-il

ajouté. Le ministre de l'intérieur Indrajit Gupta a déclaré pour sa part que le Congrès avait «le sang de la coalition sur les mains» et qu'il aurait à payer.

Bien que l'arithmétique le condamne à perdre le vote dès lors que le Congrès votait contre lui, l'incertitude s'est longtemps prolongée sur le sort du gouvernement.

La coalition du Front uni et le Congrès ont mené des conciliabules secrets jusqu'au bout et alors même que le débat se déroulait à la chambre.

Une tentative de conciliation officielle avait échoué jeudi sur l'exigence du Congrès, qui faisait du départ de M. Gowda un préalable à tout compromis. Le Front, qui avait rejeté cette demande, a apparemment fléchi hier matin, demandant à M. Gowda de céder sa place à la tête de la coalition, mais le premier ministre a refusé.

Le Congrès avait ouvert la crise le 30 mars en retirant son soutien au gouvernement dans l'espoir que certaines des 13 formations du Front l'aideraient à former sa propre coalition, mais son pari a échoué.

Les deux formations avaient pourtant des raisons de s'entendre car elles partagent le souci d'éviter des élections anticipées, dont elles craignent qu'elles ne profitent à leurs adversaires nationalistes hindous du Bharatiya Janata party (BJP). Mais la méfiance et les questions de personne l'ont finalement emporté.

De nombreux commentateurs s'attendaient à ce que l'Inde s'achemine désormais vers ses secondes élections en un an. Aucun des trois principaux partis ou groupes à la chambre ne dispose en effet de suffisamment de députés pour constituer seul un gouvernement. Les 13 partis de la coalition — qui n'a pas fait le plein de ses voix hier — comptent quelque 180 députés. Le Congrès en a 139 et le BJP 162, ce qui en fait la principale formation au Parlement.

## Un gouvernement de salut national est formé au Zaïre

### Le parti de Tshisekedi est exclu

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kinshasa — Le premier ministre zaïrois, le général Likulia Bolongo, a annoncé hier la formation d'un gouvernement de salut national, dans lequel deux autres généraux sont en charge de la Défense nationale et de l'Intérieur.

C'est la première fois depuis le début de la transition démocratique en 1990 qu'un gouvernement est dirigé par un militaire et compte deux autres généraux dans ses rangs.

Le général Mahle Liyoko, chef d'état-major des forces armées, est nommé ministre de la Défense et le général Ilunga, chef d'état-major particulier du chef de l'État, est nommé à l'Intérieur. Le premier ministre a également reconduit le ministre sortant des Affaires étrangères, Gérard Kamanda wa Kamanda dans son gouvernement de 28 membres.

Ce gouvernement est équilibré entre l'opposition radicale proche de Kibassa Maliba, l'opposition modérée et les Forces politiques du conclave (FPC, mouvance présidentielle).

En revanche, l'opposition radicale proche d'Etienne Tshisekedi, premier

ministre destitué mercredi, n'est pas présente. M. Tshisekedi a d'ailleurs appelé les forces armées à ne plus combattre devant les rebelles.

Dans les rues de Lubumbashi, la capitale du Shaba, que les rebelles de Laurent-Désiré Kabila contrôlent totalement depuis jeudi soir après la prise de l'aéroport, le calme régnait hier, a constaté un journaliste de l'AFP.

L'incertitude subsistait toutefois aux environs de l'aéroport, où l'on signalait encore la présence de soldats de la Division de la sécurité présidentielle (DSP, unité d'élite).

Alors que la pression internationale s'est accrue ces derniers jours sur le régime du président Mobutu Sese Seko, la France, qui a adopté jusqu'ici une position plus réservée, a encouragé hier une rencontre Mobutu-Kabila, estimant qu'elle «contribuerait à faciliter une solution pacifique» au conflit.

L'Afrique du Sud, par la voix de son vice-président Thabo Mbeki, s'est elle dit prête à considérer une demande d'asile du président zaïrois si «cela aidait à résoudre le problème».

La radio rebelle, émettant depuis Goma, a de son côté appelé le chef de l'État à «saisir la main tendue et misé-

ricordieuse» de M. Kabila, d'ici ce soir. Le leader rebelle a donné mercredi soir trois jours au maréchal pour prendre contact avec lui en vue de négocier son départ du pouvoir. Interrogé sur cet ultimatum, le conseiller spécial de M. Mobutu, Honoré Ngbanda Nzambo, a refusé de répondre.

Par contre, le conseiller a sévèrement dénoncé les critiques des États-Unis contre le président zaïrois. «Il n'appartient pas à des capitales étrangères de décider en lieu et place des Zaïrois», a-t-il affirmé depuis l'Afrique du Sud, où il dirige la délégation de Kinshasa aux négociations avec les rebelles.

Dans l'est du pays, plus de 200 déplacés zaïrois ont été ramenés hier par avion de Kisangani à Goma, sortant de galop d'essai en vue du prochain rapatriement de milliers de réfugiés rwandais, préparé depuis une semaine par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avec l'Alliance rebelle et Kigali.

Les organisations humanitaires ont d'autre part entrepris de traiter et contenir les cas de choléra détectés parmi les 80 000 réfugiés des camps de Kasese et Biaro (30 à 40 kilomètres au sud de Kisangani).

## Le drapeau italien flotte sur Durres

### Les premiers soldats de la force multinationale arrivent en Albanie

MICHEL MOUTOT  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Durres — Le débarquement en Albanie des premiers soldats de l'opération Alba est passé presque inaperçu, hier matin, dans le port de Durres où un trafic commercial réduit mais régulier a repris depuis plus de deux semaines.

Deux heures après l'arrivée sur un quai du principal port albanais d'une vingtaine de soldats italiens et de leurs véhicules, seul le drapeau vert-blanc-rouge flottant en haut du mât du Pantelleria, amarré à l'entrée du port, rappelle que l'opération internationale a commencé.

La patrouille du 19<sup>e</sup> régiment «Guide» est aussitôt partie reconnaître la route reliant Durres à Tirana, les 40 kilomètres les plus fréquentés du pays, dont le contingent français attendu la semaine prochaine assurera le contrôle.

Le déchargement des quatre cargos commerciaux à qui ne s'est pas interrompu, et les dockers juchés sur des sacs de ciment, dans les remorques des camions, ont à peine tourné la tête quand le convoi s'est mis en marche.

«Nous recevons actuellement 3 à 4000 tonnes par jour» explique le capitaine du port, Domi Hamdi. «La situation est très calme, nous avons tous les policiers voulus. Je pense qu'il ne sera pas nécessaire de laisser beaucoup de soldats ici, c'est très sûr.»

Le port de Durres recevait en moyenne plus de 25 000 tonnes de fret par jour avant l'insurrection albanaise, qui s'est traduite ici par une prise de contrôle des quais par la foule, puis les gangs mafieux, pendant plus d'une semaine le mois dernier.

Selon le plan de déploiement des 6000 hommes de l'opération Alba, qui n'est pas définitif, plusieurs centaines de soldats français devraient être chargés d'assurer la sécurité de l'enceinte portuaire.

«Ce qui nous inquiète le plus», explique un officier européen venu en reconnaissance, «ce sont d'éventuels mouvements de foule. C'est vrai que cela a l'air calme, mais cela peut se déclencher très vite.»

Devant les grilles du port, pas d'affluence particulière. Un blindé en piteux état est garé devant le portail, mitrailleuse bâchée. Les contrôles à la porte d'entrée sont stricts.

«C'est bien que les Français viennent» estime Artur, attaché à une terrasse. «On va se sentir plus en sécurité. Le mieux, ce serait les Américains, mais ils ne veulent pas venir pour l'instant, non ?»

## Scandale somalien en Belgique

REUTER

Bruxelles — Un parachutiste belge soupçonné d'avoir maltraité des enfants somaliens durant l'opération Restore Hope en 1993 en Somalie a été placé sous mandat d'arrêt, a annoncé hier la justice militaire.

Un autre a été relâché et d'autres parachutistes font l'objet d'une enquête à la suite de la publication par le quotidien flamand *Het Laatste Nieuws* de photographies montrant notamment des soldats maintenant un jeune Somalien au-dessus d'un feu.

Les suspects appartiennent au 3<sup>e</sup> bataillon de parachutistes.

## • LE MONDE •

## Gorbatchev à l'assaut de l'OTAN

Solana est convaincu de signer un accord avec la Russie

L'élargissement de l'OTAN vers l'Est continue de susciter une sérieuse opposition en Russie. Le ministre russe des Affaires étrangères, Evgeni Primakov, a de nouveau rappelé cette semaine que la décision de l'Alliance atlantique constituait un erreur monumentale. Voici maintenant que Mikhaïl Gorbatchev entre dans la mêlée.

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Le dernier président de l'ex-Union soviétique n'y va pas par quatre chemins. Dans un long article, publié par *Le Figaro* de mercredi dernier, Gorbatchev dénonce très durement la décision de l'OTAN d'admettre, d'ici 1999, certains pays d'Europe centrale et orientale. L'ancien chef du Kremlin écrit que l'élargissement va nuire à la Russie. «*Cette dernière, comme tout État souverain, est en droit d'estimer que cet acte recèle en lui une menace éventuelle*», écrit-il.

Pour Gorbatchev, l'Occident est en train de «*dilapider tout ce qui a été fait en Europe à la fin de la guerre froide, après la destruction du Mur de Berlin*». Il donne son interprétation, pour le moins biaisée, de ce qui fut convenu entre l'Est et l'Ouest lors de la conférence de Paris et la signature du traité de réduction des armements conventionnels en 1990. À ces occasions, «*des assurances avaient été données sur la non-extension de l'OTAN*», écrit-il, sibyllin. Cette affirmation contredit pourtant la position de son gouvernement et celle de celui de Boris Eltsine en 1991, comme le met en évidence un livre publié récemment par l'Institut québécois des hautes études internationales sur la question de l'élargissement. À cette époque, les dirigeants du Kremlin affirmaient «*leur volonté de coopérer avec l'OTAN et de respecter le droit souverain des États de l'Europe centrale de se joindre à l'OTAN s'ils le souhaitent*».

M. Gorbatchev nie que l'élargissement soit justifié par des besoins de sécurité. «*Qui, par exemple, menace la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque [...] ?*», écrit-il. Il pense plutôt que la décision de l'OTAN «*cachant, au-delà des déclarations de nombreux dirigeants (et notamment de l'administration de Washington), d'autres intentions, difficilement avouables, visant à promouvoir leurs propres intérêts au détriment de ceux des autres*».

Pour l'ancien dirigeant soviétique, la manigance occidentale empoisonne les relations internationales. «*Nous nous trouvons actuellement, de fait, dans une sorte de cercle fermé au sein duquel s'intensifient méfiance, aliénéation et hostilité réciproques*». Il estime que les relations américano-russes doivent être bien gérées car l'arme nucléaire pose toujours un danger.

«*Un conflit armé entre les États-Unis et la Russie est exclu*», écrit-il. Mais cette réalité demeure fragile car, de par une logique vicieuse héritée de la guerre froide, ces deux puissances continuent d'admettre l'éventualité d'une guerre nucléaire.

Pour calmer les esprits, Gorbatchev propose une solution: un traité entre l'OTAN et la Russie garantissant la sécurité du continent européen au-delà des limites territoriales de l'Alliance. Il conclut son article en appelant «*à la convocation d'une rencontre au sommet, consacrée spécialement aux problèmes communs de l'édification européenne*».

## Solana à Ottawa

Par ailleurs, le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana s'est montré optimiste hier à Ottawa sur les chances d'une signature avant juillet d'une charte entre la Russie et les 16 membres de l'Alliance atlantique.

«*Les choses bougent, nous progressons*», a déclaré M. Solana devant une commission de la Chambre des Communes, ajoutant que «*la volonté politique de résoudre les différends existait des deux côtés*».

Mais il reste toutefois «*très, très difficile*» de dire quand un document définissant les relations futures de la Russie avec l'OTAN sera signé, a cependant admis M. Solana, lors d'un point de presse. «*Mon objectif est un accord avant le sommet de Madrid en juillet, mais je ne peux le garantir*», a-t-il ajouté.

«*Il y a encore des problèmes. Mais, avec un peu de bonne volonté, ils seront surmontés*», a-t-il affirmé.

Le ministre russe des Affaires étrangères Evgeni Primakov avait estimé mercredi à Paris que la charte pourrait être signée le 27 mai à Paris par le président russe Boris Eltsine et les seize membres de l'OTAN.

Le secrétaire général de l'alliance a par ailleurs exprimé l'espoir de parvenir à la signature d'un accord bilatéral avec l'Ukraine, à Madrid.

M. Solana, qui doit reprendre ses pourparlers avec Moscou la semaine prochaine, a affirmé que les relations entre la Russie et les pays membres de l'OTAN devaient dépasser les seules questions de défense. Le nouveau «*concept de sécurité au sens large*» doit inclure les relations économiques et commerciales surtout entre la Russie et les autres pays européens, a-t-il estimé.

Avec l'AFP

## La Croatie va aux urnes dans une atmosphère de fin de règne

La santé du président Franjo Tudjman inquiète

RÉMY OURDAN  
LE MONDE

Zagreb — La Croatie, qui va voter demain, vient de vivre la campagne électorale la plus morne de sa jeune histoire, six ans après l'indépendance. Les scrutins régionaux et municipaux de demain ouvrent pourtant une période qui pourrait être riche en évolutions majeures, puisque la présidentielle est prévue pour la mi-juin et que la réintégration de la Slavonie orientale — dernière région tenue par des séparatistes serbes — doit être effective mi-juillet.

La perception qu'ont les citoyens de l'avenir du pays est cependant étroitement liée aux interrogations sur la santé du président Franjo Tudjman. Le chef nationaliste, âgé de 74 ans, est actuellement soigné pour «*des problèmes intestinaux*», selon la presse officielle, pour un cancer, selon des sources occidentales. Le sort du pays dépend désormais de la longévité du «*Père de la nation*».

## Autoritarisme

À Zagreb, l'atmosphère est immensément morose. Une crise dure depuis un an et demi, depuis que M. Tudjman interdit à l'opposition, pourtant victorieuse aux élections, d'accéder à la tête de la municipalité. L'enthousiasme contestataire de l'automne 1996, lorsque les habitants sont descendus dans la rue pour défendre la liberté de parole et l'existence de la Radio 101, n'est plus de mise.

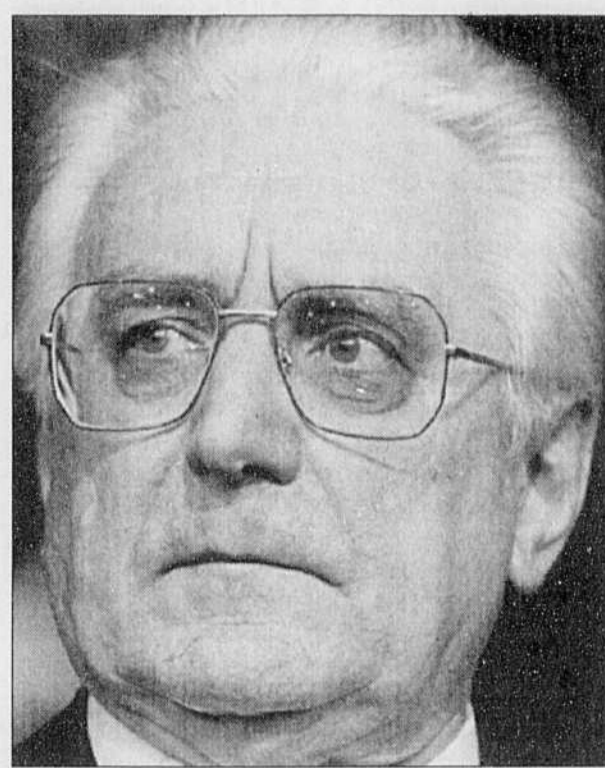
Dans les cafés et les journaux à scandale, on ne parle que de la corruption des responsables de l'Union démocratique croate (HDZ) au pouvoir. Avec l'issue prochaine et sans doute pacifique du problème de la Slavonie orientale, la population estime que la guerre est définitivement finie. Elle supporte de moins en moins l'autoritarisme de Franjo Tudjman et de son équipe et du manque absolu de transparence de la vie politique et économique.

La morosité est également due à l'incertitude politique. Le HDZ sans Franjo Tudjman ne sera plus le même et pourrait fort bien exploser entre deux courants: libéral et nationaliste conservateur.

Par ailleurs, l'opposition est rament à la hauteur des attentes de la population, qui a renoncé à comprendre la complexité des alliances électorales. Les programmes des principaux partis, le Parti social-démocrate (SDP), le Parti paysan croate (HSS), le Parti social-libéral croate (HSL), semblent principalement liés à des ambitions personnelles.

Dans une seule ville, on peut avoir une coalition entre sociaux-démocrates et paysans pour la mairie, entre paysans et sociaux-libéraux pour le canton, et entre paysans et nationalistes du HDZ pour la préfecture. «*Les électeurs deviennent fous*», reconnaît Zdravko Tomac, le président du SDP. «*Ils ne savent plus qui est avec qui, qui est contre qui*».

Les luttes au sein du HDZ sont également au centre de



Franjo Tudjman

PHOTO ARCHIVES

la vie politique. L'unité du camp nationaliste se fissure et l'annonce de la maladie du président a précipité ce mouvement. «*Nous sommes encore dans une période d'attente, précise un diplomate européen. Chacun pense évidemment à la succession, mais préfère agir dans l'ombre*».

Du côté libéral, le chef de file est le ministre des affaires étrangères, Mate Granic. Du côté conservateur, le ministre de la défense, Gokjo Susak, symbolise la «*Grande Croatie*» et défend les intérêts du lobby herzégovien (les séparatistes croates de Bosnie). Toutefois, M. Susak, également malade et trop marqué par son origine herzégovienne, ne peut guère prétendre être élu à Zagreb. La «*ligne dure*» est donc à la recherche d'un leader. Des observateurs estiment qu'Ivic Pasalic, un conseiller du président, réputé ultranationaliste, pourrait s'installer dans ce rôle, mais qu'il est encore un peu trop jeune.

Reste l'énigmatique Hrvoje Sarinic, le chef de cabinet de M. Tudjman, un homme de l'ombre, à la fois patron supposé des services secrets et homme d'affaires, seule personnalité qui jouisse de la confiance absolue du président. Il pourrait cependant être desservi par ce lien si étroit et disparaître avec son chef, ou ne briguer aucun mandat pour

privilégier ses activités économiques.

## Le sort de Zagreb

La campagne électorale a été marquée par cette atmosphère de fin de règne. «*Les partis d'opposition sont présentés comme des ennemis de la Croatie*», dénonce Zdravko Tomac. Le HDZ répand des rumeurs sur notre prétendue volonté de revenir à la Yougoslavie. Ce qui entame le crédit de l'opposition, tant la Croatie compte peu de nostalgiques de la Yougoslavie, contrairement à la Serbie ou à la Bosnie-Herzégovine. «*Le peuple croate ne laissera plus jamais quiconque influencer son avenir*!», prévient ainsi Goran Granic (HSL), allié de M. Tomac dans la conquête de la mairie de Zagreb, à propos d'une éventuelle recombinaison yougoslave.

La question centrale, outre la participation des Serbes de Slavonie orientale, est le sort de Zagreb. L'exemple des manifestations belgradoises cet hiver et la volonté du gouvernement croate d'intégrer les institutions européennes pourraient inciter à reconnaître une victoire de l'opposition. «*Le président Tudjman acceptera certainement l'élection d'un maire d'opposition*», déclare Zlatko Canjuga, le chef du HDZ dans la capitale croate. Puis M. Canjuga nuance: «*Nous n'accepterons pas que des communistes puissent mener le jeu, car nous pensons qu'ils ne raisonnent pas démocratiquement et qu'ils manifestent une haine trop féroce envers le HDZ*». Pour M. Canjuga, «*la Croatie est un État en phase de formation*», et le HDZ «*a encore besoin d'un peu de temps*» afin d'achever la tâche qu'il s'est fixée.

«*Je n'imagine plus que les résultats électoraux ne soient pas respectés!*» affirme Goran Granic. Et je crois que le HDZ a compris qu'il ne pouvait plus gouverner seul. Zdravko Tomac n'exclut pas «*l'émergence d'une coalition autour du HDZ après les élections*». Le SDP et le HSL affirment qu'ils refuseront de s'allier au parti de M. Tudjman, mais le HSS a déjà accepté des coalitions dans certains cantons. Bien entendu, personne n'informe les électeurs des éventuelles tractations.

«*Je suis absolument certaine que le HDZ va perdre les élections dans les principales villes. La question est de savoir comment il va tricher cette fois, car il est presque évident qu'il ne lâchera pas le pouvoir*», pense Zrinka Vrabec-Mojzes, la rédactrice en chef de la Radio 101, qui déplore «*une campagne électorale pire que les précédentes*».

«*Le HDZ abuse outrageusement des médias publics et abuse même des images de la guerre et des symboles de l'armée, en présentant les succès de la Croatie comme ses succès*», explique-t-elle. Les gens sont vraiment fatigués du pouvoir actuel. «*Je crois que les Croates descendront dans la rue si les victoires de l'opposition ne sont pas reconnues*», conclut la journaliste. Un pronostic hasardeux dans un pays où un récent sondage indique que 50 % de la population avouent ne pas savoir quelles élections se tiennent le 13 avril.

## Nicolas II pourrait être inhumé à Moscou

CATHERINE TRIOMPHE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le Kremlin va étudier une proposition d'enterrer le dernier tsar Nicolas II à Moscou, à la grande joie des monarchistes qui y voient un premier pas vers le rétablissement, par Boris Eltsine, d'une monarchie constitutionnelle.

Leonida Gueorguevna Romanova, l'une des descendantes de la famille impériale des Romanov, a fait cette proposition hier à Ekaterinbourg, dans l'Oural, où ont été retrouvés en 1991 les restes de ce que plusieurs spécialistes ont établi comme étant les dépouilles de Nicolas II et de sa famille.

Mme Romanova a indiqué qu'elle allait demander au président Eltsine que ces restes, dont elle s'est déclarée convaincue qu'il s'agissait bien de ceux de la famille impériale, soient inhumés dans la cathédrale du Christ Saint-Sauveur, rasée par Staline en 1934 et actuellement reconstruite au centre de Moscou.

A peine avait-elle formulé ce vœu que le Kremlin se disait prêt à l'étudier: «*La demande sera examinée et une réponse sera donnée après le retour de Boris Eltsine de Baden-Baden*», en Allemagne, où le président russe doit se rendre, de mercredi à vendredi prochains, pour y rencontrer notamment le chancelier Helmut Kohl.

Si la réponse était positive, de nombreux monarchistes seraient ravis. Les funérailles de Nicolas II — exécuté avec sa famille le 17 juillet 1918 par les bolcheviks à Ekaterinbourg (ex-Sverdlovsk) — ont été maintes fois reportées faute d'une identification définitive des restes, retrouvés dans une fosse commune.

En 1995, plusieurs experts américains et russes ont établi, empreinte génétique ADN à l'appui, qu'il s'agissait bien du dernier tsar de Russie, de sa femme, et de ses cinq enfants. Il ne manque plus que l'arrêt de la commission gouvernementale d'identification.

Jusqu'à présent, le seul lieu d'inhumation envisagé avait été Saint-Petersbourg, l'ancienne capitale tsariste. Mais de nombreux monarchistes voudraient voir la cérémonie organisée «*non pas à la périphérie, mais au cœur de la Russie d'aujourd'hui*», a indiqué Arkadi Bougaïev, qui dirige la Cour impériale internationale, organisation monarchiste revendiquant plus de 3500 membres.

Selon M. Bougaïev, les funérailles de Nicolas II pourraient être organisées dans la capitale russe dès cette année.

M. Bougaïev n'a guère de doute que le Kremlin puisse accepter l'idée de grandes funérailles moscovites. Et il est quasi-certain que la cérémonie rassemblerait non seulement les descendants des Romanov et leurs sympathisants, mais aussi les plus hauts dignitaires de la Russie post-soviétique, à commencer par le maire de Moscou Iouri Loujkov et Boris Eltsine.

Le président n'est pas du tout indifférent à l'idée d'établir une monarchie constitutionnelle en Russie, affirme M. Bougaïev, qui dit avoir participé activement à la campagne de réélection de M. Eltsine l'an passé.

«*Le président est un homme politique fort et intelligent. Mais il sait qu'il est en mauvaise santé et qu'une monarchie constitutionnelle, qui garantirait des années de stabilité, pourrait aider à remettre la Russie sur pied et à obtenir un afflux d'investissements étrangers*».

## Cri d'alarme de Zedillo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Mexico (AFP) — Le président du Mexique, Ernesto Zedillo, a reconnu hier dans un communiqué que «*l'une des aspirations les plus profondes des Mexicains a trait à l'édification d'un pays de lois et de justice, au combat incessant contre la corruption et l'impunité et au renforcement de la sécurité publique*». Le communiqué parle de sclérose de certaines institutions. A l'occasion de la signature d'un protocole entre l'État fédéral et les États, Zedillo affirme que «*aujourd'hui les problèmes de sécurité publique ne naissent pas de différences géographiques, économiques et sociales*», touchant indifféremment le quartier, la voie publique et les lieux de travail.

La présidence reconnaît «*en toute honnêteté*» qu'il existe un grave problème de sécurité, et rappelle que des mesures importantes ont été prises

pour contrer ce phénomène, comme de renforcer le pouvoir judiciaire, d'établir un Conseil national de la sécurité publique et de fournir davantage de fonds aux campagnes visant à rétablir les conditions menant à un sentiment de sécurité.

Depuis quelques mois, on note l'augmentation des dénonciations quant à l'insécurité, au point que Washington a même invité à la prudence ses ressortissants qui se rendent à Mexico, de peur qu'ils ne soient victimes d'un assaut dans un taxi. Les statistiques disponibles parlent d'environ 600 délits par jour dans la capitale mexicaine.

«*Les Mexicains exigent et méritent que justice soit rendue en conformité avec la loi, dans un attachement indéfectible aux droits de la personne*», en prenant soin de respecter les libertés et de servir les citoyens en toute transparence, conclut le message émanant du bureau de la présidence.



## ÉTUDES SUPÉRIEURES EN GÉNIE

Afin de former des spécialistes aptes à favoriser le développement et le transfert technologiques dans l'industrie, l'École de technologie supérieure offre plusieurs programmes d'études supérieures dans le domaine du génie.

## Docteur en génie (Ph.D.)

Ce programme a pour objectif global de former les chercheurs dont l'industrie a besoin. Il implique les quatre départements de l'ÉTS: génie de la construction, génie électrique, génie mécanique et génie de la production automatisée.

## Maîtrise en technologie des systèmes (M.Ing.)

Conception, développement et implantation de nouvelles technologies reliées aux domaines du génie électrique, génie mécanique, génie manufacturier et de l'informatique. Ce programme bénéficie des ressources et expertises de trois départements.

## Maîtrise en génie de la construction (M.Ing.)

Conception, entretien et réhabilitation des bâtiments, des ouvrages d'art et des infrastructures routières et urbaines, hydraulique, hydrologie, assainissement et gestion. Un diplôme en réhabilitation des infrastructures urbaines (D.E.S.S.) est également offert.

## Maîtrise en génie logiciel (M.Ing.)

Conception, développement, réalisation et maintenance de logiciels et de systèmes informatiques. Cette formation peut aussi mener à un diplôme en génie logiciel (D.E.S.S.).

## Maîtrise en gestion de projets (construction) (M.G.P.)

Gestion de projets de construction et de réhabilitation de nature et de taille diverses durant toutes les étapes du projet, de l'émergence à sa pleine exploitation.

## Diplôme en technologie de la prévention des risques industriels (D.E.S.S.)

Techniques d'évaluation et de contrôle des risques physiques, ergonomiques et chimiques associés aux machines, installations et équipements industriels.

Le programme de doctorat compte 90 crédits, ceux de maîtrise 45 crédits et les diplômes 30 crédits. Ces programmes peuvent être suivis à temps complet ou à temps partiel.

## Bureau du registraire

École de technologie supérieure  
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3C 1K3  
Téléphone: (514) 396-8888

Université du Québec

École de technologie supérieure

## ACADÉMIE MICHÈLE-PROVOST inc.



Collège privé mixte - fondé en 1957  
agréé pour fins de subventions  
Primaire & Secondaire  
Pensionnat & Externat

ADMISSION SUR RENDEZ-VOUS  
POUR TOUS LES NIVEAUX

Grandir avec son collège

PORTES OUVERTES TOUS LES JEUDIS  
ENTRE 10 H ET 12 H

Téléphonez au 934-0596

1517 av. des Pins - ouest - Montréal (Québec) H3G 1B3  
(entre l'hôpital Royal Victoria et l'hôpital Général de Montréal, autobus 144 ou 165, métro Guy)

ma  
marie allaire  
PRÊTA-PORTER

La boutique  
Marie Allaire  
vous offre  
les plus belles collections.

HAUBER Frank Osher  
EUGEN KLEIN DINOVALIANO  
mandi Tanya de Luca  
Lucia B/AS/LER

Tailles de 6 à 18 ans

1588, rue Fleury Est  
Montréal 384-4808



Nous payons les deux taxes  
sur tous les vêtements  
printemps-été  
à prix régulier

## É D I T O R I A L

## Développement durable?

Jean-Robert Sansfaçon

Une expression revient constamment sur les lèvres du ministre québécois de l'Agriculture, Guy Julien, quand il se porte à la défense de ses protégés attaqués de toutes parts pour leurs pratiques environnementales déficientes: le développement durable. Mais de quel développement durable est-il question lorsque vient le temps de parler d'élevage de porcs?

**A** lire la transcription des témoignages entendus cette semaine à la Commission parlementaire qui étudie les orientations du ministère de l'Environnement en matière de contrôle des odeurs, des bruits et des poussières en milieu rural, le «développement durable» apparaît comme la réponse fourre-tout du ministre de l'Agriculture. On lui dit que les odeurs de fumier et de lisier nuisent à certaines activités humaines et menacent même la santé, il répond que l'important, c'est d'étudier le tout dans une perspective de développement durable; un représentant de l'Union des municipalités lui rappelle, avec raison, que l'enjeu principal des mesures réglementaires est la protection de l'environnement, et le ministre de corriger que «l'objectif qu'on vise, c'est le développement durable, donc de permettre le développement de l'agriculture, mais en cohabitation harmonieuse [...]».

Au gouvernement du Québec, on semble avoir une vision très restrictive du concept, limitant son application à un jeu de compromis entre les intérêts des uns et des autres. Une sorte de slogan de gestion de crise, plutôt qu'un critère de référence pour l'élaboration d'une politique agricole.

Il y a un an, le gouvernement donnait suite à une promesse électorale en adoptant la loi consacrant «le droit de produire» des agriculteurs. En réponse aux critiques de ceux qui craignaient qu'un tel droit ne se transforme en une parfaite immunité pour grands pollueurs, le ministre de l'Environnement, David Cliche, promettait une réglementation plus sévère quant à l'épandage de fumier, aux bruits et aux poussières. Après quelques propositions détaillées reçues de façon glaciaire par les agriculteurs, le ministre est revenu à la charge récemment, se limitant cette fois à préciser des «orientations», sans fournir tous ces détails qui font la différence entre ce qui est acceptable et ce qui est inacceptable... surtout lorsqu'il est question d'élevage de porcs. Car, à n'en point douter, c'est là qu'il est, le noeud du problème. Sans la croissance très rapide du nombre de producteurs de porcs, il n'y aurait pas tout ce tabac.

L'élevage intensif pratiqué par les millionnaires du porc est le pire exemple qu'on puisse trouver pour parler de développement durable. Et si les questions environnementales ne suffisent pas pour convaincre, il n'y a qu'à imaginer dans quel pétrin financier se re-

trouveraient l'industrie agricole et le gouvernement advenant l'effondrement des prix mondiaux de ce produit subventionné, largement destiné à l'exportation, ou encore, advenant une épidémie porcine.

La manifestation annoncée par l'UPA pour mercredi prochain ne devrait tromper personne: son objectif ultime n'est pas de dire au gouvernement qu'il est allé trop loin, puisque ce n'est pas le cas, mais plutôt de l'inviter à ne plus bouger et surtout à doser à la baisse les règlements qui viendront ce printemps. Une sorte de poker syndical de très mauvais aloi.

Malheureusement, même en ne reculant plus, le gouvernement sera toujours bien loin d'une quelconque politique de développement durable propre au secteur agricole. Il n'y aura aucune norme d'épandage optimale selon les régions, aucun contrôle des quantités de produits organiques et chimiques absorbés par les sols, la nappe phréatique et les cours d'eau. La loi obligera les grands éleveurs à prévoir l'utilisation qu'ils feront des tonnes de lisier en trop, mais à la demande de l'UPA, on laissera à chaque agriculteur le soin de concevoir lui-même son plan de fertilisation. Cela ne suffira pas pour empêcher que les énormes sommes d'argent en jeu ne

viennent mêler les cartes. Et comme le Québec ne s'est encore à peu près pas soucié des problèmes d'érosion des sols, pourtant l'une des causes majeures de pollution des cours d'eau, on se demande comment on peut oser parler de développement durable.

Le ministre de l'Environnement a assez reculé, notamment en abandonnant au secteur municipal des responsabilités qu'il n'était pas capable de faire accepter par ses opposants. Toute nouvelle concession aurait pour conséquence de transformer un «droit de produire» légitime en zone verte, en droit de transformer des campagnes en champs d'épuration à ciel ouvert, pour le seul profit des «barons du cochon».

L'agriculture est une industrie essentielle au Québec. Tous le reconnaissent et la plupart sont même prêts à lui faire une place à part. Mais cela doit-il nous faire oublier que les pratiques actuelles en font aussi l'industrie la plus polluante, malgré les centaines de millions reçus en subventions depuis des années? Certains secteurs, y compris le porc, ont promis davantage d'autodiscipline, mais soyons réalistes: sans normes provinciales plus sévères, sans contrôles et menaces de sanctions, peu d'améliorations peuvent être envisagées.

UNE PETITE CONFIRMATION...



## La liberté du renard dans le poulailler

**L**a lecture de la presse anglophone du Canada permet de mesurer l'ampleur, énorme, du fossé qui la sépare de sa contrepartie francophone. Sur de nombreux sujets, ceux qui concernent surtout l'avenir de ce pays, leurs prises de position respectives sont régulièrement aux antipodes et en disent long sur ce qui forme, comme plus que jamais auparavant, les deux solitudes.

La plus récente illustration de cette guerre de tranchées médiatiques a suivi la décision récente d'un juge de la Cour supérieure de casser les accusations portées contre des organisateurs ontariens du *love-in* préférentiel du 27 octobre 1995 à Montréal. Prétextant que les infractions avaient été commises dans la province voisine, et non au Québec, le magistrat a annulé les plaintes portées en vertu de la loi québécoise: elle ne lie pas les étrangers ou résidents de l'extérieur du Québec.

Il est vrai que les autobus ont été nolisés en Ontario, mais c'est à Montréal qu'ils ont transporté des Canadiens anxieux de dire aux Québécois à quel point ils les aimaient et souhaitaient ardemment qu'ils votent NON au référendum. Les autobus bondés n'ont pas tourné en rond autour du canal Rideau. Si la source de l'infraction était à Ottawa — où la loi québécoise ne s'applique évidemment pas —, elle a été complétée en plein centre-ville de Montréal où, jusqu'à nouvel ordre ou une éventuelle partition, le Québec a pleine compétence.

Y compris en matière électorale et référendaire. C'est ce que la Cour du Québec prétend, et que la Cour supérieure conteste. L'affaire est en Cour d'appel et se rendra probablement, un de ces quatre jeudis, en Cour suprême, déjà saisie par ailleurs de la légalité de la loi référendaire de 1978.

Deux mondes s'affrontent. Les commentateurs francophones sont outrés, à bon droit, d'un jugement qui semble faire fi du simple

bon sens. Après tout, quelle était la destination des autobus et l'objectif des «patriotes» canadiens? Ne jette-t-il pas aux orties par la bande, avant même la Cour suprême, une importante pièce législative qui fait consensus au Québec depuis une vingtaine d'années? Avec humour, les collègues Auger, Giroux, Vastel évoquent des scénarios apocalyptiques: il suffirait d'amorcer ou d'initier des dépenses illimitées outre-frontières pour que les Québécois — ou même l'ensemble des Canadiens — soient inondés de messages et de publicité, sans quelque contrôle que ce soit.

Si n'importe qui peut intervenir n'importe comment — et d'où qu'il veut, à son rythme et sans compter la dépense —, qu'en est-il de l'objectif de la loi visant à donner chances égales aux coureurs, référendaires le cas échéant, les obligeant à passer par le comité-parapluie du OUI ou du NON pour faire quelque dépense que ce soit?

Cette question fondamentale n'est pas la principale préoccupation de la presse écrite anglophone. Ce qui l'inquiète surtout, c'est la survie du Canada, et la nécessité de tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

La fin justifie les moyens? C'est tout comme.

«Les patriotes ont été disculpés», se réjouit *The Ottawa Sun*, qui a d'ailleurs participé à un fonds de défense — il a recueilli près de 80 000 \$, sous l'égide du député libéral fédéral Mauril Bélanger (Ottawa-Vanier) — pour venir en aide aux victimes des rigueurs intolérables de la loi québécoise. Le journal s'inquiète quand même: il s'agit d'une victoire sur une technicité qui ne va pas au fond du problème. Il faut surmonter la peur de ceux que «terrorise» le Directeur général des élections, avec ses tactiques à l'encontre de la liberté d'expression et de réunion. Rien de moins.

C'est un jugement sage qui plante un clou dans le cercueil de la loi référendaire, décrète le toujours subtil

William Johnson, dans *The Gazette*. Le gouvernement libéral fait preuve de complaisance envers les séparatistes. Mais les juges peuvent encore nous sauver... En éditorial, le quotidien montréalais fait par ailleurs ressortir les limites et les faiblesses de la loi québécoise. À son avis, le rôle des non-Québécois dans le dernier référendum a été mineur comparé aux autres problèmes qu'il a mis en évidence.

Le columnist de *Southam News*, qui répand sa prose aussi bien à Montréal (*The Gazette*) qu'à Toronto (*Star*) et à Ottawa (*Citizen*), opine que la Cour supérieure a transformé la loi québécoise en coquille vide. Moqueur, il se réjouit que le juge Tingley ose défier ainsi la démocratie à la québécoise, avec sa loi-bâillon et biaisée.

Le Québec ne peut bâillonner les autres Canadiens, plaide aussi *The Financial Post*. Ce qui préoccupe le gouvernement du Québec, ce n'est pas l'équilibre, mais la prochaine élection et, ultimement, le prochain référendum. «Il ne veut pas que des étrangers se mêlent de ses affaires et il craint que la Cour supérieure ne leur ouvre la porte. Mais les Canadiens ne sont pas des étrangers. Nous sommes concernés par ce qui se passe au Québec et, loi-bâillon ou non, nous continuerons d'intervenir.»

A Halifax, *The Chronicle Herald* salue aussi le jugement Tingley, mais il ajoute qu'il ne satisfait pleinement personne et qu'il ne règle rien en fait. La lutte contre la loi relative à la consultation populaire prend en effet l'allure d'une guérrilla. Le consensus d'il y a 20 ans — limitant rigoureusement le financement électoral et référendaire, et tentant de donner chances égales aux camps du OUI et du NON — est gravement remis en question et soumis au bon plaisir de la Cour suprême. Il n'y a pas qu'au Québec que ces limitations sont contestées, en invoquant les droits et libertés prévus à la charte canadienne.

Mais c'est au Québec que l'offensive tous azimuts fait rage, à cause des stipulations référendaires. Il est improbable que la réforme, si chère à René Lévesque, résiste à cette charge anglophone. Voici poindre à nouveau la liberté du renard dans le poulailler.

## Un CRTC pour les journaux

Michel Venne

**U**n seul homme contrôle maintenant au Canada 56 % des titres de la presse écrite quotidienne représentant 43 % du tirage. Conrad Black détient, par son holding Hollinger, le contrôle sur 58 des 104 journaux publiés au Canada. La concentration de la propriété d'un nombre aussi élevé de quotidiens, qui crée une situation monopolistique dans trois provinces, est proprement scandaleuse. Pourtant, les transactions étalées sur un peu plus d'un an qui ont permis au magnat torontois de tripler le nombre de titres tombant sous sa houlette n'ont guère soulevé les passions des citoyens de ce pays.

Seule une poignée de nationalistes canadiens regroupés dans une coalition s'est donné la peine de contester la dernière de ces transactions, celle par laquelle M. Black a pris le contrôle des 20 titres de la chaîne Southam. En mai 1996, Black avait obtenu l'aval du Bureau fédéral de la politique de la concurrence. Le conseil a voulu porter cette décision en appel devant la Cour fédérale, qui a rejeté cette requête qui avait été présentée après l'expiration du délai de 30 jours prévu à la loi pour en appeler. La Cour fédérale d'appel a confirmé ce jugement mercredi dernier.

La Cour a rejeté la requête sur une faute de procédure. Le conseil a fait valoir qu'une telle concentration de la presse était contraire à l'intérêt public car elle porte atteinte à la diversité des sources d'information et d'opinion. Mais son argument sur le fond n'a jamais été débattu.

D'ailleurs, aucune instance canadienne, fût-elle judiciaire ou politique, ne s'est donné la peine, depuis un an, de faire l'examen de l'impact réel de la mainmise d'un

seul homme sur la moitié des journaux du pays. Le Bureau de la concurrence a donné ses yeux fermés, ignorant même la situation de monopole créée en Saskatchewan. Comment peut-on conclure, comme le fait cet organisme fédéral, que ce monopole n'aura pas des effets sur les tarifs publicitaires pratiqués par des journaux contrôlés par le même propriétaire?

Les ministres fédéraux se sont vite lavé les mains de cette affaire. Nous n'avons conservé aucun souvenir non plus d'une tentative du Bloc de soulever la question aux Communes, à titre d'opposition officielle. Aucun branle-bas n'a soulevé le monde journalistique non plus. Quant aux tribunaux, ils ont vite conclu que le Conseil des citoyens n'ayant pas un «intérêt direct» dans la transaction, il lui serait difficile de soutenir cette cause. L'intérêt public ne pèse pas lourd dans ces affaires reléguées aux aspects commerciaux.

L'information, malgré ce qu'en disent les gourous à la mode, n'est pas une marchandise comme les autres. Et la presse écrite conserve des fonctions importantes dans la société. Même si les tirages diminuent, les quotidiens restent parmi les médias qui contribuent le plus à la diffusion des idées, à l'animation des débats publics. Ils contribuent à faire et à défaire les gouvernements. Leurs éditoriaux sont lus à la radio et maintenant à la télévision.

C'est pourquoi les transactions qui bouleversent l'économie de cette industrie mériteraient au moins autant d'attention que celles qui bousculent l'industrie de la télévision. Mais il n'y a pas de CRTC pour les journaux. Peut-être le temps est-il venu d'y songer.

## L E T T R E S

## Chacun son tour

J'ai souvenir de la disparition récente des magasins Paquet à Québec et de Dupuis et frères à Montréal. Pour moi, ces institutions étaient immuables et ne devaient jamais disparaître. Tel ne fut pas le cas cependant! Tous les journaux de l'époque (francophones, et surtout anglophones) prétendaient que leurs faillites étaient causées par de mauvaises administrations, des gens ignorant tout du marketing, des incompetents, etc. Dans le fond, des Canadiens français qui ne connaissent pas les «vraies affaires». Non! La véritable raison était plutôt qu'Eaton voulait à tout prix prendre le marché du Québec. Ils ont réussi, et bravo! Cette société disposait de beau-

coup de capitaux et pouvait faire du «dumping» à volonté. Tout cela est bien normal dans une économie de libre marché. Maintenant, la situation est bien différente et inversée.

En effet, voilà que le traité de libre-échange a ouvert le marché québécois et canadien aux Américains qui ont plus de capitaux que les gens de Toronto. Tout à coup, ils sont à leur tour devenus incompetents et mauvais administrateurs. Pourtant, ils ont été, pour la plupart, formés dans des universités anglophones ou américaines. Quel gâchis!

Ils devaient être bons, eux! On veut me faire pleurer sur le triste sort d'Eaton. C'est fait! Certains envisagent (*Le Devoir*, 8 mars 1997) la possibilité de subventions gouvernementales pour

venir en aide à ce «jouay» de la grande mosaïque canadienne.

Je suis d'accord, mais à la condition que l'on rembourse avec intérêts tous les ex-actionnaires de Paquet, Dupuis et frères, etc. Il est bien curieux que la notion de patrimoine soit interprétée de façon différente quand on se situe d'un côté ou de l'autre de l'Outaouais.

De toute façon, la fameuse «main invisible» d'Adam Smith ne choisit pas ses cibles en fonction des régionalismes.

J'arrête ici, car je dois justement aller chercher mes pantalons chez Eaton de Place Sainte-Foy.

François Vallée  
Professeur d'histoire  
au Cégep de Sainte-Foy  
Sainte-Foy, 12 mars 1997

## À P R O P O S

## ...de pénurie de main-d'œuvre

En 1993, 47 % des entreprises de fabrication de vêtements qui utilisaient des technologies manufacturières de pointe (TMP) ont indiqué qu'elles manquaient de main-d'œuvre spécialisée, comparativement à 24 % des autres genres d'entreprises. À cause de pénuries de main-d'œuvre spécialisée, le domaine de la confection a éprouvé, au cours des 15 dernières années, un plus grand nombre de problèmes de production (14 % des entreprises ayant fait état de difficultés en 1995) que les autres industries (4 %). Les pénuries de main-d'œuvre non spécialisée sont également plus nombreuses dans le secteur du vêtement, car 3 % des entreprises en ont fait état en 1995, tandis que ce problème était presque inexistant dans les autres industries manufacturières. La fa-

iblesse des salaires offerts dans l'industrie du vêtement peut aider à comprendre pour quelle raison certaines entreprises font état de telles pénuries, même pendant des récessions comme celles du début des années 80 et 90. La faiblesse des salaires contribue également à la pénurie chronique de main-d'œuvre spécialisée qui accable l'industrie. De plus, les efforts déployés pour enseigner à certains travailleurs comment se servir des nouvelles technologies ou adopter de nouvelles méthodes, sont entravés par leur faible scolarisation ainsi que par la pauvreté relative de leurs capacités de communiquer en anglais et en français.

*L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, printemps 1997.*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Commission des normes du travail

## Une affaire de dupes

La résistance au changement inhérente à la CNT amenuise dangereusement son rôle alors que la précarité du travail augmente sans cesse

RACHEL COX

Organisatrice communautaire à l'organisme Action Travail des femmes, à Montréal

JACQUES DESMARAIS  
Professeur au département des sciences juridiques à l'UQAMRONALD SIRARD  
Président de la Mutuelle des services aux salariés et cadres

Les trois auteurs sont ex-membres du conseil d'administration de la Commission des normes du travail

**E**n mars 1995, nous avons été nommés membres du conseil d'administration de la Commission des normes du travail (CNT) pour un mandat de deux ans. La Loi sur les normes du travail confie entre autres à ce conseil une responsabilité importante: définir les orientations, les objectifs et les politiques relatifs à la mise en œuvre et à l'application de la loi. Le conseil est composé de membres représentant divers milieux, les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués, les employeurs de l'entreprise et du milieu coopératif, les femmes, les jeunes, la famille et les communautés culturelles. Ce groupe d'hommes et de femmes désireux de rendre un service public accepte de consacrer leur expérience et leur temps à la gestion d'un organisme étatique majeur dans l'univers du travail.

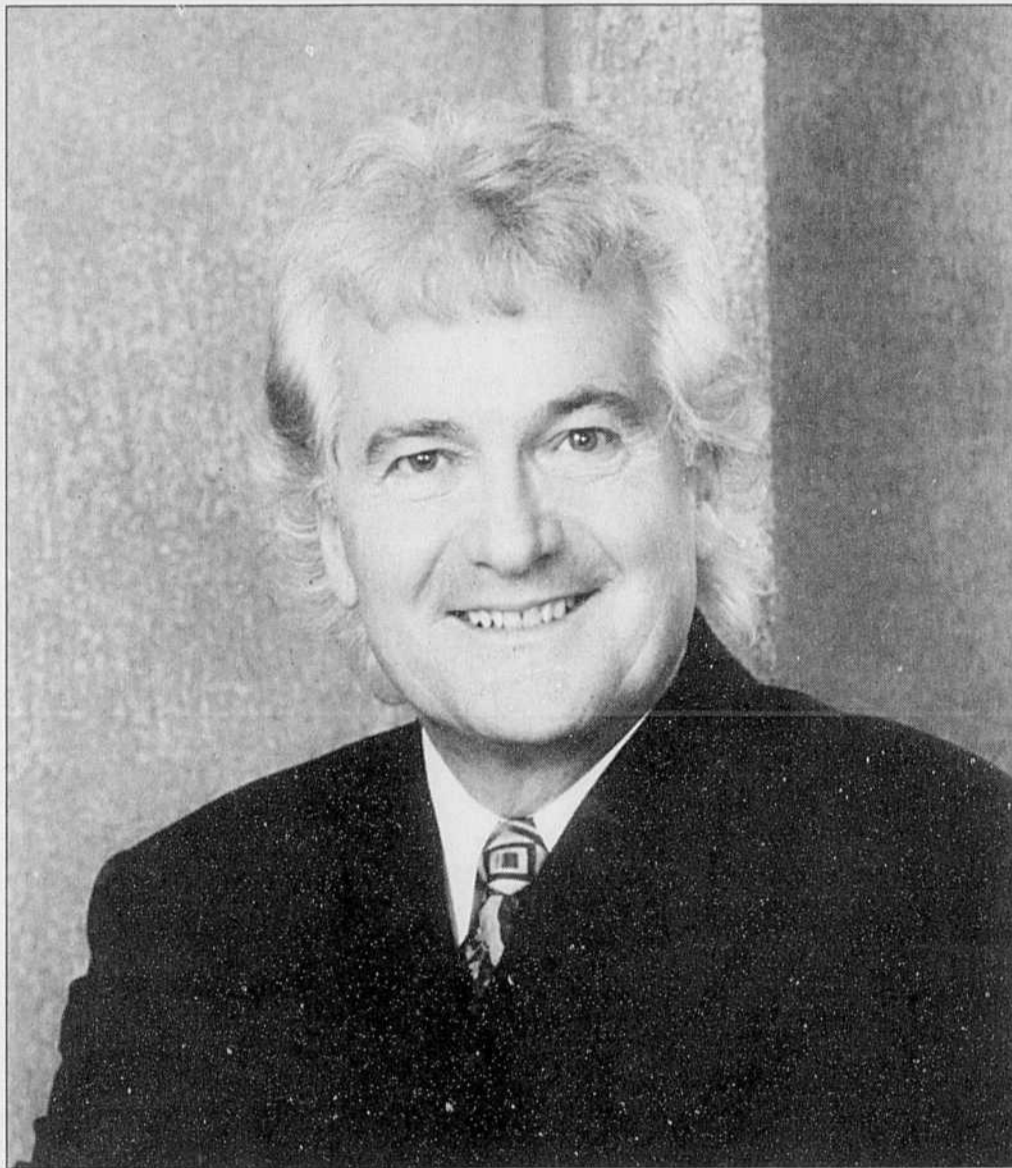
Au cours des premiers mois, en plus de se familiariser avec le fonctionnement de la Commission, le conseil a été appelé à discuter et à donner un nombre imposant d'avis sollicités par la ministre de l'Emploi, Louise Harel, sur des sujets comme le taux du salaire minimum, le congé de maternité et parental, les licenciements collectifs, l'assujettissement des aides familiales à l'ensemble des normes du travail, les agences de travail temporaire et la représentation, par un avocat de la Commission, de salariés congédiés sans une cause jus-

te et suffisante. Si on y ajoute les discussions sur le budget de la Commission, un organisme de 453 personnes avec un budget de près de 30 millions de dollars, et celles sur le contenu du rapport annuel d'activités, les membres du conseil ont été appelés à faire leurs classes rapidement.

En décembre 1995, suivant la pratique établie, le conseil d'administration a adopté un plan stratégique pour la période 1995-98. Cet instrument de gestion est déterminant puisqu'il permet aux membres du conseil de discuter de l'orientation de la Commission à moyen terme et d'influencer son avenir en fonction d'objectifs explicites. Ainsi, des membres du conseil se demandaient pourquoi, en 1994-95, la CNT consacrait 62 % de toutes ses dépenses aux enquêtes et aux poursuites en matière de plaintes péuniaires et seulement 3 % à la prévention, 1 % à la recherche et, fait étonnant, sept dixièmes de 1 % à ses actions de surveillance alors que la loi énonce que la «Commission surveille la mise en œuvre et l'application des normes du travail» (article 5, LNT). On se demandait pourquoi il en coûtait environ 1,40 \$ à la CNT (enquête et poursuite) pour chaque dollar de réclamation péuniaire d'un salarié. On se demandait pourquoi il semblait impossible de savoir combien exactement la CNT obtient pour le salarié lorsqu'elle dit qu'un dossier est «régulé». Enfin, on voulait être en mesure de répondre de façon adéquate aux critiques sur le fonctionnement de la CNT formulées par l'organisme de représentation des salariés non syndiqués, Au Bas de l'Échelle. Un groupe de travail, auquel a été accepté de se joindre un représentant du Protecteur du citoyen, a d'ailleurs été mis en place pour étu-

**Le ministre Rioux n'a jamais approuvé ni rejeté le plan du conseil**

dier ces critiques et faire rapport au conseil. La discussion sur le plan stratégique a été ardue parce que le plan adopté par le conseil modifiait sensiblement celui présenté par la direction de la Commission. Le conseil voulait mettre l'accent sur le renforcement de l'application intégrale et diligente des normes du travail, supporter les salariés dans leur effort pour faire respecter les normes du travail, s'engager dans une étude sérieuse sur l'efficacité actuelle de la CNT et finalement, dans une période où le personnel de la Commission critiquait vertement la direction, affermir la cohésion de l'organisation. Bref, un en-



Matthias Rioux, ministre du Travail du Québec et responsable de la Commission des normes du travail.

semble d'objectifs et plusieurs mesures étaient retenus afin de permettre à la Commission de mieux remplir sa mission.

Qu'est-il donc arrivé pour que nous sentions le besoin d'exprimer publiquement notre opinion au sujet de la participation des citoyens et citoyennes à la gestion des organismes publics? Qu'est-il arrivé à la suite de l'adoption, selon les règles, de ce plan stratégique 1995-98? Voyons la suite des événements pour essayer d'y trouver un sens.

Tout d'abord, l'orientation du conseil n'a pas dû plaire à la direction de la Commission puisqu'elle a transmis à la ministre le plan adopté par le

mandant au ministre de s'exprimer sur le plan stratégique 1995-98, n'y avait-il pas là une reconnaissance par le conseil de la «responsabilité» du ministre?

En janvier 1997, à la suite du silence persistant du ministre au sujet du plan stratégique ainsi qu'au besoin de discuter des mesures à prendre à la suite de l'adoption du projet de loi n° 31 qui permettait à la CNT d'offrir ses services de représentation juridique aux salariés congédiés sans cause juste et suffisante, une lourde charge en prévision d'une hausse considérable de ce type

de dossiers, huit des douze membres du conseil demandaient par écrit au président de la CNT de convoquer une réunion du conseil sur ces sujets. Arguant du fait que le conseil des ministres avait subitement demandé aux organismes publics de présenter un projet de réduction des dépenses de 15 % sur une période de trois ans, le président de la CNT répondait que la réunion ne pourrait avoir lieu avant la date demandée, soit le 22 février. (En passant, n'est-il pas intéressant d'observer que sur une question à première vue importante — réduire un budget de 15 % —, il n'est nullement question de consulter le conseil d'administration! Enfin!) La réunion demandée n'a évidemment pas eu lieu. Et, à la mi-mars, une lettre de l'attachée politique du ministre nous rappelait que notre mandat de membres du conseil était arrivé à son terme et que l'on nous remerciait vivement pour nos services. Un beigne en prime avec ça!

À la fin mars, le ministre a annoncé la constitution du nouveau conseil d'administration composé de huit nouveaux membres. La leçon à tirer de notre expérience est simple. Nous disons à ceux et celles qui veulent rendre un service public au sein des organismes publics de s'attendre à d'énormes duperies et à une large part d'ingratitude. Nous disons à ceux et celles qui vont continuer la tâche au sein du conseil d'administration que vous affronterez de profondes résistances au changement si vous cherchez à mettre en place des mesures concrètes pour rendre vraiment efficace une organisation chargée d'assurer l'application des normes minimales du travail. Nous disons que le coup de barre qui pouvait être donné à la CNT pour en faire un intervenant majeur, actif et socialement pertinent dans le monde des conditions de travail est écarté. Quel sera son avenir dans une période où la croissance de la précarité de l'emploi (travail à temps partiel, informel, à domicile, à forfait) rend cet organisme public encore plus essentiel comme mesure de dernier recours contre l'exploitation des salariés? Il faudrait que ceux et celles qui jugent qu'un tel instrument est important le disent tout haut parce que, à la suite de notre expérience, nous avons des doutes sur son avenir.

**Le coup de barre qui pouvait être donné à la CNT est écarté**

1904-1997

## Arthur Lefebvre, la fidélité d'un pionnier

Durant 60 ans, cet administrateur pince-sans-rire a efficacement servi Le Devoir

CLÉMENT TRUDEL  
Le Devoir

**L**e jeune homme qui, à 19 ans, entre au *Devoir* en 1923 — le journal se vend trois sous, il loge au 45 de la rue Saint-Vincent — ne se doute pas qu'il y vivra, sur un mode qui sied à un comptable placide, une romance sans fin, un phénomène tout aussi accaparant que celui qui l'attachait sans faille à ses proches. Arthur Lefebvre se révélera en effet l'un des «hommes qui assurent la durée des institutions», comme l'écrivait Claude Ryan dans un hommage (31 décembre 1970) rendu à celui qui prenait officiellement sa retraite — on sait qu'il fut conscript à mi-temps jusqu'en 1983, le couple Lefebvre-*Le Devoir* ne se résignant pas à la rupture.

Ce lien aura duré 60 ans. Il s'est renforcé du fait que sa fille aînée, Jeanne (Carmel), devint à son heure préposée à la comptabilité, puis sa petite-fille, Nicole (Carmel), qui, elle, retient surtout de son grand-père et parrain son ardeur à la tâche et son côté moqueur. «Il était pince-sans-rire.»

Arthur Lefebvre les a tous connus: le fondateur-directeur Henri Bourassa et son successeur Georges Pelletier (1932-1947), ainsi que Gérard Filion (1947-1963) qui ne trouve qu'un mot pour qualifier son ancien collaborateur: fidélité. «Le *Devoir* pour cet homme compétent était en quelque sorte un lieu dont il ne pouvait s'éloigner; il était au poste année après année», se remémore Gérard Filion à propos d'un «bon vivant, très dévoué», qu'il coudoya durant tout son directorat et qu'il promut «gérant d'affaires [...] On dirait, aujourd'hui, directeur des services administratifs.»

Pour la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, qui l'a rencontré surtout après sa retraite lors des réunions de «famille» du *Devoir*, il était le symbole d'une solidarité d'entreprise à reconquérir.

Cet homme affable, au sourire facile, avait tenu à se mêler à la foule qui se bousculait, le 11 janvier 1995, au lancement du livre paru chez Hurtubise-HMH à l'occasion du 85<sup>e</sup> anniversaire du journal fondé par Henri Bourassa: *Le Devoir, reflet du Québec au 20<sup>e</sup> siècle*. Sourd, il ne s'était pas départi de son affabilité et, à 90 ans, on le sentait heureux de renouer contact. Il n'avait plus le souci de se tenir sur



Arthur Lefebvre dans les années cinquante.

son quant-à-soi et serrait chaleureusement les bras, à défaut de repères sonores sous ces voûtes du Vieux-Montréal d'où étaient d'ailleurs partis les tout premiers exemplaires du *Devoir* sortis des rotatives, le 10 janvier 1910.

Impossible de rendre compte de six décennies en quelques lignes. Les anecdotes qui reviennent le plus souvent à ceux qui l'ont connu tournent autour du même thème. Il était inaltérable dans les pires tourmentes — que de fois on dut lui signifier que «l'œuvre» était menacée de sombrer!

Arthur Lefebvre ne se montrait satisfait que lorsqu'il constatait qu'avec l'aide et les conseils qu'il offrait, sans jamais élever la voix ni perdre contenance, on allait encore une fois s'en sortir. Et, se souvient Micheline Turgeon qu'il embaucha en 1963, «il savait défendre avec force son personnel» si, comme Micheline l'expérimenta, «un cadre réagissait injustement face à une erreur au lieu de mieux encadrer une débutante.»

Pour Renée Rowan — qui offre périodiquement ses chroniques au cahier «Livres» du journal, après y avoir fait carrière —, M. Lefebvre est apparu comme «un homme de famille», très attentif à tous. Il était aussi celui qui distribuait chaque semaine les petites enveloppes brunes conte-

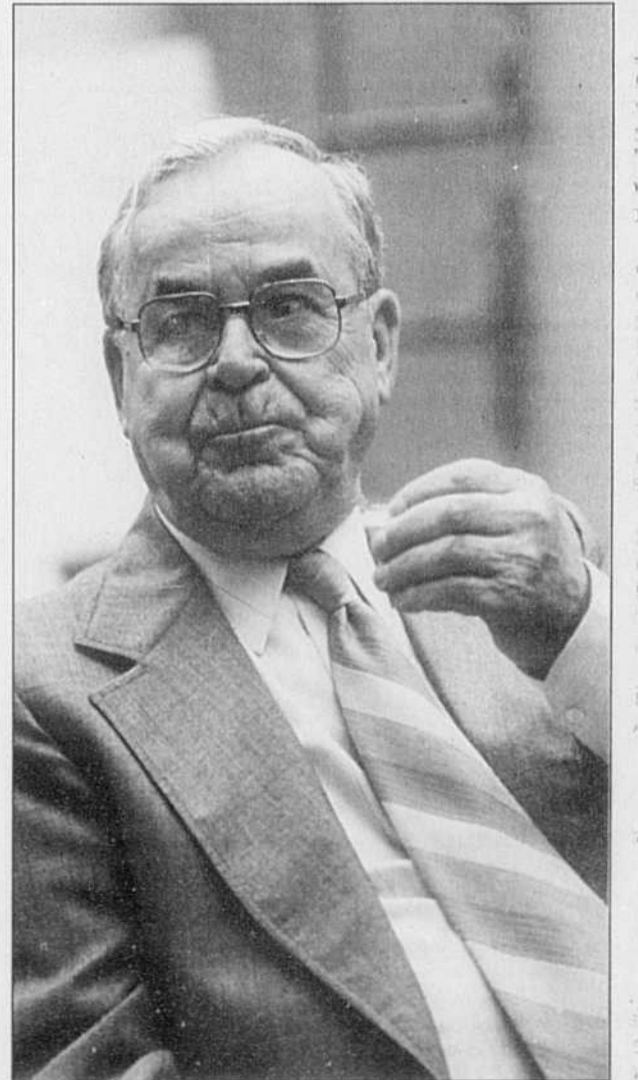
nant la paie: tant de billets de 20 \$, tant de 10 \$, sans oublier les sous noirs — les chèques ne seront en vigueur au *Devoir*, dans les années 70, que lorsque l'on aura déploré une attaque contre l'employé qui servait de convoyeur de fonds! «Certaines semaines, il fallait attendre que les livreurs rentrent avec l'argent perçu; le gérant d'affaires donnait alors priorité aux gens mariés, les célibataires étant les derniers à toucher leur salaire.»

Jeanne Carmel et ses sept frères et sœurs entouraient Arthur Lefebvre, la veille de Pâques (29 mars), pour lui prodiguer l'affection aux derniers moments de sa vie: «Il était peu porté aux épanchements, mais nous avons tenu à lui dire, en l'embrassant, tout ce qu'il représentait pour nous», dit sa fille aînée. La famille est d'ailleurs sous le coup d'un double deuil puisque la maman, Antoinette Couture, est décédée trois jours plus tôt que son mari.

À sa manière, Arthur Lefebvre fut un témoin de ce siècle. Un témoin on ne peut plus discret, aculé parfois au flegme lorsque la tourmente l'atteignait dans sa vie personnelle — lors du lock-out décrété contre les typographes du *Devoir*, en 1955, par exemple, des vitres volèrent en éclats chez lui.

Un témoin exemplaire. L'antithèse, il n'y a pas à s'en surprendre, des théories qui ont cours sur la mobilité et la flexibilité auxquelles devrait s'attendre la génération montante. Arthur Lefebvre n'ignorait pas que l'histoire se répète, qu'il y a des cycles, lui qui, dans les années 20, s'inquiétait des événements d'Irlande et du Levant, de la pénurie de débouchés pour les travailleurs de la Ruhr occupée.

Il fut donné à Arthur Lefebvre de durer, ce qui n'est pas vertu en soi. L'unanimité se fait rapidement toutefois quant à l'apport important qui fut le sien dans l'évolution de l'œuvre-entreprise à laquelle il s'est identifié: «Une aussi longue carrière suppose des vertus de fidélité, de persévérance et de constance peu communes», disait le directeur Ryan, en 1970, au moment de lui dire sa gratitude «sur une note plutôt mélancolique». Il convient d'amplifier aujourd'hui ces regrets face à celui qui s'imposait de ne pas prendre parti dans les multiples débats qui firent rage sous son règne d'administrateur et qui pouvait marmonner certains jours, en feuilletant «son» journal, que bien des choses avaient changé avec le temps!



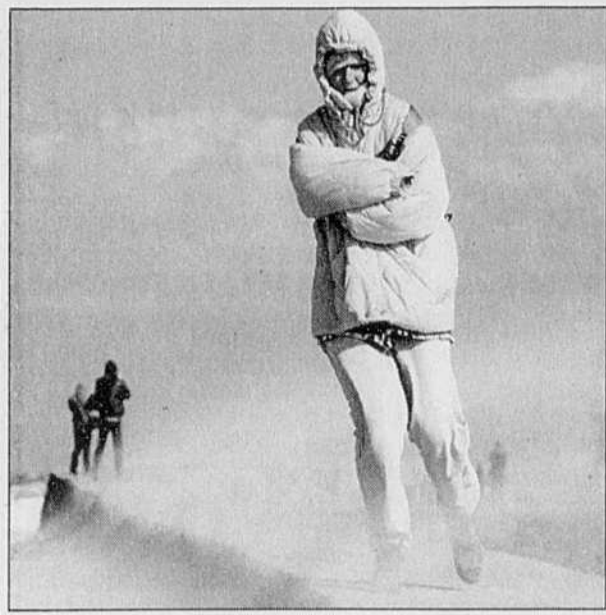
Arthur Lefebvre en 1994.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (rélecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paul des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoit Mungier, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutaric, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque, à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Corneilier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Rachel Verne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Deroime, Serge Laplante, Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avriil, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Ferrerite Rousseau, Micheline Turgeon, Françoise Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Arsenault (directeur des approvisionnement, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida, SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lalleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



FRANK HORMANN AP

**CE N'EST PAS** de la neige, c'est du sable poussé par le vent dans la ville côtière allemande de Warnemünde, sur la mer Baltique. Après une semaine de temps doux, l'Allemagne renoue en fin de semaine avec l'hiver. Non, nous ne sommes pas seuls.

EN BREF

## Traitement contre le cancer à l'essai

Edmonton (AP) — Une équipe de chercheurs du centre hospitalier universitaire d'Alberta va bientôt tester sur des patients un nouveau traitement qui a réussi à faire régresser des tumeurs cancéreuses considérées comme incurables chez des souris. Les chercheurs ont annoncé hier qu'ils avaient obtenu les dernières autorisations nécessaires pour tester sur l'homme ce nouveau traitement, appelé thérapie immunogène. La procédure consiste à insérer des gènes stimulant le système immunitaire à l'intérieur de cellules cancéreuses prélevées sur un patient, à les multiplier en culture de laboratoire puis à les réinjecter au patient. Le cancer inhibe normalement les réponses immunitaires de l'organisme. Les thérapies immunogènes semblent au contraire les «réveiller» et conduire à la destruction des cellules cancéreuses. Dix patients vont être choisis, cinq souffrant d'une forme mortelle de cancer du cerveau appelé glioblastome, et cinq d'un cancer de la peau (mélanome malin). Les chercheurs ont testé la nouvelle thérapie sur des souris dépourvues de système immunitaire auxquelles des défenses immunitaires et des tumeurs humaines ont été injectées.

## Jury caché derrière une cloison

Denver (AP) — Les jurés qui décideront du sort de Timothy McVeigh seront cachés derrière une cloison pendant la durée du procès de l'attentat d'Oklahoma City, isolés des journalistes et de la plupart des spectateurs. Ils ne seront pas non plus visibles des caméras qui filmeront les débats. Cette cloison épaisse de 15 centimètres, recouverte de tissu beige, est destinée à protéger les identités et la vie privée des 12 jurés et des six suppléants dans le procès du principal inculpé de l'attentat qui avait soufflé un immeuble fédéral le 19 avril 1995, faisant 168 morts et plus de 500 blessés.

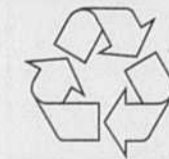
À LIRE LUNDI

## Michel Gervais, un bilan

C'est l'heure du bilan pour le recteur Michel Gervais, qui tire sa révérence après dix ans aux commandes de l'Université Laval. Il y a péril en la demeure universitaire, prévient M. Gervais. Même si la qualité de l'enseignement se maintient à son plus haut niveau, les compressions budgétaires imposées par le gouvernement «remettent en question un équilibre budgétaire fragile». A lire lundi dans l'Entrevue.



Michel Gervais, recteur «sortant» de l'Université Laval



**S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.**

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](http://devoir@cam.org)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)  
Pour la version Internet (514) 278-6060  
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## QUEBECOR

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal par un consortium contrôlé par le propriétaire du Journal de Montréal soulève le problème de la propriété mixte des médias. On se rappellera que dans les années 80, le CRTC avait empêché le propriétaire de La Presse, Power Corporation, de se porter acquéreur de Télé-Métropole. Le fiduciaire André Caron a laissé savoir qu'il avait respecté son mandat de choisir un acheteur qui répond aux politiques et aux préoccupations du CRTC. «De nos sources d'information et des conseils que nous avons reçus, nous avons conclu que cette proposition était la meilleure dans les circonstances et elle tient compte des politiques du CRTC», a-t-il livré.

«Ça fait des années que [la question de] la propriété mixte a perdu de son importance. Je pense que c'est réglé. La compétition se situe au niveau du multimédia et il faut avoir les reins solides», a pour sa part soutenu Paul Racine, vice-président chez Cancom.

M. Gourd a rappelé que le CRTC avait déjà autorisé la propriété mixte des médias en approuvant l'acquisition de Maclean Hunter et de sa chaîne de quotidiens Toronto Sun par Rogers Communications, qui exploite des stations de télévision.

Le prix de la transaction n'a pas été dévoilé hier. Mais comme Vidéotron ne peut pas faire de bénéfices en vendant TQS — le CRTC interdit le trafic des licences — et que tout bénéfice tiré de la transaction, le cas échéant, doit être versé au CRTC, c'est à l'organisme réglementaire, en définitive, de déterminer ce prix.

Dans la fusion proposée entre Télé-Métropole et TQS, on avait fixé, avec l'aide d'une firme indépendante, à dix millions de dollars la valeur de la chaîne en difficulté, à quoi s'ajoutait un maximum de 15 millions de dollars répartis sur cinq ans et provenant des bénéfices additionnels tirés de la fusion de TM et de TQS. «Le prix, ce n'est pas la grosse affaire. Ce sont les engagements qui importent», a fait valoir M. Racine.

Quebecor et Cancom entrent en «synergie» entre TQS et WIC, qui vient d'acquiescer, avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, la station montréalaise de langue anglaise CFCF 12 au prix de 70 millions de dollars, notamment en matière de ventes publicitaires nationales. WIC exploite Western Broadcast Sales, la plus grande agence de placement média en télévision au Canada, selon M. Racine.

Hier, la vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation de TQS Claire Samson s'est réjouie que la station «devienne la propriété d'une compagnie solide» qui va apporter «consistance et stabilité» et «qui va nous permettre de bâtir». Et ce, «après 18 mois d'inconnu et trois transactions» (TQS qui achetait TM, TM qui achetait TQS et, enfin, la transaction annoncée hier).

Mme Samson a soutenu que TQS avait maintenu sa part de l'écoute de 13% dans le créneau des 18-49 ans. La chaîne est en voie de réduire de moitié ses pertes annuelles d'exploitation, soit six millions de dollars au lieu de la perte d'exploitation de 12 millions de dollars essuyée l'an dernier.

Dans le milieu des communications, certains observateurs voient la transaction d'un très bon œil, essentiellement parce que sa conclusion pourrait permettre de relancer TQS une bonne fois pour toutes.

Selon le consultant en communications Richard Paradis,

la transformation de TQS en une sorte de City-TV québécoise serait une avenue intéressante. Un choix de programmation allant dans ce sens assurerait d'ailleurs, à son avis, le retour aux objectifs ayant conduit à la mise sur pied de TQS il y a dix ans, soit une télé différente s'adressant particulièrement aux jeunes téléspectateurs. Il n'y a qu'à voir tout le champ qu'occupe à cet égard Musique Plus, estime M. Paradis, pour voir à quel point une nouvelle télévision aurait sa place ici. L'expert note en effet que Musique Plus devient une télévision de plus en plus généraliste, sachant bien que les jeunes ne trouvent nulle part ailleurs un ton qui leur convienne, en musique comme en information ou en divertissement.

A TQS, le personnel était plus ou moins en état de choc hier, n'ayant appris la nouvelle que quelques minutes avant qu'elle ne tombe sur le fil de presse. L'incertitude régnait naturellement parce que plusieurs s'attendaient à moyen terme à des mouvements de personnel importants.

Bon perdant, Cogeco a réagi, hier, en soulignant, «comme Cogeco l'a toujours souhaité depuis les tout débuts de l'examen de ce dossier, [que] les règles du marché ont pu jouer librement».

Contrôlée par WIC, Cancom est le principal fournisseur de signaux de télévision par satellites au Canada. Elle dessert 2535 petites entreprises de câblodistribution dans les régions éloignées et rejoint ainsi 3,7 millions de foyers. Cancom, qui affiche un chiffre d'affaires annuel de 91 millions de dollars, participe au consortium Allegro en télévision à péage et vient d'obtenir une licence avec le Globe and Mail pour ROBTV, un réseau de télévision spécialisé dans les affaires et la finance. La compagnie a déposé au CRTC une demande de licence pour offrir le même service en français.

## DOYON

«La société d'État a manqué de rigueur»

SUITE DE LA PAGE 1

«telle [ou] de gaspillage de deniers publics», pas plus que de «complot» dans ce vaste dossier, n'en tire pas moins des conclusions très sévères sur le manque de rigueur qui a caractérisé la naissance de ce programme, qu'il s'agisse de «l'illusion entretenue par Hydro-Québec» sur le fait qu'elle n'achèterait pas cher l'électricité du secteur privé ou de la «flexibilité relative» qu'offre cette filière quand on signe des contrats de 25 ans...

Les commissaires Doyon et Châtelain écrivent de plus que «la société d'État a manqué de rigueur dans l'établissement de l'objectif d'achat de production privée à la fin de l'année 1993 et au début de l'année 1994 de même que dans la gestion d'un bloc additionnel de 200 MW. Elle a également, à l'occasion, démontré une approche trop tolérante à l'égard de situations mettant en jeu des normes d'éthique».

Ils reprochent également à Hydro-Québec de s'être enfoncée dans des contrats qui l'empêchaient de se retirer lorsqu'elle s'est retrouvée en période de surplus. Et la société d'État est aussi blâmée parce qu'elle «n'a pas, dans le traitement de réclamations de certains promoteurs, fait preuve d'une rigueur suffisante».

La commission adresse d'ailleurs un blâme sévère au ministre de l'Environnement et de la Faune, qui n'épargne pas son titulaire actuel, David Cliche, dans la mesure où, écrivent les commissaires, les «graves lacunes» constatées dans l'application des lois s'ajoutent au «manque flagrant et malheureusement toujours actuel d'outils d'analyse et de connaissances générales [...] pour assumer ses responsabilités».

La commission rejoint le discours actuel des écologistes: le MEF, écrivent les commissaires, a une curieuse «propension» à s'en remettre aux études et évaluations des promo-

teurs même lorsqu'il s'agit de déterminer si leur projet tombe sous le coup de la loi!

«Plus globalement, écrivent ensemble le juge François Doyon et le commissaire Rhéal Châtelain, la commission estime qu'il serait utile que le gouvernement s'interroge sur l'opportunité de poursuivre un programme dont les retombées économiques se limitent à la courte période de construction mais dont un nombre grandissant de citoyens pourraient, à long terme, continuer à subir les effets pervers».

Les commissaires contestent aussi plusieurs des bases économiques qui ont justifié ce programme gouvernemental dans lequel Hydro-Québec est véritablement entrée à reculons au milieu des années 80. Ils contestent même la prémisses hydro-québécoise et gouvernementale selon laquelle la société d'État n'aurait pas pu mener ce programme à terme de façon rentable et avec ses propres services, ce qui a justifié le recours au privé.

«La commission n'est pas convaincue, lit-on dans la conclusion du rapport, du bien-fondé des raisons avancées à l'époque pour justifier la pertinence du programme d'achat de production privée. A son avis, Hydro-Québec n'a ni démontré le caractère réducteur de sa structure administrative à l'égard des petites centrales, ni analysé avec suffisamment d'acuité l'opportunité économique de réaménager elle-même les sites désaffectés».

Quant au ministère de l'Énergie et des Ressources, on lui reproche d'avoir postulé trop facilement que la production privée allait créer des emplois, un mythe politique encore tenace que crée la commission en concluant que «selon la preuve entendue, les petites centrales, qui génèrent des emplois au moment de leur construction, ne créent que fort peu d'emplois permanents» en échange de séquelles... plutôt permanentes.

La commission confirme que le processus de planification

des projets d'Hydro-Québec est «probe et cohérent», même si les fameux «besoins» en électricité incluent des «pratiques commerciales», comme les exportations, dont on peut débattre de la pertinence mais qui respectent les règles de l'art dans ce domaine.

La production privée, affirment les commissaires, «n'aurait été un choix raisonnable que dans la mesure où elle aurait satisfait, en raison de ses courts délais de réalisation, le besoin qui s'avérait pressant» à l'époque, selon les prévisions d'augmentation de la demande. Mais, ajoutent immédiatement les commissaires, signer des contrats d'achat pour des périodes de 15 à 25 ans sur une prémisses de flexibilité réduit sensiblement cet avantage et devient même un «inconvenient majeur».

Les commissaires écartent l'idée voulant que la production privée ait été lancée pour favoriser uniquement des acteurs économiques. Mais le postulat gouvernemental de ce programme ne tenait pas, disent-ils: «La neutralité tarifaire: un objectif louable mais utopique.» La neutralité tarifaire se définit par le fait que le prix d'achat auprès des producteurs privés ne dépasse pas le prix qu'il en coûterait à Hydro-Québec pour produire elle-même un volume équivalent d'énergie.

Or, écrivent les commissaires, la preuve a démontré que cette neutralité était non seulement un concept difficile à rendre opérationnel mais qu'il est devenu une «illusion entretenue par Hydro-Québec», qui n'a pas hésité à offrir des prix plus élevés que celui de ses propres projets, lorsqu'ils ont commencé à chuter.

La commission estime que les profits réalisés par les promoteurs ne sont pas exorbitants par rapport à d'autres secteurs économiques; mais en période de surplus d'énergie, il en résulte clairement une «perte pour Hydro-Québec», ce que la société d'État et le gouvernement ont toujours malgré les accusations répétées des écologistes.

## ÉVÊQUES

«Il n'y a pas de problème»

SUITE DE LA PAGE 1

Par contre, les évêques souhaitent que les futures commissions scolaires linguistiques soient dotées de services professionnels complets, par exemple le maintien du statut confessionnel des écoles ou encore les services de pastoral.

Justement, dans une déclaration émise le 26 mars à l'Assemblée nationale, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, déclarait que dans les futures commissions scolaires linguistiques, le statut confessionnel des écoles sera maintenu pendant deux ans (par la suite se tiendra une consultation dans les écoles) et que le libre choix entre l'enseignement moral et l'enseignement religieux continuera d'être offert.

Hier Monique Mathieu ne semblait pas voir de problème majeur dans cette déclaration de la ministre, et elle ajoutait que les évêques pourraient en discuter plus longuement avec le gouvernement lorsqu'une commission parlementaire se tiendra sur le sujet.

Et Mme Mathieu ne semblait pas trop comprendre la soudaine sollicitude du premier ministre canadien cette semaine à leur endroit. «Nous avons répété notre position il y a deux semaines, il n'y a pas de problème», dit-elle...

### Une «alliance anti-Québec»

Entre-temps, les pressions se font grandissantes sur Ottawa pour qu'il accepte de reconnaître le consensus sur cette question tel que dégagé à l'Assemblée nationale mercredi entre péquistes et libéraux.

En principe, l'Assemblée nationale doit adopter mardi la proposition d'amendement constitutionnel qui sera envoyée à Ottawa.

La Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire soutient en effet que rien n'empêche maintenant d'amender l'article 93... sauf la mauvaise foi d'Ottawa.

La coalition compte plus de 40 organisations et associations de professeurs, de directeurs d'école, d'étudiants, d'universitaires, sans compter les grands syndicats du Québec.

Tous estiment qu'il est important d'adopter cet amendement avant les élections fédérales imminentes parce qu'ensuite «je ne suis pas certaine qu'on se souciera du Québec», dit Louise Laurin, porte-parole de la coalition.

Les chefs syndicaux n'ont pas mâché leurs mots hier. Pour le président de la CSN, Gérard Larose, l'attitude d'Alliance Québec dans le dossier des commissions scolaires linguistiques est «inqualifiable».

«C'est devenu une alliance contre le Québec», lance-t-il, commentant le refus de l'organisme anglophone de s'associer au consensus actuel.

Et M. Larose estime que si le dossier semble actuellement bloqué à Ottawa, c'est «à cause de l'état d'exaspération alimenté par le fédéral par rapport au Québec et à sa minorité».

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, abonde dans le même sens. «Le fédéral veut se présenter comme le défenseur de la minorité anglophone du Québec, dit-elle, à cause du sentiment au Canada que la minorité anglophone est opprimée et qu'elle se fait battre tous les matins!»

Mme Pagé ajoute que ce blocage se fait sur le dos des enfants et des parents, et même au détriment des droits des anglophones eux-mêmes, puisque «l'on s'apprête à reconnaître leurs droits comme nulle part ailleurs au Canada on reconnaît les droits des francophones à gérer leurs propres écoles».

On sait que si l'amendement constitutionnel ne se réali-

se pas, Québec sera obligé de maintenir une structure confessionnelle à Montréal et à Québec.

Louise Laurin apporte un autre élément au débat. Dans les conditions actuelles, explique-t-elle, la restructuration scolaire entraînerait une superposition de structures, avec une commission scolaire catholique superposée à une ou deux nouvelles commissions scolaires francophones à Montréal.

Cette situation entraînerait un émiettement du système scolaire, une augmentation des coûts pour les contribuables, un obstacle à l'intégration harmonieuse des immigrants, dit-elle, et même le risque que certains parents choisissent leur école pour des motifs s'apparentant «à la xénophobie ou même au racisme».

En effet, explique Louise Laurin, «la CEQM ne serait que catholique, n'accepterait que les catholiques, et elle se trouverait à éloigner les gens des autres religions. Déjà, des parents francophones de souche sont mal à l'aise dans une école multiculturelle, et ils pourraient profiter de cette occasion pour éloigner leurs enfants des milieux multiculturels...»

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal devait présenter à la ministre Pauline Marois une proposition territoriale pour régler la situation sur l'île de Montréal, et jeudi soir, il a adopté une proposition comportant plusieurs éléments contradictoires, ce qui traduit l'impossibilité pour les présidents des huit commissions scolaires de l'île de faire consensus.

Hier, on se montrait prudent au cabinet de la ministre, en attente de recevoir copie de la proposition, mais «il est certain que la ministre aurait préféré qu'on arrive à une proposition qui fasse un plus large consensus», signalait Christiane Miville-Deschênes, porte-parole de la ministre.

## GRANDE-BRETAGNE

«Un niveau de corruption inacceptable»

SUITE DE LA PAGE 1

défie la direction du Parti conservateur et confirme le choix de Neil Hamilton par 181 voix contre 100.

Soutenu par les travaillistes (qui ont retiré leur candidat) et les libéraux démocrates (qui pourraient le faire lundi), Bell affirme sa détermination à aller jusqu'au bout. Il a démissionné de la BBC mais préférerait, dit-il, «être dans les tranchées de Dobrinja et affronter les francs-tireurs» dans son véhicule blindé baptisé Miss Piggy (du nom de la célèbre marionnette de la télévision).

«Certes, dit-il, la politique britannique est probablement moins corrompue qu'aux États-Unis. Dans ce pays, nous ne vendons pas les postes d'ambassadeur aux plus offrants. Mais certains parlementaires ont pris l'habitude d'accepter des pots-de-vin. Tous ne sont pas corrompus, mais les gestes de quelques-uns entachent tout le système. Il est temps d'en finir. Il y a aujourd'hui dans la politique britannique un niveau de corruption inacceptable».

Les cas de corruption ont jusqu'à maintenant dominé la campagne électorale britannique, quand ce ne sont pas les révélations concernant les frasques sexuelles de certains députés conservateurs. «Sleaze» (magouille), le mot est

sur toutes les lèvres et est en train de faire le lit des travaillistes qui ne pouvaient espérer mieux.

Alors que l'essentiel de la presse soutient la croisade de Martin Bell, certains analystes n'hésitent cependant pas à dire qu'elle est le symptôme d'une campagne électorale confisquée par les médias. Pourquoi un journaliste de télévision qui a passé les 20 dernières années hors du pays se serait-il «le défenseur naturel de la bonté, de la beauté et de la vérité», demande le Daily Telegraph. Le quotidien de droite n'hésite pas à parler d'un véritable coup monté («stunt»).

Quoi qu'il en soit, John Major risque de traîner pendant le reste de la campagne le boulet appelé Neil Hamilton. Le trésorier de l'Association conservatrice de Tatton, Tony Martin, a annoncé sa démission. «Cela nous coûtera l'élection générale», a dit un membre du parti. On sait que le vice-premier ministre Michael Heseltine n'est pas chaud pour Hamilton. Après avoir laissé savoir qu'il préférerait un autre candidat, John Major a finalement invité la population de Tatton à voter pour Hamilton.

Les premiers sondages annoncent la victoire du chevalier blanc dans un comté où près de sept électeurs sur dix avaient voté conservateur en 1992. Selon les sondages, qui

donnent plus de 20 points d'avance aux travaillistes, Tatton ne serait pas une exception.

Martin Bell, qui connaît mieux le petit écran que quiconque, prend visiblement plaisir à régler sa note d'hôtel devant les caméras et à rappeler que ses comptes de dépenses n'ont jamais été contestés par son employeur. Sauf une course en taxi en Inde pour laquelle il n'avait pu obtenir de reçu. Le chauffeur était illettré. Bell a reçu le soutien de son vieil ami Bob Stewart, ex-commandant en chef des forces de l'ONU en Bosnie, et de l'ancien chef de police du Grand Manchester. Son combat est pourtant loin d'être gagné. Les électeurs de ce comté pourraient interpréter le parachutage de Martin Bell comme une forme de mépris. Dans les comtés ruraux, la presse londonienne est parfois «perçue comme rien de moins que subversive», écrit The Times. Bell pourrait «découvrir que l'hostilité de la presse de droite est encore plus féroce que les francs-tireurs serbes», écrit de son côté The Guardian. L'épouse du candidat conservateur a prévenu Bell de ne surtout pas oublier sa veste antiballes. Le vieux journaliste dit préférer les complets blancs, qui lui ont jusqu'à maintenant «porté chance» sur tous les champs de bataille.